

Université de Bourgogne
U. F. R. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

THESE

Pour obtenir le titre de
Docteur de l'Université de Bourgogne

HISTOIRE DE L'ART MODERNE

Par
Mickaël ZITO

le 29 novembre 2013

Les Marca (fin XVII^e – début XIX^e siècles). Itinéraires et activités d'une dynastie de
stucateurs piémontais en Franche-Comté et en Bourgogne.

Directeur de thèse
Mademoiselle Paulette CHONÉ, Professeur (ém.) à l'Université de Bourgogne

Jury :
Monsieur Pascal JULIEN, Professeur à l'Université de Toulouse II-le Mirail, rapporteur
Monsieur Pierre SESMAT, Professeur à l'Université de Lorraine, rapporteur
Madame Catherine CHEDEAU-ARABEYRE, Maître de conférences à l'Université de
Franche-Comté
Madame Alessandra ZAMPERINI, Professeur à l'Università degli Studi di Verona (Italie)

AVERTISSEMENT

Nous proposons dans la première partie de ce volume les biographies des membres de la famille Marca ainsi qu'un arbre généalogique qui prend en compte les sculpteurs étudiés.

La seconde partie est constituée des pièces justificatives (P. J.) que nous avons classées en deux groupes. Nous avons d'abord présenté les documents relatifs aux chantiers, puis quelques pièces d'archive relatives à la vie des artistes, dont les inventaires dressés après les décès de Pierre Jean Baptiste II et Joseph Marie Marca. Le classement suit l'ordre chronologique. Les pièces d'archive que nous proposons sont inédites. Signalons que le recouvrement difficile de nombreuses signatures n'a pas permis de les lire et nous ne les avons donc pas systématiquement reportées.

PARTIE I

BIOGRAPHIES
DES SCULPTEURS MARCA

MARCA Giacomo Giuseppe

Nous n'avons pas beaucoup d'informations à son sujet. Il est le père de Jean Antoine Marca. Il réalise avec son fils les décors en stuc de Bettola Sesia dans le Piémont, entre 1687 et 1692. Une mention dans les archives d'un notaire de Varallo indique qu'il est déjà mort en 1712¹.

¹ sASV, Notaire Giovanni Battista Bertolini di Campertogno, m. 9857.

MARCA Giovanni Antonio ou Giovanni Antonio Zanolò detto de Marcha ou Antonio di Campertogno ou Jean Antoine voire Antoine

« M[âit]re sculpteur en plâtre »², « Architecte et travaillant en stuc. »³

Né en 1665 à Mollia, il est le fils de Giuseppe Giacomo Marca et est issu d'une famille composée de sept enfants :

Giovanni Battista, Maria Marta, Giovanni Alberto, Giovanni Maria, Pietro Giacomo Battista (né en 1677), Lorenzo Nicolao (né vers 1670) et lui-même.

Il épouse Cristina Guala del Molino, une habitante de Mollia. Ce couple a eu de nombreux enfants, nous en comptons huit : Giovanni Battista (né en 1702), Maria Maddalena (née en 1699), Gioconda, Giacomo Francesco (1697-1773), Pietro Giovanni, Giuseppe Antonio (1704-1763), Maria Domenica (1708) et Nicolao Lorenzo (1711-1736).

Les archives de la commune de Varallo, ont livré des informations à son sujet, notamment les différentes acquisitions qu'il a faites au fil des années. Ainsi, nous savons que le 24 janvier 1718, le 27 janvier 1718 et le 1 février 1718, il achète des parcelles de terrain à la Grampa de Mollia⁴. En 1720, il achète une maison⁵, en 1725 un autre lopin de terre⁶.

Lors de ces transactions, ses frères Giovanni Battista et Pietro Giacomo sont souvent présents en tant que témoins.

Connu dans le Piémont, il est cité comme « *stuccatore ed architetto di Campertogno* »⁷ soit « stucateur et architecte de Campertogno ». Jean Antoine Marca, considéré comme : « [...] une des figures les plus représentatives dans l'art du stuc [...] »⁸, travaille dans différentes églises dans les régions du Piémont septentrional et dans le Jura. Les années de formation 1675 – 1695 ?

² A.D.J. 5^E 286-159.

³ A.D.J. 5^E-217.

⁴ sASV, Notaio Giovanni Battista Bertolini di Campertogno, m. 9858.

⁵ sASV, Notaio Giovanni Battista Bertolini di Campertogno, m. 10016.

⁶ sASV, Notaio Giovanni Battista Bertolini di Campertogno, m. 10017.

⁷ C. Debiaggi, *Dizionario degli artisti valsesiani dal secolo 14. al 20*, Varallo, 1968, p. 108.

⁸ « E une delle figure piu rappresentative nell'arte dello stucco, che diede nel secolo XVIII degli esempi veramente splendidi nella valle. ». *Id.*

« Giovanni Antonio Zanolo detto de Marcha », ainsi apparaîtrait son nom complet dans des papiers conservés aux archives notariales de Varallo⁹, est également connu sous le nom simplifié de Giovanni Antonio Marcha ou Jean Antoine Marca en français. Il est né en 1665 à Mollia près de Campertogno, entre Varallo et Alagna, dans la Vallée Supérieure de la Valsésia. Il exerce la profession de stucateur entre le dernier quart du XVII^e siècle et le premier tiers du XVIII^e siècle. Il se distingue également en tant qu'architecte. Figure très active dans la région septentrionale du Piémont, il est considéré par l'historien de l'art italien Luigi Mallè comme « [...] probablement le plus brillant stucateur de la Valsésia [...] »¹⁰, tandis que Casimiro Debiaggi le désigne comme « [...] une des figures les plus représentatives dans l'art du stuc [...] »¹¹ de cette région d'Italie. A l'heure actuelle, nos connaissances nous permettent de situer la réalisation de ses premières œuvres vers la fin du XVII^e siècle alors que l'artiste est âgé d'une vingtaine d'années. C'est dans l'actuelle province de Vercelli que nous avons localisé ses œuvres les plus anciennes. Elles apparaissent pour nous comme ses premiers travaux et ont été réalisées durant la fin du siècle. D'abord, nous le retrouvons à Bettole Sesia, situé à environ 40 kilomètres au sud-est de Mollia puis probablement à Roasio en 1695. En 1697, un certain « Giovanni Antonio di Campertogno », en qui il faut très certainement reconnaître Jean Antoine Marca, réalise un retable à Valdengo¹², près de Biella. Deux ans plus tard, il est actif à Bioglio situé à une dizaine de kilomètres. Malheureusement, nous ignorons tout de son activité et de sa production avant cette période. A Bettole, son père laisse lui aussi sa signature sur un des chapiteaux en stuc, mais il n'apparaît plus sur les chantiers suivants. Nous pouvons peut-être en déduire que Jean Antoine travaille à son compte à partir de l'extrême fin du XVII^e siècle. Ainsi, les ouvrages de Valdengo et de Bioglio font certainement partie des premiers travaux réalisés de façon autonome par l'artiste. Il a probablement commencé à apprendre le métier de stucateur vers l'âge de 10 ans comme bon nombre de ses contemporains et tout comme eux, il a fort bien pu quitter son maître autour de ses 20-25 ans. Or, aujourd'hui cette période d'apprentissage est

⁹ sASV, Notaire Giovanni Battista Bertolini di Campertogno, m. 9857. Informations communiquées par les frères Giuseppe et Paolo Sitzia.

¹⁰ L. Mallè, *Figurative Art in Piedmont: From the seventeenth century to the nineteenth*, Turin, volume 2, 1972, p. 193.

¹¹ C. Debiaggi, *op. cit.*, p. 108.

¹² D'après les comptes de la fabrique de la paroisse. Voir D. Lebole, *La scultura : arte sacra nella diocesi di Biella*, Biella, 2007, p. 212.

encore couverte de très nombreuses zones d'ombre. Le constat que nous pouvons faire est le même que celui dressé par Elise Charabidze, au sujet des sculpteurs alpins, dans sa thèse sur les retables du Piémont et de la Savoie : « très peu de renseignements sont parvenus jusqu'à nous sur la façon dont étaient formés les artistes, et notamment les sculpteurs, qui réalisèrent les retables alpins [...] »¹³. Ainsi, nous ignorons auprès de qui et où a été formé Jean Antoine et plusieurs hypothèses sont envisageables. A-t-il travaillé et appris les rudiments du métier dans le cadre d'une pratique familiale comme le font plus tard ses enfants et les générations suivantes ? Nous n'avons retrouvé que très peu d'informations au sujet de ses oncles, ou de son père Giacomo Giuseppe, déjà mort en 1712 comme l'indiquent des documents conservés à Varallo. Cependant, les signatures laissées par les artistes sur les stucs à l'intérieur de l'église de Bettole Sesia nous indiquent que ce dernier est lui aussi stucateur. Ce chantier est la preuve d'une collaboration entre Jean Antoine et son père. Est-ce la preuve d'une formation en vase clos ? Cela n'aurait rien de surprenant puisque les générations suivantes adoptent cette pratique très courante.

Il ne faut pas oublier que le stuc fait également partie des matériaux utilisés par les artistes de cette vallée. Les stucateurs cohabitent avec de nombreux sculpteurs comme les Gualaz, les Martel ou encore les Todesco qui travaillent le bois que l'on trouve en abondance dans les régions alpines. Cette tradition est évoquée dans l'ouvrage *Artisti Valsesiani, artisti del legno : La scultura in Valsesia dal XV al XVIII secolo*¹⁴. Les flux migratoires valsésiens observés très tôt prouvent que des sculpteurs en stuc, dès le XVI^e siècle quittent la région à la recherche de travail¹⁵. Au cours du XVII^e siècle, plusieurs stucateurs valsésiens sont actifs. Il s'agit de Pietro et de Giovanni Antonio Seletti, d'Antonio Gaieto, de Carlo Rocco Gilardi ou encore de Pietro Giuseppe Martello¹⁶. Cette tradition se perpétue au cours du siècle suivant et la liste augmente. En plus des Marca, nous retrouvons Pietro Allegra, Francesco Durio, Antonio Fontana, Carlo et Francesco Fontana, Antonio Jacchetti, Carlo Iotti, la famille Martello, Giovanni Battista Molino, Pietro Sartorio ou encore Carlo, Antonio, Giovanni et Pietro Zaninetti¹⁷. Il n'est donc

¹³ E. Charabidze, *Les retables des Alpes de Piémont-Savoie aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Thèse de doctorat d'Histoire de l'art moderne dirigée par Christian Michel, Université Paris X – Nanterre, 2009, p. 88.

¹⁴ G. Testori, S. Stefani Perrone, *Artisti Valsesiani, artisti del legno : La scultura in Valsesia dal XV al XVIII secolo*, Borgosesia, 1985.

¹⁵ E. Rizzi (a cura di), *Lingua e comunicazione simbolica nella cultura walser*, actes du VI^e colloque international, Gressoney-Saint-Jean, 14-15 octobre, Gressoney-Saint-Jean, 1988, p. 170.

¹⁶ C. Debiaggi, *op. cit.*, p. 111.

¹⁷ *Id.*

peut-être pas à exclure que les générations plus anciennes de Marca aient pratiqué cet art et transmis leur savoir à leurs descendants.

Une autre hypothèse pourrait être celle d'une formation auprès d'un sculpteur local avant d'exercer à son propre compte ou en association avec d'autres membres de sa famille. A l'instar de Giuseppe Martello, élève de Giovanni d'Enrico, il a peut-être côtoyé un maître actif sur le très prolifique chantier du Mont Sacré de Varallo. D'autre part, certains sculpteurs valsésiens pouvaient se rendre à Milan afin d'apprendre le métier, à l'image de Carlo Zaninetti. Il est intéressant de noter que son profil peut être rapproché de celui de Jean Antoine Marca, puisqu'en plus d'être stucateur, il exerce comme architecte. En outre, il dirige la construction de la chapelle du sanctuaire de Postula que Jean Antoine décore à partir de l'année 1714 et dessine le plan de l'oratoire de Saint-Antoine de Serravalle Sesia à l'intérieur duquel le même Marca réalise un retable en stuc en 1723. Une dernière hypothèse peut encore être prise en compte, celle nous menant vers les stucateurs de la région des grands lacs. En effet, si son apprentissage ne s'est pas fait dans le cadre familial, ni au contact d'autres valsésiens, il reste la possibilité d'une première formation auprès de stucateurs venus des régions de Côme ou de Lugano et dont les passages dans les vallées alpines étaient très fréquents. En outre, il est probable que le contact avec des maîtres spécialisés dans la technique dite de la *scagliola*, venus notamment de la Vallée d'Intelvi près de Côme, comme les Solari ou les Rapa, ait eu une influence sur sa production, comme nous le verrons à travers une série de *paliotti*¹⁸ récemment découverte en Italie et dont il semblerait qu'un exemplaire, peut-être l'unique, soit conservé en Haute-Saône¹⁹. Si comme nous venons de le dire ses premières années en tant que sculpteur nous sont inconnues, sa carrière à partir de 1687 a moins de secrets pour nous : nous avons réuni plus d'une vingtaine d'interventions. Dans certains cas la question de l'attribution ne se pose pas puisque nous possédons des documents ou des éléments indiscutables comme une signature. L'artiste a en effet laissé à plusieurs reprises sa signature sur ses œuvres et il est possible que d'autres nous soient encore inconnues, dissimulées sous les couches de peinture successives. Dans d'autres cas, nous proposerons des hypothèses basées sur des rapprochements stylistiques.

Nous évoquerons plusieurs points de son activité. Nous parlerons des *paliotti* dont la fabrication semble avoir été presque entièrement abandonnée en France. Puis nous

¹⁸ *Paliotto* au singulier. Se traduit par « devant d'autel » ou « antependium ».

¹⁹ Informations fournies par les frères Sitzia pour les œuvres en Italie. En ce qui concerne le *paliotto* de Savoyeux en Haute-Saône, il s'agit d'une observation de l'auteur.

parlerons du mobilier et des décors qu'il réalise dans le Nord de l'Italie et en Franche-Comté. Nous tenterons de montrer comment les formes évoluent entre ses premières œuvres et celles du premier quart du XVIII^e siècle. Enfin, nous nous arrêterons de façon succincte sur son œuvre beaucoup moins conséquent d'architecte, en évoquant un sanctuaire qu'il a projeté de l'autre côté des Alpes.

Son activité est connue à partir de 1687, période durant laquelle il est actif en Italie, à quelques kilomètres de sa région d'origine.

De 1687 à 1692, il partage le chantier de Bettole Sesia avec son père. Quelques années plus tard, nous le retrouvons seul à Roasio puis à Valdengo, à Bioglio ou encore à Casapinta et à Cereie. Il produit essentiellement des retables, des *antependia* et des décors en stuc. En 1713, il est sollicité pour la construction de l'église du sanctuaire de la Novareja de Portula.

Dès le début du XVIII^e siècle, il travaille en France, notamment dans le Jura qui conserve encore plusieurs de ses retables.

Les délibérations du Conseil de Bletterans, que Jean Milloux évoque dans son ouvrage dédié à la petite commune jurassienne, ont gardé traces de la collaboration avec ce sculpteur. Ces documents évoquent la construction d'un retable pour le maître-autel de l'église ainsi que sa situation de travailleur saisonnier.

Nous savons que :

[...] vers Septembre 1716 les Srs Ricard et Mangin eschevins ayant appris qu'un maître-sculpteur Italien spécialisé dans les travaux d'église y travaillait dans la région, ils décidèrent le Conseil à le faire venir pour y construire un Rétable au-dessus du Grand Autel. Ce beau travail fut commencé en 1716 et terminé en Septembre 1717²⁰.

L'artiste travaille sur place et il est décidé que « [...] pendant tout le temps que dura cette construction le Sr Marca fut logé et nourri chez le Sr Ricard (à la foule) qui sera indemnisé par la ville. »

Une fois le travail terminé,

²⁰ J. Milloux, *Histoire d'une petite ville de Franche-Comté : Bletterans*, vol.1, Lons-le-Saunier, 1960, p. 72.

[...] le maître italien comptait bien être payé [...] mais au jour convenu pour ce paiement il a trouvé un archer avec un commissaire aux ordres du Sr Pajot receveur des deniers royaux à Lons le Saunier qui étaient à la recherche du Sr Boyer échevin collecteur de l'an dernier, lequel n'avait fait aucun versement des deniers dont il avait la charge parce qu'il les avaient dissipés et mis dans ses propres affaires ainsi que ceux de la ville. Le Sr Boyer fut emmené en prison à Lons-le-Saunier [...] et le Sr Marca dut se contenter de quelques avances à luy faites par le Sr Ricard au nom de la ville pour luy permettre de s'en aller passer l'hiver en son pays²¹.

Or, l'affaire n'allait pas s'arrêter là, puisque le sculpteur revient l'année suivante et

[...] le 5^e d'Octobre 1718 le Sr Maire a dit que Maître Marca qui a fait le Rétable est venu avertir qu'on luy tienne prête la somme de deux cents livres qui luy sont redues sur ledit ouvrage sinon qu'il sera obligé de rester aux frais de la ville jusqu'à la fin du paiement²².

Les comptes n'ayant pas été soldés l'année précédente Antoine Marca retourna à Bletterans et une saisie fut faite « sur le sieur Regnaud membre du conseil pour ce que la ville redoit à Maître Antoine Marca pour le retable. »

En 1724, l'architecte Gabbio, lui aussi valsésien, est chargé par le stucateur de récupérer l'argent qui lui est dû pour les travaux²³.

Cette anecdote qui montre les difficultés que pouvaient rencontrer les artistes face aux mauvais payeurs, souligne dans notre cas, le mode de travail du valsésien et nous permet d'affirmer que sa présence en France était passagère et toujours située entre le printemps et la fin de l'Automne. Ils existent, d'ailleurs, des témoignages de valsésiens itinérants expliquant ce phénomène, nous pouvons citer les Gilardi par exemple, dont André qui dans son journal écrivait : « au début de 1809, nous sommes partis sur la fin

²¹ J. Milloux, *op. cit.*, vol.1, p .72

²² *Ibidem*

²³Se référer au passage « de la commande à la réalisation », partie II

de Carnaval [...]. Nous rentrâmes à la maison pour y passer l'hiver. [...] L'hiver passé, venait le printemps, moment du départ [...] »²⁴.

Dans cette même zone, il travaille à Neublans, à Villevieux mais aussi à Orgelet entre 1715 et 1716. Il est possible qu'il soit l'auteur du retable et des bas-reliefs contemporains de l'église de Montain, également dans le Jura.

Entre 1714 et 1721, nous savons qu'il est occupé à Postua par un important chantier puis travaille à Serravalle Sesia. En outre, il est sans aucun doute le « Sieur Marquand » accompagné de son fils et à qui on a confié la réalisation des retables de l'église de Boulton vers 1725.

En 1727, à Mont-les-Etrelles est-il encore en activité ou a-t-il déjà laissé place à ses fils ? La même question se pose pour les chantiers de Sostegno ou encore de Rigny. Rien ne permet de trancher. Nous savons cependant qu'en 1725 il rédige son testament encore conservé dans les liasses des archives de Varallo²⁵.

Jean Antoine a son importance dans la longue liste des Marca qui se succédèrent en France puisqu'il est le premier à venir en Franche-Comté. Suite à son passage, ses fils, ses neveux puis toute la descendance des Marca foulent le sol comtois en quête de travail. Il entrait dans un schéma bien connu dans le milieu artistique valsesien, c'est-à-dire, celui de l'artiste saisonnier qui faisait les allers-retours entre sa terre natale et les régions offrant du travail.

L'artiste meurt à Mollia en 1732.

²⁴« Extraits du journal de GILARDI, artisan sculpteur de la Valsesia à la recherche d'un travail en Savoie-XIXeme siècle », D'après la traduction en Français de l'Abbé J. Plassiard en 1979, consultable sur <http://www.ac-grenoble.fr/histoire/academie/savoisien/baroque/baroque3.pdf>, pp. 1-4.

²⁵ sASV, Notaire Giovanni Battista Bertolini di Campertogno, m. 9857. Informations communiquées par les frères Giuseppe et Paolo Sitzia.

MARCA Giacomo Francesco ou Jacques François voire François

« Sculpteur en gy et marbre artificiel »²⁶, « architecte en stuc »²⁷, « Sculpteur en gy et en tuffe »²⁸, « M[âitr]e sculpteur en gy et en stuc »²⁹.

Né à Mollia le 15 septembre 1697, il est l'un des nombreux enfants du couple Jean Antoine Marca et Cristina Guala-Molino³⁰, qui comptait huit enfants : Maria Maddalena (née en 1699), Gioconda, Pietro Giovanni, Maria Antonia Domenica (née en 1708), Nicolao Lorenzo (1711-1736), Giovanni Battista (né le 20 Avril 1702), Giacomo et Giuseppe Antonio (1704-1763).

Il épouse, dans son village natal, Anna Maria Janni Grandi, elle aussi issue d'une famille d'artisans locaux. De cette union naissent deux enfants : Antoine François Marca né en 1726 et une fille nommée Maria Cristina.

En 1731, alors âgé de 34 ans, il s'installe en Haute-Saône. Nous le savons grâce aux lettres de citoyenneté qu'il a reçu en 1755. En effet, il est écrit que le sculpteur est « établi depuis vingt quatre années en notre royaume ». A cette époque son père Jean Antoine a peut-être mis un terme à sa carrière de sculpteur et Jacques François travaille indépendamment.

Après la mort de sa femme il épouse Charlotte Cressand le 30 Mars 1739³¹. Lors de la cérémonie sont présents deux de ces deux frères Joseph Antoine et Jean Baptiste qui signent l'acte de mariage³².

La nouvelle épouse de Jacques François est une habitante de Scey-sur-Saône. Une femme énergique, restée célibataire, qui se livrait au négoce de mercerie à Port-sur-Saône. Elle veillait surtout à arrondir son patrimoine, maisons et champs hérités de ses parents, en prêtant de l'argent, en pratiquant le « bail à cheptel », par lequel le bétail était loué à un taux usuraire aux paysans nécessiteux du lieu. Seule ombre dans une situation bien

²⁶ A.D.H.S. 2^e 5087.

²⁷ A.D.H.S. 2^E 2528.

²⁸ A.D.H.S. G 179.

²⁹ A.D.H.S. G 179

³⁰ Membre de la famille Guala-Molino, des sculpteurs et architectes importants du Val Sésia, dont nous pouvons rappeler, Gian Giacomo Guala-Molino qui travaille en Haute-Savoie et spécialement dans la Maurienne.

Voir G Casalis, *Dizionario geografico storico-statistico-commerciale degli stati di s.m. il re di Sardegna : Piemonte*, Bologna, VOL. X, 1971.

³¹ A.D.H.S. Table des mariages de Scey-sur-Saône de 1578 à 1765.

³² A.D.H.S. 5Mi 24 R2.

assise, ses propriétés étaient soumises au régime de la mainmorte et c'est le seigneur du lieu, le marquis de Bauffremont, qui devait en hériter³³.

Ce mariage peut paraître surprenant dans un contexte où l'endogamie, alliance dans son groupe professionnel ou social était la règle. Or, des études ont montré que les communautés de la Valsesia se sont comportées différemment quant aux stratégies matrimoniales. Notre sculpteur y avait certainement vu l'occasion de s'installer durablement dans la région.

En 1746, sous la menace de l'échute, Charlotte Cressand, n'ayant pas d'enfants vend ses biens aux enfants du premier mariage de Jacques François. Cela se fait avec le consentement du seigneur de Bauffremont qui accepte en échange de cent cinquante livres de travaux réalisés dans son château par Jacques François Marca et son fils Antoine Marca, ce qui représente la moitié de la somme de cette vente³⁴.

Jacques François achète dans son village d'adoption des vignes, des prés ; il agrandit la maison de son épouse devenue sa résidence. Il afferme le droit de four banal lié à la chapelle du château de Scey. Devenu propriétaire terrien en France, il avait pris soin de demander au roi de France des lettres de naturalité en 1754³⁵ afin d'échapper au « droit d'aubaine » qui fait du souverain l'héritier des étrangers, morts sur le territoire du royaume.

Il porte le titre de « garde du duc de Randan »³⁶, comme le mentionnent les documents. Titre peut-être lié à sa fonction mais dont nous ignorons le sens malheureusement. Le duc de Randan était très certainement un employeur du Piémontais.

Très rapidement la situation va dégénérer et la vie de couple devenir impossible. Les archives ont permis de retrouver des traces de ces déboires et de ses intrigues. En effet, dès le début des années soixante du dix-huitième siècle, ils interpellent la justice à plusieurs reprises afin de régler des litiges.

Les premières plaintes sont émises par Charlotte Cressand qui en 1764 reproche à son mari les sommes d'argent envoyées à sa famille en Italie.

³³ Information tirée des travaux d'Annick Derrider.

³⁴ A.D.H.S. 2° 346, notaire Vincent.

³⁵ A.D.D. B 630, f°303, 1754.

³⁶ A.D.H.S. C75.

Nous savons également que ce dernier, reparti en Italie l'année précédente, avait laissé à son fils une procuration sur ses possessions, celui-ci en profite alors pour tenter de spolier sa belle-mère de ses biens et fait apposer les scellés sur la maison conjugale.³⁷ À cela, nous pouvons ajouter la tentative d'enfermement de Charlotte Cressand, épisode relaté dans les pages consacrées à la vie d'Antoine François Marca, fils de Jacques François.

En 1767, les registres d'imposition de Scey-sur-Saône sont au seul nom de Charlotte Cressant. Les Marca avaient quitté le bourg.

Les archives de Varallo ont également permis de retrouver certaines informations au sujet d'acquisitions ou de prêts d'argent réalisés par le sculpteur. Par exemple, le 25 février 1732, il prête avec un intérêt annuel de 4% la somme de 3000 livres ducales à Giovanni Battista Molino³⁸. En 1734, il achète avec ses frères des terres à Giuseppe Antonio Sceti pour la somme de 500 livres impériales³⁹. Toutes ces transactions montrent l'enrichissement progressif mais modeste du sculpteur et la façon dont il gère son argent, en investissant notamment dans des terrains situés près de son hameau natal.

Il meurt à Mollia le 25 décembre 1773.

L' « atelier de Scey-sur-Saône »

Jacques François Marca est à la tête de ce que nous appelons l'« atelier de Scey-sur-Saône ». Par atelier nous désignerons le groupe de sculpteurs qui gravitent autour de Jacques François au fil du temps. Nous savons que son fils Antoine François en fait partie, un temps, puisque sa présence est attestée. Les frères de Jacques François fréquentaient certainement cet atelier lors de leur passage en France, de même que Charles Marca, son neveu.

Durant de longues années, cet « atelier » est très actif et la plus grande partie de la production, - retables, chaires à prêcher, statues et autres bas-reliefs – datée entre 1730-1735 et 1770 environ lui est due. Toutes ses réalisations se caractérisent par une utilisation constante du stuc, une homogénéité du style. Seule la facture parfois bonne, dans d'autres cas mauvaise mauviase, varie laissant ainsi présager une main plus ou moins habile et

³⁷ Informations issues des recherches de Annick Deridder : A.D.H.S. B 5664 et B 5665, 1765.

³⁸ sASV, Notaio Giovanni Battista Bertolini di Campertogno, m. 10020.

³⁹ sASV, Notaio Giovanni Battista Bertolini di Campertogno, m. 10020.

confirmée. Ce sont ces éléments qui permettent de penser à Jacques François et ses proches au moment de tenter d'attribuer sur la base de comparaisons techniques et stylistiques aux Marca des ensembles non documentés. Nous sommes clairement confrontés à des œuvres répondant à de nombreuses caractéristiques communes et laissant envisager le travail d'un même artiste voire d'un groupe d'artistes très proches et aux affinités certaines.

L'installation à Scey-sur-Saône semble assez stratégique. En effet, elle permettait à Jacques François de se fixer durablement en Franche-Comté et ainsi être sur place dans une région alors source de travail. Il connaît sûrement la région à son arrivée puisqu'il accompagne, très certainement, son père Jean Antoine sur les chantiers Jurassiens du début du XVIII^e siècle afin de poursuivre sa formation.

Le choix de ce village n'est sûrement pas anodin puisque l'on sait qu'y réside le marquis de Bauffremont pour qui travaillent déjà de nombreux italiens. Ce petit bourg de Haute-Saône devient, dès lors, un point d'ancrage pour les autres Marca, notamment ses frères et ses cousins, qui pouvaient alors circuler entre la France et l'Italie.

MARCA Marco Giuseppe ou Marc Joseph

Fils du couple Lorenzo Nicolao (un des frères de Jean Antoine) et Angela Maria Giraminola il est né en 1698. Il a trois frères Giuseppe Giacomo né en 1699, Pietro Antonio né en 1709 et Giovanni Battista Vincenzo né en 1714.

Vers 1708, à l'âge de 10 ans environ, il commence probablement sa formation auprès de son père ou peut-être même de son oncle Jean Antoine.

Son activité est attestée dans le Jura par Paul Brune⁴⁰ à partir de 1730. A-t'il suivi, cette même année, son cousin Jacques François nouvellement installé en Haute-Saône ?

⁴⁰ P. Brune, *Dictionnaire des artistes et ouvriers de la Franche-Comté*, Paris, 1912, p. 179.

MARCA Giovanni Battista I ou Jean Baptiste I

Second fils de Jean Antoine Marca, il est né le vingt avril 1702.

Il habite à Mollia, où il épouse Maria Antonia Gnema (1703-1758) avec qui il a un fils Carlo Giovanni. Le 2 Février 1759, un an après la mort de sa première épouse, il se remaria à Mollia avec Maria Caterina Negra⁴¹. Les témoins du mariage étaient alors Pietro Giovanni Marca et Carlo Sceti.

Il est mentionné par Delmo Lebole dans son ouvrage sur l'art sacré dans le diocèse de Biella⁴² qui indique qu'entre 1745 et 1756, il travaillait comme stucateur dans cette région.

Il est de passage à Scey-sur-Saône lors du second mariage de son frère Jacques François en 1739. Il a peut-être profité de ce séjour en Franche-Comté afin d'honorer quelques commandes.

⁴¹ « *NEGRA Maria Caterina, vedova di CAMOSSI Giovanni Battista di Piode, il 26-2-1759 sposa a Mollia MARCA Giovanni Battista, vedovo di GNEMA Antonia Maria. Testimoni: MARCA Pietro Giovanni di Mollia e SCETI Carlo di Campertogno.* », Registres paroissiaux de Mollia

⁴² Lebole, *op. cit.*, 2007, pp. 212-213.

MARCA Giuseppe Antonio ou Joseph Antoine voire Joseph

Frère de Jacques François et de Jean Baptiste I, il est né le 10 Septembre 1704 à Mollia. Il est le père de Nicolao et de Carlo Giovanni (né en 1733).

Nous savons qu'il est présent en 1739 à Scey-sur-Saône lors du mariage de son frère.

Il correspond très certainement au « Joseph Marca » qui signa le retable d'Avilley en 1740 période durant laquelle il était présent en Franche-Comté et travaille peut-être à Vitteaux vers 1750.

Il est mort le 11 Novembre 1763.

MARCA Pietro Giovanni Battista

Né à Mollia en 1723, il est l'un des nombreux enfants⁴³ de Giacomo Giuseppe⁴⁴ fils de Pietro Giacomo Antonio et frère de Jean Antoine Marca, le pionnier. Il en est donc le petit neveu.

Il épouse Marie-Madeleine Marchetti⁴⁵ avec qui il a eu six enfants dont Michelangelo, Giuseppe Maria, Giovanni Battista Nicolao et Pietro Giacomo.

Pietro Giovanni est lui aussi sculpteur-stucateur. En 1742 il travaille à Mollia à l'élévation des murs de la Via Crucis⁴⁶ destinés à être décorés. Il aurait travaillé en Franche-Comté en compagnie de Charles Marca son cousin⁴⁷.

Il est mort à Mollia en 1778.

⁴³ Giovanni Battista, C.Maria (1725-1808), Maria Elisabetta (1744-1814) et Nicolao Lorenzo (1750- ???).

⁴⁴ Né en 1699.

⁴⁵ Famille de sculpteurs de Mollia dont Antoine Marchetti installé en Bourgogne, à Saint-Jean-de-Losne. Un des deux Charles Marca épousa également une fille Marchetti.

⁴⁶ « *Rizzatura della Via Crucis* », archives communales de Mollia.

⁴⁷ D'après Tiziana de Marchi qui a eu accès aux archives de la commune de Mollia, cela nous laisse donc penser à une présence en Haute-Saône et à Besançon, où vivait Charles. Nous n'avons cependant pas retrouvé de preuves lors de nos recherches.

MARCA Antonio Francesco ou Antoine François mais généralement connu comme François Marca

« Sculpteur en plâtre »⁴⁸

Si, parmi les différents membres de la dynastie piémontaises, l'on devait retenir celui dont le destin et la vie furent des plus originaux, alors s'en hésiter, nous devrions nous pencher sur le cas de François Marca.

Tout comme son entourage, il est d'abord stucateur, formé auprès de son père. Mais sa carrière, nous le verrons, ne se limite pas à la sculpture. En effet, Il offre ses services comme architecte, sculpteur ou dessinateur, au Portugal, en Amérique du Sud ainsi qu'à Paris et en Italie. Il a porté fièrement le nom des Marca à travers le monde. Mais, il est très certainement celui qui l'a terni le plus en raison de ses démêlés avec la justice française.

Les informations, ayant permis de retracer sa biographie, proviennent de sources variées dont les registres paroissiaux de Mollia, les Archives Départementales de Haute-Saône, quelques ouvrages valsésiens ou encore un recueil de documents relatifs à la Bastille.

Fils du couple formé par Giacomo Francesco (Jacques François) Marca et Anna Maria Janni Grandi, il naît en 1726 à Mollia. Sa présence en Franche-Comté remonte très certainement aux années 1730, période choisie par son père Giacomo Francesco pour quitter l'Italie aux profits de Scey-sur-Saône. Il est alors encore très jeune. Il effectue son apprentissage sous les ordres de ce dernier et la collaboration entre le père et le fils dura jusqu'en 1752 environ. Notre sculpteur, alors âgé de 26 ans travaille ensuite indépendamment.

Durant sa période de formation il assiste Jacques François sur les chantiers et sa présence est documentée. En 1746, par exemple, il participe aux travaux du château du marquis de Bauffremont⁴⁹. Autour de 1752, il décide de quitter la Franche-Comté et le cercle familiale afin de tenter de faire fortune à l'étranger. Il part pour le Portugal⁵⁰ en

⁴⁸ J.-L. Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille: dans une suite de près de trois cens emprisonnemens, détaillés & constatés par des pieces, notes, lettres, rapports, procès-verbaux, trouvés dans cette forteresse, & rangés par époques depuis 1475 jusqu'à nos jours, &c. Avec une planche*, Paris : Buisson, 1789, vol. 3, p. 123.

⁴⁹ A.D.H.S. 2^e 346

⁵⁰ G. Lana, *Guida ad una gita entro la Vallesesia per cui si osservano alcuni luoghi e tutte le parrocchie*

compagnie d'un autre valsésien l'architecte Gabbio-Recchio⁵¹. Nous ignorons malheureusement quelle fut son activité exacte là-bas et où travailla-t-il. Nous savons qu'il était présent à Lisbonne après le tremblement de terre de 1755 puisqu'il dessina la place du Commerce. Nous reviendrons sur ce dessin un peu plus loin. Suite à ce séjour lisutalien, il partit travailler comme architecte des Jésuites. D'après Casimiro Debiaggi, il se serait rendu au Paraguay⁵² alors que Gabbio-Recchio serait allé sur l'Ile Bourbon dans l'Océan Indien.

Retour en France et séjour de trois ans à la Bastille.

Après cette parenthèse hors du territoire français, il revint en France. Il retourne en Franche-Comté et nous savons qu'entre 1763 et 1767, il s'illustre de par sa malhonnêteté envers sa belle-mère. En effet, il manipule son père alors considéré comme « presque imbécile » afin de faire interner Charlotte Cressand et récupérer ses biens. Cette tentative est connue grâce à une correspondance entre plusieurs autorités dont le Duc de Choiseul et la Supérieure du Monastère de notre Dame du refuge de Besançon⁵³.

Sous prétexte de la mauvaise conduite de cette vieille dame de soixante ans, ils tentèrent de la placer à Besançon...

Or, les autorités ne se laissent pas tromper et comprennent qu'il s'agit d'un acte malhonnête et qu'Antoine François ne pouvait pas prouver ses dires :

J'ai fait vérifier avec attention les faits (sic) par ce placer et (sic) ma pas été possible de ne pas croire la preuve de la conduite deshonorante que la femme du nd Marca est accusée de mener. En considérant même l'âge de cette femme qui a plus de soixante ans on se persuadera difficilement que les imputations qui ont été portées contre elle soient fondées, son mari est presque imbécile et le placer dont il s'agit est l'ouvrage du (sic) Marca son fils d'un premier lit qui (sic) des tracasseries et des querelles de sa belle mère avec son père sur différents objets d'intérêts personnels pour lesquels ils sont en procès au baillage de Vesoul a cru

che in essa vi sono ; promessa diverse notizie generali intorno la medesima valle colla sua carta geografica, Novare, 1840G, p. 182.

⁵¹ Il s'agit très certainement de l'architecte Michele Gabbio né en 1711 à Riva dans la Valsésia qui s'occupa de la reconstruction de l'église Saint Sulpice à Sainte-Foy dans la Loire d'après la base Mérimée. Et qui était un collaborateur de l'architecte Servandoni.

⁵² C. Debiaggi C., *op. cit.*, p. 108.

⁵³ A.D.H.S. B 5664 et B 5665, 1765.

devoir porter des plaintes contre elle et demander sous le nom de son père des ordres pour la faire enfermer⁵⁴

Nous savons qu'il passe également du temps à Paris. On trouve des traces de sa présence, en cette ville, dès 1763 puis de nouveau à partir de 1767 et ce jusqu'en 1770.

Nous pouvons affirmer grâce à des documents, issus des archives de la Bastille, que ce dernier y est enfermé avant d'être transféré vers d'autres prisons. *Les Lettres du Cachet de Paris* mentionnent un certain « François Marca, sculpteur en plâtre de Besançon » parmi les prisonniers de 1767 à 1769⁵⁵.

À ce document, mentionnant la présence du piémontais dans les geôles parisiennes, s'ajoute une autre preuve de sa détention. Il s'agit des *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*⁵⁶. Nous apprenons que

François Marca, âgé de trente neuf ans, natif de Grandspas de Campertogno⁵⁷ en Piémont, Sculpteur en plâtre, logé à Paris, rue Saint-Jacques, en chambre garnie, a été transféré du Fort-l'Evêque, où il avoit d'abord été conduit à la Bastille le 22 Juin 1767, & de-là transféré à Bicêtre le 18 Juin 1769, d'où il a été mis en liberté le 24 Novembre 1770, avec un exil en Franche-Comté⁵⁸.

Ce document est très intéressant pour plusieurs raisons. Il nous renseigne, d'abord, sur le personnage ainsi nous sommes sûrs qu'il s'agit bien là d'Antoine François Marca puisque ses 39 ans correspondent à sa naissance en 1726. Nous avons, également, une indication quant à son lieu de résidence à Paris, il s'agissait de la rue Saint Jacques. Nous reviendrons sur cette information par la suite.

De plus, nous connaissons la durée de sa détention qui avoisinait les trois ans allant du 22 Juin 1767 au 24 Novembre 1770. Sa libération était assortie d'un exil⁵⁹ « en Piémont, où il est marié, soit à Secy-sur-Saône (Scey-sur-Saône), où il a son frère »⁶⁰. Si

⁵⁴ A.D.H.S. B 5664 et B 5665, 1765.

⁵⁵ Funck-Brentano F., *Les lettres du cachet de Paris. Etude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille (1659 - 1789)*, Paris, 1903, p. 377.

⁵⁶ J.-L. Carra, *op. cit.*, vol. 3, p. 123.

⁵⁷ Grampa di Campertogno.

⁵⁸ J.-L. Carra, *op. cit.*, vol. 3, p. 123.

⁵⁹ *Id.* p. 189.

⁶⁰ Nous ignorons qui est ce frère d'Antoine François... Nous lui connaissons une sœur mais pas de frère... s'agit-il d'une confusion ou d'une information que les archives de Mollia ne nous ont pas révélée...

nous continuons la lecture des mémoires de la Bastille, nous trouvons des informations quant aux raisons de son emprisonnement.

En effet, il est relaté que

[...] c'étoit un espèce de fou qui vouloit présenter un Mémoire, lui-même au Roi, sur les affaires politiques du Royaume. Il avoit déjà été arrêté à Versailles en 1763, parce qu'il vouloit parler à S.M., & lui donner, disoit-il, des avis. Il y eut un jugement de la Prévôté de l'Hôtel, qui le mit en liberté, avec défenses de paroître à Versailles, ni aux environs de la Cour⁶¹.

Visiblement lors de sa captivité à la Bastille il tente de s'échapper comme l'affirme un rapport retranscrit dans les mémoires. :

Etant à la Bastille, il a fait des tentatives pour s'évader ; il étoit venu à bout d'ouvrir les portes de sa chambre, & d'en desceller les pentures, par le moyen du fer de son poêle & de deux vis qui étoient au lit de sangle sur lequel il couchoit : ce furent les seuls instruments dont il se servoit pour cette opération, le reste fut de sa pure industrie. Les portes de la chambre de ce prisonnier étoient, ainsi que toutes les autres portes des chambres ou cachots destinés aux prisonniers de la Bastille, revêtues d'une forte ferrure fermant à clef, & en outre des verroux à valets derrière. Il a dit n'avoir été que trois heures pour faire cette besogne, dans laquelle il paroît qu'il n'a été secondé par personne. Il avoit même commencé à attaquer une porte qui fermoit la communication des tours ; mais il fut découvert par le Chevalier, Major du Château, homme très surveillant, & n'eut pas assez de tems pour achever cet ouvrage⁶².

Plusieurs événements lors de son séjour sont connus. Le 10 Mai 1767, face à l'état de François Marca qui devient fou, l'abbé Taaf de Gaydon préconise que lui soit « donner la promenade et quelques adoucissements ». L'année suivante, le 16 Mai, il est consenti que ce même abbé lui administre le sacrement de pénitence. Le 7 Novembre 1768, il reçoit « plumes, encre et papier » pour écrire à sa femme.

Ces années passées à la Bastille finissent par lui faire tourner la tête et il est transféré à Bicêtre le 26 Juin 1769⁶³. Là-bas, le rapport de l'Econome de l'hôpital affirme qu'il « se comportoit sagement et que la tête étoit tranquille depuis quelque-tems »⁶⁴.

⁶¹ J.-L. Carra, *op. cit.*, vol. 3, p. 189.

⁶² *Id.*, p. 189-190.

⁶³ *Id.*, p. 189.

⁶⁴ *Ibidem.*

Si ce passage relatif à la captivité de François Marca à la Bastille est anecdotique, la dernière partie abordant sa sortie de prison apporte des éléments intéressants.

Marca réclame sans cesse sa liberté et « un de ses parents étoit venu exprès de Franche-Comté pour la solliciter, & se chargeoit de le remmener avec lui & de veiller sur sa conduite »⁶⁵.

Il n'est pas considéré comme dangereux à en croire un rapport qui affirme « que c'est un fol, déjà jugé tel [...] lorsqu'il fut arrêté à Versailles en 1763. Comme il n'a point de mauvaises intentions, qu'il n'est point furieux, et qu'il a du talent [...] ».

Sa libération est facilitée par des sollicitations de deux personnages importants de Franche-Comté. En effet « M.le Prince de Baufremont & M.L'Archevêque de Besançon écrivirent en faveur de Marca, & il fut expédié un ordre de liberté de Bicêtre, & d'exil en Franche-Comté, chez ses parens, qui ne demandoient pas mieux de s'en charger »⁶⁶.

L'information que nous apporte ce passage est très importante. En effet nous apprenons que François Marca reçu le soutien de la part du prince de Baufremont ainsi que de l'Archevêque de Besançon, Mgr Antoine-Clériade de Choiseul-Beaupré⁶⁷.

Il semblerait donc que les Marca présents en Franche-Comté depuis une quarantaine d'année aux moments des faits avaient une réputation acquise et des relations avec de hauts dignitaires de la région. Ils ont ainsi la possibilité de se tourner vers ces derniers afin de demander la libération d'un des leurs.

Ce type de rapport illustre le clientélisme, alors, en place à l'époque. Il ne faut pas oublier que le Prince de Bauffremont avait employé François et son père pour la décoration de son château. Entre 1763 et 1767, il est également retourné dans le Piémont puisque son fils François est né en 1766.

L'activité de graveur.

Antoine François Marca, désigné dans les documents que nous venons de parcourir comme plâtrier, exerçait nous le savons également la fonction d'architecte ce qui le mena dans les colonies sud-américaines. Or il est fort probable qu'à Paris il se soit également tourné vers la gravure et qu'il travaillait dans un atelier de la capitale. Cette

⁶⁵ *Ibidem.*

⁶⁶ *Ibidem.*

⁶⁷ Antoine-Clériade de Choiseul-Beaupré, archevêque de Besançon de 1754 à 1774.

idée est confortée par deux éléments que nous pouvons mettre en relation. Tout d'abord, dans le procès-verbal de son arrestation, il est déclaré que François Marca est « logé à Paris, rue Saint-Jacques, en chambre garnie »⁶⁸. La rue Saint Jacques située dans le V^e arrondissement de Paris abritait de nombreux éditeurs, des marchands d'estampes et des ateliers de gravures. Parmi eux se trouvaient les familles Berey, Trouvain, Chataigner, Audran ou encore les Basset.

Au fait qu'il soit domicilié rue Saint Jacques vient s'ajouter un deuxième élément venant soutenir notre hypothèse Il s'agit, cette fois-ci de documents graphiques. En effet, ils existent plusieurs eaux-fortes colorées intitulées « *Vue perspective de la Grande Place de Lisbonne* »⁶⁹. Elles datent de la deuxième moitié du XVIII^e siècle et sont postérieures à 1755, date du terrible tremblement de terre qui ravagea la ville à la suite duquel la nouvelle place du commerce fut érigée. Cette gravure porte en plus de son titre, deux autres légendes.

La première « *Vue perspective de la Grande Place de Lisbonne, nouvellement bâtie sur les Desseins de François Marca* ». En dessous se trouve l'indication de la provenance de cette gravure puisqu'il y est écrit « *A Paris chez Basset rue St Jacques à Ste Geneviève* ».

À l'inverse de nombreuses autres gravures du même type éditées par Basset, celle-ci n'est pas numérotée.

Les Basset⁷⁰ sont, dès le XVIII^e siècle très actifs, dans le domaine de la gravure. Ils éditaient notamment de nombreuses vues d'optique alors très en vogue à l'époque.

La mention « sur les desseins de François Marca » nous permet de comprendre que le dessin préparatoire pour cette gravure a été réalisé par François Marca.

Même si certains auteurs valésiens lui attribuent le projet et la direction des travaux de la célèbre *Plaza do Comercio*, nous savons qu'elle a été construite par Eugenio de Santos. Nous pouvons très bien imaginer que lors de son séjour au Portugal il ait pu dessiner la place et qu'une fois à Paris ce dessin ait été utilisé comme modèle.

⁶⁸ J.-L. Carra, *op. cit.*, vol. 3, pp. 188-189.

⁶⁹ « [...] les vues d'optiques sont des gravures en taille douce à l'eau-forte, beaucoup plus rarement au burin, faites spécialement pour être regardées au travers d'un appareil d'optique ». Leur mise en couleur se fait à la main ou avec l'emploi d'un pinceau voire d'un pochoir. Elles répondent à des critères standardisés de taille et de format. En effet, elles sont généralement de forme rectangulaire et leurs dimensions varient de 25 à 30 cm pour la hauteur et de 40 à 45 cm pour la largeur. Cependant, ces caractéristiques peuvent parfois changer. » D'après S. Müller, « Les récréations d'optiques », in G. Sennequier, P. Ickowicz, N. Zapata-Aubé (dir.), *Miroirs, jeux et reflets depuis l'Antiquité*, Paris, 2000, pp. 231-236..

⁷⁰ Au sujet de l'estampe, voir :

M. Grivel, *Le Commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, Paris, 1986.

Cette gravure réalisée d'après un modèle de François Marca est la seule qui nous soit parvenue. Elle a été tirée à de nombreux exemplaires. Plusieurs épreuves sont conservées au Portugal dont une à la Bibliothèque Nationale du Portugal et une autre, chez un particulier, qui l'a mis en vente sur le site ebay⁷¹.

Jusqu'à présent seule cette gravure nous est parvenue mais cela n'exclut pas la possibilité que l'Italien en ait préparées d'autres dans l'atelier parisien.

et écrivain ?

François Marca devait être un homme très cultivé. Si l'on tient compte du fait qu'il rédigea un mémoire destiné au Roi, il ne faut pas oublier qu'il est également l'auteur d'un essai intitulé : *Un sogno in cui finse di essersi trovato nell'interno del globo, d'aver visto le grandi operazioni della natura, e, seguendo le idee fisico-geologiche d'allora, si provo' di spiegare l'origine dell'immane forza che arriva a scuotere più o meno parte del nostro emisfero*⁷².

Cet ouvrage est très certainement tiré des observations et du constat qu'il a pu faire du désastre qui ravagea Lisbonne. Malheureusement, malgré nos recherches, nous ignorons où il se trouve aujourd'hui.

Le retour en Italie.

Après sa période d'emprisonnement, il retourne en Italie pour finir ses jours auprès de sa femme. Sa carrière internationale, lui avait permis d'acquérir assez d'argent pour faire construire à Mollia, hors du hameau familial, une très belle maison aujourd'hui propriété des descendants de la famille Guala.

Dans cette maison, comme l'affirme les propriétaires actuels, est conservé un portrait de celui-ci. Il semble âgé d'une quarantaine d'années, il porte un costume très élégant, et tient dans une main des plans d'une construction (un de ses projets pour les jésuites ?) et dans l'autre il tient un crayon avec lequel il écrit sur un autre plan posé sur une table.

⁷¹ Annonce vue en Octobre 2010

⁷² G. Molino, *Mollia (La Mòjia). Tre secoli di storia e di tradizioni di un paese dell'alta Valsesia*, Magenta, 2006, pp.3-34

Il avait également acquis une certaine notoriété puisqu'en 1771, il fut sollicité par les habitants de Mollia pour intervenir auprès des autorités de Turin à propos d'un litige concernant le bois de la *Briisa*.

Cette même année, âgé de 45 ans, il s'éteignit dans son village natale, à la suite d'une vie bien remplie et mouvementée.

MARCA Carlo Giovanni I ou Charles Jean I

Fils de Giovanni Battista I, il est né le 29 Septembre 1731.

Sculpteur tout comme son père avec qui il travaille dans sa jeunesse.

Il se marie dans son village italien où il acquiert une vaste maison non plus dans le hameau de ses ancêtres, mais au centre du bourg de Mollia le long de la Via Roma. Il a plusieurs enfants : Pietro Antonio (né en 1771), Giovanni Battista III (né en 1766), Marianna (1764-1838), Maria Antonia (qui épousera Jean Baptiste II) et Michele Angelo, les garçons tout comme leur père sont stucateurs.

Il est mort le 5 Novembre 1787 à Mollia.

MARCA Carlo Giovanni II

Ce fils de Giuseppe Antonio est né à Mollia en 1733.

Il épouse une fille de la famille Marchetti.

MARCA Carlo Giovanni Michele ou Charles Jean Michel

Il est cité par Eric Thiou dans son ouvrage sur les citoyens de Besançon, car il a été reçu citoyen de Besançon en 1778, le 14 Novembre . Son prénom complet est « Carlo Giovanni Michele » (Charles Jean Michel).

Il fut, tout comme son cousin Joseph Marie, reçu maître au sein de la corporation des gisseurs de Besançon. Il réside dans cette ville comme l'affirme le marché pour la chaire de Gy qu'il signa en 1774.

Il est présent lors du mariage de Joseph Marie Marca, et il est désigné comme cousin paternel de ce dernier.

Il est difficile de savoir lequel des deux Charles, cités plus haut, correspond à celui qui est présent en France. Il faudrait essayer de retrouver dans les registres celui dont le nom complet est Charles Jean Michel...

MARCA Pietro Giacomo ou Pierre Jacques voire Pierre

« Sculpteur⁷³ »

Nous n'avons que très peu d'informations à son sujet.

Né à Mollia en 1751, Pietro Giacomo est un des frères de Giuseppe Maria et de Giovanni Battista II.

Il exerce également la profession de stucateur. Il a très certainement collaboré avec son frère puisqu'il est présent de façon certaine à Besançon au début du XIX^e siècle et peut-être même déjà à la fin du XVIII^e siècle.

Le 15 novembre 1809, il cède, tout comme son frère Joseph Marie, ses possessions italiennes à son frère Jean Baptiste I⁷⁴. En 1817, il achète une portion de la même maison que possède déjà en partie son frère. La transaction s'élevait à 2000 francs. Le 17 octobre 1821, un acte est

[...] passé devant Ledit Notaire Gaume [...] par lequel Ledit S[ieu]r Joseph Marie Marca et sa dite Epouse née Morel, vendent audit S[ieu]r Pierre-Jacques Marca. 1^o Les portions leurs appartenant dans la dite maison rue St Paul, 2^o d'un champs et un Pré sur Ougney, Et 3^o un terrain à Pandeure ou Roche d'Or, le tout avec réserve d'usufruit de la totalité en faveur dudit feu S[ieu]r Marca et de deux chambres et dépendances en faveur de sa dite épouse et [sic] moyennant le prix de deux mille deux cents francs [...]⁷⁵.

Dans les registres du même notaire, deux minutes du 10 Avril 1826 indiquent l'enregistrement du « testament public de Pierre-Jacques Marca, demeurant à Besançon » et une « donation entre vif⁷⁶s par le dit Pierre-Jacques Marca, à Catherine Morel, Vve en 1^o noces de Joseph-Marca [...] d'immeubles sur Besançon et sur Ougney ».

⁷³ A.M.B. E.670.

⁷⁴ A.D.D. 3^e20/32, f^o95.

⁷⁵ A.D.D. 3^e20/32, f^o95.

⁷⁶ Une donation permet à une personne (donateur) de transmettre de son vivant, de manière irrévocable et gratuitement, un bien lui appartenant à une autre personne (le donataire), qui l'accepte, définition extraite du site en ligne : www.service-public.fr.

Les A.D.D. conservent son testament olographe daté du 24 Octobre 1821. Le notaire Jean-Joseph-Augustin Lemoine a mis au rang de ses minutes ce document le 21 Novembre 1834.

La somme des biens qu'il possédait à sa mort s'élevait à 275 livres...Ce qui représente un très petit patrimoine...Malheureusement, la liste dressée après sa mort ne se trouve plus dans les liasses notariales.

Nous ignorons tout de son activité.

La mort de « Pierre-Jacques Marca, ancien sculpteur, célibataire » avait été enregistrée le 31 Octobre 1834 soit deux jours après le décès⁷⁷.

⁷⁷ A.M.B. E.670, enregistrement du décès de Pierre Jacques Marca, le 31 Octobre 1834

MARCA Giovanni Battista Nicolao ou Giovanni Battista II ou Jean Baptiste II

Frère de Joseph Marie et de Pierre Jacques, il est né à Mollia en 1753.

Il épouse une certaine Maria-Antonia elle aussi de Mollia. Etant de parenté proche avec Jean Baptiste, elle a besoin d'une dispense de son père (Carlo Giovanni, né en 1731) pour pouvoir se marier. Le couple eut beaucoup d'enfants : Clara (1792-1872), Maria Maddalena, Maria Domenica (née en 1796), Carlo Maria (1801-1868), Carlo Giovanni (né en 1811) et Pierre Jean Baptiste (1794-1820).

Jean Baptiste Nicolao Marca travaille en Franche-Comté à la fin du XVIII^e.

Il collabore avec son frère Joseph Marie. Nous le savons puisque sa signature « GB Marca » figure sur plusieurs contrats, devis et quittances. Cependant, nous ignorons s'il a systématiquement travaillé avec son frère durant son séjour bisontin.

Le « [...] quinze Novembre mil huit cent neuf [...] », il achète à « [...] Pierre-Jacques et Joseph Marie Marca [...] », ses frères, les « [...] Immeubles de la succession de leur père et mère sur les territoires de la Grampa d'asili et de la Molia en Italie moyennant le Prix de sept cent quatre vingt dix huit livres [...] ».

À la mort de son fils, il est l'héritier des biens de ce dernier, et l'enregistrement de l'acte nous apprend qu'il « [...] a quitté Besançon pour se fixer en Italie [...] » nous sommes alors en 1820.

Il meurt en 1825 à Mollia.

Nous voyons qu'à l'inverse de ses deux frères, il repart en Italie afin d'y finir sa vie, comme le faisaient les sculpteurs des générations précédentes.

MARCA Giuseppe Maria ou Joseph Marie voire Joseph

« Sculpteur en gyps⁷⁸ », « Maître gypsier⁷⁹ », « Sculpteur en stuc⁸⁰ », « Entrepreneur de bâtiments⁸¹ », « Plâtrier⁸² », « Gypseur⁸³ »

Il est souvent mentionné, à tort, sous le nom de « Joseph-Marcel », en raison de mauvaises transcription datant de la fin du XIX^e siècle et reprises au fil des siècles. Un premier exemple est celui du dictionnaire de Paul Brune concernant les artistes travaillant en Franche-Comté⁸⁴. En effet certaines dates et certains noms semblent avoir été mélangés voire inventés. L'auteur se référant à des notes de Castan⁸⁵, il est possible que des erreurs de lecture aient ponctuées les travaux de l'abbé. À la page 177, il mentionne un « Marca Charles Joseph Marcel » reçu citoyen de Besançon en 1783. Or, le prénom ne correspond à aucun des Marca existant, et la date 1783 correspond à l'année où Marca Joseph Marie a été reçu citoyen. Il y a ici une confusion entre Joseph Marie, rebaptisé Joseph Marcel et Charles Marca son cousin...

René Tournier, toujours dans la confusion, parlait d'un « Jean-Joseph Marca » en 1970⁸⁶ en faisant référence à Joseph Marie.

Nous avons la chance d'avoir retrouvé dans les différentes archives du Doubs de nombreux documents le concernant. Nous pouvons citer l'obtention des « Lettres de Citoyenneté », de son « Patos de couvreur », c'est-à-dire son inscription en tant que guide dans la confrérie des gisseurs, des actes de ses deux mariages, de son acte de décès et surtout de l'Inventaire dressé après son décès.

Ils sont conservés, pour la plupart, aux Archives Départementales du Doubs et à la Bibliothèque Municipale de Besançon. Ils concernent aussi bien sa vie privée que son activité.

Joseph-Marie fait partie des Marca pour qui nous avons retrouvé le notaire

⁷⁸ A.M.B, GG 29, f°39.

⁷⁹ A.M.B. GG 30, f°47.

⁸⁰ A.M.B. BB 198, f°114.

⁸¹ A.M.B. E 511, f°8.

⁸² A.D.D. 7Q157

⁸³ A.D.D. 3°20/32, f°95

⁸⁴ P. Brune, *op. cit.*, pp. 178-179.

⁸⁵ A. Castan, *Notes sur l'histoire municipale de Besançon*, 1898

⁸⁶ R. Tournier, « Maisons et hôtels privés du XVIII^e siècle à Besançon », in *Cahiers d'études comtoises*, Paris, 1970.

familial⁸⁷ et dont nous avons dépouillé les nombreuses minutes.

Il est né le 25 septembre 1755 dans le village de Mollia, comme la plupart des membres de la dynastie des Marca⁸⁸. Il est le fils du sculpteur Pietro Giovanni Battista (Pierre Jean Baptiste I) Marca et de Maria-Maddalena (Marie-Madeleine) Marchetti. Il est issu d'une famille de six enfants dont Pietro Giacomo, Giovanni Battista Nicolao ou encore Michelangelo.

Tout comme son entourage, il exerçait la profession de sculpteur et celle d'entrepreneur de bâtiment. Il est surtout actif en Franche-Comté, notamment à Besançon où il vivait. De son éventuelle activité en Italie, nous ne possédons aucune trace.

Au de-là de sa naissance en Italie, sa vie et son activité avant le début des années 1770 ne nous sont pas connues. Or il travaillait très probablement avec son père et ses oncles, respectant ainsi l'organisation familiale.

Les premières mentions remontent aux alentours des années 1770 et indiquent qu'il travaille sur le chantier de l'Hôtel Terrier en construction à Besançon⁸⁹. Il est, alors, âgé d'environ vingt ans. Il participe peut-être à la décoration de l'Hôtel de Ligniville, édifice projeté à la même époque par l'architecte Claude-Antoine Colombot.

Il venait probablement de se fixer dans la capitale comtoise en raison de l'importante quantité de travail disponible. Il ne la quitte plus jamais et s'y installe de façon définitive à l'inverse de nombreux autres Marca. Son arrivée est, peut-être, contemporaine à celle de son cousin Charles Marca qui habitait aussi la ville. Sont-ils arrivés ensemble ? La date exacte n'est pas connue. La seule indication dont nous disposons est donnée lors de l'enregistrement de son mariage en 1780. Nous apprenons qu'il est domicilié à Besançon, depuis quelques années.

Cet événement est mentionné dans les registres paroissiaux de la cathédrale Saint-Jean Baptiste de Besançon. En effet, le 27 Juin 1780, l'union est célébrée entre

Joseph Marie Marca âgé d'environ vingt sept ans sculpteur en gyps, originaire de

⁸⁷ Il s'agit du notaire Jean-Baptiste-Joseph Bélamy.

⁸⁸ A.D.D. 3° 20/32, « Acte de Naissance dudit feu S[ieu]r Marca arrivé à la Moglia le Vingt cinq Septembre Mil sept cent cinquante cinq » cité dans *l'Inventaire au domicile mortuaire de M[onsieur] Joseph Marie Marca*, rédigé par le notaire Jean-Baptiste-Joseph Bélamy entre le 18 et le 24 Février 1822.

⁸⁹ Archives privées du château de Moncley.

la paroisse de Moglia, diocèse de Novarre en Piémont [...] fils de feu Pierre Jean Baptiste Marca et de Marie Madeleine Marchetti dudit Moglia [...] [et] [...] Jeanne Pierrette Billet [...] fille de Jean Billet, Ferblantier [...]»⁹⁰

Le couple a eu deux filles : Jeanne-Baptiste Joseph née le 18 Juin 1781⁹¹, et Marie-Madeleine née le 2 Septembre 1783⁹² et morte le 23 Janvier 1814⁹³ à Besançon.

Ce mariage semble assez logique puisqu'en épousant la fille d'un ferblantier, Joseph Marie ajoutait à son réseau un fournisseur dont il pouvait avoir besoin. Il s'ouvrait également les portes, très fermées, du monde de l'artisanat.

Nous savons aussi que les Billet avaient dans leur entourage des artisans exerçant la même profession que les Marca. En effet, en 1792, lors du divorce entre Jeanne Pierrette et Joseph Marie, deux des témoins de la famille des ferblantiers étaient « Joseph Broeuille (?) » un gisseur⁹⁴ et « Urbin Morin, natif de Saumur demeurant à Besançon, gisseur »⁹⁵.

L'obtention de la citoyenneté et l'entrée dans la confrérie

Installé à Besançon, marié à une citoyenne - ce qui lui permettait de ne payer que la moitié des taxes d'obtention de la citoyenneté - Joseph Marie est reçu citoyen de Besançon le 20 Mars 1783. Un document de la B.M. de Besançon stipule que

Vu la Requête présentée par Joseph Marie Marca Sculpteur en Stuc natif de la Grande Paroisse de la Molia Diocèse de Novarre, tendante à ce qu'il plut à Messieurs l'admettre au nombre des Citoyens [...] la Compagnie a reçu et a admis led[it] Marca au nombre des Citoyens de cette Cité, à charge par lui de payer la Somme de Dix huit livres pour les nouveaux Droits, et celle de trente trois livres Six sous huit deniers pour moitié du droit ordinaire⁹⁶.

⁹⁰ A.M.B. GG 29, f°29, 1780

⁹¹ A.M.B., GG 30, f°34, 1781

⁹² A.M.B. GG 30, f°47, 1783

⁹³ A.M.B. 1E 606, acte n°321, volume II

⁹⁴ A.M.B. 1E 566, f°8, 1792

⁹⁵ A.M.B. 1E 511, f°8, 1792

⁹⁶ A.M.B. BB 198, f°114, 1783

Outre les nombreux avantages offerts par la citoyenneté, le sculpteur pu dès ce jour concourir à l'obtention du statut, très avantageux, de maître au sein de la confrérie des « Couvreurs, gissiers et blanchisseurs » de la ville.

Il postule dans la foulée et est admis le « 19 May » de la même année. Il s'acquitte alors des 9 livres à payer. Deux documents le prouvent.

Le premier intitulé « Etat de l'argent reçu par les Maitres Jurés à la réception des garçons couvreurs à la Maitrise pour l'année 1783 »⁹⁷ recense les postulants admis comme maîtres et indique la somme qu'ils ont versé. On peut y lire « Le 19 May, reçu de Joseph Marie Marca la Somme de9 livres ». Le second concerne l'inscription dans les délibérations municipales de l'obtention par Joseph Marie de son « *patos* » de couvreur. Son nouveau statut n'échappe pas aux autorités qui après l'avoir qualifié de « Sculpteur en gyps » en 1781 sur l'acte de baptême de sa première fille, le désigne comme « Maître gypsier » deux ans plus tard lors du baptême de la seconde fille.

À partir du début des années 1780, les chantiers importants se succèdent pour Joseph Marie et son équipe. Entre 1780 et 1784, ils travaillent sous les ordres de l'architecte Bertrand lors de la construction du théâtre de Besançon. De 1781 à 1791, ils sont actifs au château des Terriers-Santans à Moncley avec le même architecte.

En 1787, un marché est passé avec Luc Breton pour le bas-relief en stuc accompagnant une *Pietà* en marbre dans une chapelle de l'église Saint-Pierre de Besançon.

Le marquis Du Cheylard et son architecte Bertrand confièrent, en 1788, à Joseph Marie les « [...] fournitures et ouvrages [...] » dans « [...] plusieurs bâtiments et maisons appartenant à M[onsieu]r du Cheylard [...] »⁹⁸, malheureusement non localisés.

À la veille de la Révolution, ils collaborent également avec l'architecte Colombot. Ils décorent, très probablement, la façade de la maison de la Veuve d'André et débentent un chantier conséquent, celui de l'hôtel de Lavernette qui dure trois ans. En 1808, ils sont également présents sur le chantier du château de Ray.

Bien ancré dans la vie bisontine, Joseph Marie décide même de se séparer de ses possessions italiennes héritées de son père en 1778. Il avait un quart des biens, le reste

⁹⁷ A.D.D. 1E 49

⁹⁸ A.D.D. 3°6/24

étant destiné à ses trois autres frères⁹⁹.

Une transaction du 15 juin 1801¹⁰⁰, conservée aux Archives Départementales du Doubs, prouve qu'il cède à son oncle Antoine Marchetti « maison, terres labourables, (sic) et bois situés aux lieux et territoire de la Grampa commune de Moglia et sur la commune de Campertogno ». Il obtient en contre-partie

une maison située à S[ain]t Jean de Lône appartenant aud[it] S[ieu]r Marquetty qui l'a acquise [...] le Dix Sept Juin mil sept cent quatre vingt trois. Lad[ite].Maison et ses dépendances située rue Boirin touchant de Levant une maison appartenant au S[ieu]r Guillebeau entrepreneur ; de couchant [sic] ayant du S[ieu]r Gagey ; de septentrion le S[ieu]r Bouquet aux droits de la cidevant abbaye de Citteaux et de midy lad[ite] Rue Boirin ou grande Rue¹⁰¹.

D'autres documents nous ont également permis de retrouver les adresses de Joseph Marie et les transactions immobilières qu'il réalise durant toutes ces années. Il s'installe d'abord avec son épouse Jeanne Pierrette dans la rue Ronchoux. Les archives de l'imposition mentionnent les taxes payées par Joseph Marie. Il y figure comme « maître plâtrier » habitant au numéro 219 de la rue¹⁰². Après son divorce, il quitte cette rue, devenue suite à la Révolution, Rue Helvétique (section du Capitol) et opte pour la rue des Granges. Il se remarie avec Catherine Morel¹⁰³ en 1794 et avec sa nouvelle épouse, ils achètent de nombreuses parcelles de vignes autour de la capitale comtoise et une maison rue Bersot, à Besançon.

À partir de l'an X, il acquiert en plusieurs fois une maison située rue Saint Paul, actuelle rue Bersot. La maison en question était située au n°67 parfois désigné comme le n°44. Aujourd'hui encore, sur le bâtiment, occupé par des logements et un bar, nous pouvons lire les deux numérotations. Les archives, encore une fois, permettent d'individualiser avec exactitude les différentes transactions réalisées entre l'an X (1802) et l'an XIII (1804). Joseph Marie achète ou loue petit à petit les portions d'une maison où il installe aussi son atelier.

⁹⁹ Jean Baptiste, Michel Ange et Pierre Jacques.

¹⁰⁰ A.D.D. 3°34/81, f°58.

¹⁰¹ A.D.D. 3°34/81, f°58.

¹⁰² A.M.B. CC 419 (1785).

¹⁰³ Née en 1774 à Vriange dans le Jura et morte le 5 Juin 1841 à Besançon, A.M.B. E.691, registre des décès de 1841.

Une première transaction remonte au 22 Germinal de l'an X (12 Avril 1802). Elle est signée avec le « C[itoyen] Jean-Antoine Cuchot entrepreneur demeurant à Besançon » et s'élève à 1400 livres. Cette somme permet à Joseph Marie Marca et sa compagne d'acquérir une portion dans « [...] une maison située à Besançon, Rue S[ain]t Paul N°67. Touchant Pardevant qu'est de septentrion lad[ite] Rue, Par derrière qu'est de midi le C[itoyen] Mouton, d'un côté qu'est de levant la cidevant maison de force, et de l'autre côté qu'est de couchant le C[itoyen] Champagne » et « un terrain en friche et broussailles situés sur le territoire de cette ville, Lieud[it] à Pandeure ou Roche d'or. »

Cette portion de maison est constituée de

deux chambres à l'étage sur la Rue, un grenier au dessus, une cève sous le premier corps de logis ayant son entrée sur la Cour à gauche en entrant ; une Écurie à droite, sous le second corps de logis une portion de Jardin au joignant de la maison de force, une Place à fumier, à gauche en entrant ; avec le droit dans les Cour, allées, Latrines et aisances communes de lad[ite] maison.

Le terrain situé à Pandeure est d'environ « neuf ares ».

Une autre portion fut achetée le 1^{er} Méssidor de l'an X (20 Juin 1802) à la famille Viénot pour 1650 livres. Le reste des achats date du treize Floréal de l'an XI (3 Mai 1803) et le 28 Thermidor de l'an XIII (20 Octobre 1804), il signait un bail de six ans pour une portion appartenant à la famille Chevrier. Dans cette maison, il hébergeait également son neveu Pierre Jean Baptiste II Marca et pendant un temps son frère Pierre Jacques. Ce dernier acheta ensuite une portion du même édifice. La rue Bersot devint alors le « fief » des Marca.

À Besançon, Joseph Marie était intégré à la population locale et a tissé des liens avec d'autres membres de sa corporation et avec d'autres artisans. Plusieurs de ces personnes apparaissent en la qualité de témoins lors de différents événements importants de sa vie.

Parmi les « proches » du piémontais, nous pouvons citer le gisseur Henry Bailly, âgé de 41 ans, présent comme témoin à la mort de Pierre Jean Baptiste II Marca en 1820. La signature de ce même Bailly se retrouve sur l'acte de décès de Joseph Marie deux ans plus tard.

Un marbrier nommé Charles Perron, âgé de 43 ans, est là lors du décès de Joseph Marie. S'agit-il d'un parent de Claude Perron, tailleur de pierre, qui collabore avec Charles Marca à Gy vers 1774

Trente ans plus tôt, lors du divorce du sculpteur, Claude François Paget¹⁰⁴ paraphait le document officiel en la qualité de témoin de l'italien. N'oublions pas que les Paget collaborèrent au minimum à deux reprises avec les Marca. Sur les chantiers du théâtre de Besançon¹⁰⁵ et de l'hôtel Lavernette¹⁰⁶.

Lors du remariage de Joseph Marie, « Joseph Huvier, couvreur », est témoin¹⁰⁷. Il est intéressant de souligner que Joseph Huvier soit entré dans la corporation des « Couvreurs, gissiers et blanchisseurs » la même année que Joseph Marca ainsi que deux membres de la famille Perron.

À sa mort, en 1822, un inventaire complet de ses biens est dressé. Ce document fort précieux est conservé aux A.D.D. Il nous a apporté un grand nombre d'éléments nouveaux et intéressants.

Grâce à cet inventaire nous apprenons que Joseph Marie Marca rédigeait des mémoires de tous les ouvrages qu'il réalisait. En effet, le notaire, Bélamy mentionne en 1822, une série de documents regroupés sous l'appellation « Mémoires d'ouvrages de Gypserie et autres faits par feu M[onsieur] Marca ». Ces « mémoires » se présentent sous la forme de deux liasses composées, pour la première, de « soixante cottes numérotées » et pour la seconde, de « vingt cinq cottes numérotées ». Malheureusement, le rédacteur de l'inventaire précise qu'il est dans l'incapacité de reporter sur sa feuille les informations car se sont, dit-il, « des mémoires informes », « surannés » « bâtonnées » et de ce fait « d'un recouvrement difficile »... Nous ignorons où se trouvent ces notes aujourd'hui.

Un autre notaire, Lemoine, cite un litige¹⁰⁸ entre le piémontais et le Sieur du Cheylard et explique qu'à propos de ces travaux, il existe un document rédigé par Joseph Marie Marca. Ce qui vient conforter la preuve de cette pratique chez l'Italien mais commune aussi à de nombreux artistes et artisans.

¹⁰⁴ Paget Claude-François, couvreur et gypseur, né à Besançon le 25/10/1755, « entrepreneur des fortifications » le 30 Brumaire an VI (20-11-1797), fils de Claude-Antoine Paget couvreur et de Marguerite Gatelet. D'après J.-M. Thiébaud, *op. cit.*, p. 353.

¹⁰⁵ A.M.B. DD 35, f°84.

¹⁰⁶ A.D.D. 7 F2, fond Lavernette.

¹⁰⁷ A.M.B. 1E 22, f°22, 1792.

¹⁰⁸ A.D.D. 3°6/24.

À sa mort, en 1822, un inventaire après décès a été dressé. La somme totale de ses possessions montre qu'il ne possédait pas une fortune immense. Cette estimation des « [...] effets mobiliers [...] qui se sont trouvés au domicile commun des dits S[ieu]r & D[ame] Marca [...] » se porte à la « [...] Somme totale de trois mille six cent soixante trois francs quatre vingt dix centimes ci -----3663-90 [...]».¹⁰⁹.

Il semble d'après certains éléments trouvés dans l'inventaire dressé par le notaire Bélamy en 1822, suite au décès de Joseph Marie Marca, que ce dernier avait une petite collection artistique personnelle. Nous y trouvons premièrement des tableaux. Malheureusement, les sujets ne sont pas explicités par le notaire, il précise cependant que dans la maison se trouvaient «trois tableaux en Portraits d'Etrangers, peints à l'huile» auxquels s'ajoutent « deux petits cadres sous verre », «Trois petits cadres »¹¹⁰ et « Deux petits Tableaux peints à l'huile » placés dans différentes pièces de la maison.

Il possédait également trente et une médailles « tant en plomb qu'en Cuivre ». Une fois encore nous n'avons pas d'indications quant aux sujets représentés. Les collectionnait-il ? En faisait-il commerce ?

Il avait également deux « Christ en ivoire » et « un crucifix en or du poids de Cinquante sept grammes-quatre décigrammes », des objets de piété de valeur.

Le notaire mentionne également une très modeste bibliothèque composée d' « une Vingtaine de Volumes d'ouvrages dépareillés » et d'un exemplaire de « l'Orlando Forioso de l'Arioste » en quatre volumes. Peut-être que parmi ces ouvrages se trouvaient des manuels d'architecture ou des recueils de modèles utilisés par les artisans. Rien ne nous permet de l'affirmer.

Ces ouvrages appartenaient peut-être à son neveu puisque son inventaire après décès de 1820 fait état de vingt volumes d'ouvrages dépareillés¹¹¹. De même, parmi les tableaux que possédait Joseph Marie certains proviennent, peut-être, des biens de Pierre Jean Baptiste.

¹⁰⁹ La transcription complète est disponible dans la deuxième partie de ce volume.

¹¹⁰ Ces « trois petits cadres » étaient accompagnés d'un « Christ en ivoire ». Il s'agissait peut-être de représentations de Saints ou de Notre-Dame destinées à la dévotion personnelle de Joseph Marie et son épouse.

¹¹¹ A.D.D. 3°6/16.

Joseph Marie, mort à Besançon le 13 Février 1822¹¹², avait comme héritiers son épouse Catherine Morel et trois petits enfants. Ces derniers se prénomment Etienne, Eléonore et Charles Jourdain¹¹³.

MARCA Michelangelo

Un des frères de Joseph Marie.

Nous n'avons pas d'informations à son sujet, si ce n'est qu'il était notaire à Aoste¹¹⁴.

¹¹² A.M.B. E.634, acte n° 106, 1822.

¹¹³ « [...] Etienne, Eléonore et Charles Jourdain, Enfants mineurs seuls procréés du Mariage d'entre lui et feu Dame Marie-Magdeleine Marca, et par représentation de celle-ci seuls habiles à se dire et porter héritiers de Mondit S[ieu]r Joseph-Marie Marca, leur ayeul maternel [...] », extrait de A.D.D. 3°20/32, f°95.

¹¹⁴ A.D.D. 3°20/32, Joseph Marie possédait « [...] une copie informe du Testament du S[ieu]r Michel-Ange Marca Notaire à Aoste [...] » dans l'Inventaire au domicile mortuaire de M[onsieur] Joseph Marie Marca, rédigé par le notaire Jean-Baptiste-Joseph Bélamy entre le 18 et le 24 Février 1822.

MARCA Francesco II ou François II

« gyssier »

Fils de Antoine François Marca, il est né à Mollia en 1766.

Probablement en contact avec les Marca de Besançon, il est lui aussi plâtrier. Nous ne disposons que de très peu d'informations à son sujet.

En 1806, il est actif en tant que « gyssier » sur le chantier mené par l'architecte Aubert de la nouvelle préfecture du Jura, installée dans l'ancien monastère des Bénédictins de Lons-le Saunier. A cette époque, la restructuration administrative napoléonienne entraîne l'installation des nouvelles institutions dans d'anciens établissements religieux.

Il est mort à Lons en 1814, à l'âge de 48 ans¹¹⁵.

¹¹⁵ A.D.J. 5 Mi 617, 1814.

MARCA Pietro Giovanni Battista II ou Pierre Jean Baptiste II.

« Sculpteur »¹¹⁶

Nous ne disposons que de très peu d'informations à son sujet. Les seuls documents le concernant que nous avons retrouvés sont son acte de décès et l'inventaire après décès dressé à sa mort.

Né le 27 septembre 1794 à Mollia, il est l'un des 6 enfants du couple Giovanni Battista II Marca et Maria Antonia Marca.

Il a rejoint son oncle Giuseppe Maria afin de se former et d'exercer la profession de sculpteur à Besançon. Il occupe pendant un temps « une chambre située au second étage de la maison de M[onsieur] Fachard, rüe des Granges ». Il passe ses derniers jours « à Besançon [...] dans la maison de M. Joseph Marca, sculpteur, rue St Paul n°67, dans une mansarde ayant jour sur la cour ». L'inventaire après décès nous indique qu'il vivait en communion avec son cousin germain, Jean-Pierre Janny, lui aussi sculpteur.

Il ne possédait pas beaucoup de bien et une partie avait été achetée en commun avec son cousin germain Janny. Cette pauvreté s'explique par sa mort prématurée et le fait qu'il n'ait pas pu « faire carrière », ni gagner convenablement sa vie. L'inventaire après décès¹¹⁷ fait état de quelques ouvrages, d'outils témoignant de son métier de sculpteur, d'un Christ en plâtre, d'une clarinette, d'habits et de plusieurs tableaux destinés à être vendus.

La maladie l'emporta le 7 Décembre 1820, il était alors âgé de 26 ans. Célibataire, Il est mort sans descendance et « [...] laisse pour héritiers, Jean Baptiste Marca¹¹⁸, Marie Antoinette Marca¹¹⁹ les pères et mères, Claire¹²⁰, Dominique¹²¹, Madeleine¹²² & Charles¹²³ Marca, ses frères et sœurs [...]» tous en Italie.

¹¹⁶ A.D.D. 3^e 6/16.

¹¹⁷ A.D.D. 3^e 6/16.

¹¹⁸ Giovanni Battista Nicolao (1753-1825).

¹¹⁹ Maria Antonia (née en 1762).

¹²⁰ Clara (1792-1872).

¹²¹ Maria Domenica (née en 1796).

¹²² Maria Maddalena.

¹²³ Carlo Maria (1801-1868) ou Carlo Giovanni (né en 1811).

Son activité ne nous est pas connue. Nous pouvons toutefois imaginer qu'il ait travaillé sous les ordres de son oncle. Il avait certainement rejoint l'équipe qui comptait alors encore son père au début du siècle.

MARCA Carlo Maria

Il est né à Mollia le 28 novembre 1801. Il est l'un des enfants de Giovanni Battista Nicolao. En 1825, il épouse Marianna Guala avec qui il a de nombreux enfants : Antonia (1826-1879), Antonio (né en 1826), Giovanni-Battista (1828-1872), Pietro (né en 1838) et Cristina (1830-1913).

D'après les archives du village de Mollia, il exerce la profession de « gessatore », c'est-à-dire gisseur ou plâtrier, se plaçant ainsi dans la continuité par rapport à ses ancêtres. Son activité le mène à quitter sa patrie comme l'atteste une demande pour un passeport datée du 22 septembre 1841.

MARCA Antonio

Né en 1826, il est le fils de Carlo Maria. Probablement formé par son père, il exerce le même métier.

MARCA Giovanni Battista III

Né à Mollia en 1828, il embrasse la même profession que son père Carlo Maria et que son frère Antonio. Dès 1842, il fait une demande pour un passeport en tant qu'entrepreneur. En 1855, il fait deux nouvelles demandes mais cette fois-ci comme « gessatore ». Il travaille certainement dans le centre de la France comme le laisse à penser son décès à Monistrol-sur-Loire en Auvergne, en 1872

MARCA Pietro

« muratore »

Dernier des enfants de Carlo Maria, il est né en 1838 à Mollia. Il travaille comme maçon (« muratore »). Tout comme ses frères, il demande un passeport afin de quitter la Valsesia pour des raisons professionnelles.

Les Marca dans la Vallée d'Aoste.

Un petit groupe de membres de la famille Marca est présent dans la Vallée d'Aoste. Nous savons, grâce à des documents, qu'un petit noyau s'était formé dans la ville de Castiglione où plusieurs membres ont été localisés. Un d'entre eux était stucateur, d'autres travaillaient comme forgerons ou sont qualifiés d' « *ouvriers* » mais sans plus de précisions.

Les informations dont nous disposons permettent de dater leur présence entre le troisième tiers du XVIII^e siècle et le premier quart du XIX^e siècle.

D'abord, nous pouvons citer, Pietro Marca¹²⁴ localisé à Châtillon en 1772. Il réalise le retable en stuc de l'église Santa Barbara¹²⁵. Nous n'avons malheureusement pas d'autres informations le concernant.

Entre 1772 et 1792, Antoine Marca et Nicolas Marca travaillent comme forgerons.

Nicolas Marca, commanditaire du retable réalisé par Pietro Marca, est l'auteur d'une lettre¹²⁶ conservée à Mollia. Dans cette missive envoyée de Castiglione¹²⁷, datée du 22 Juillet 1808 et signée « Nicola Marca », il explique qu'il profite du retour de son neveu au pays pour transmettre ce courrier¹²⁸. Le destinataire, qu'il vouvoie, n'est pas identifié. Nicolas Marca fait état de différents paiements comme les cent quarante lires de Milan versées à « Loico di Grassonet » et évoquent aussi des quittances.

D'autres traces de Nicolas ont été retrouvées dans les archives des comptes de la famille de Challant. Il s'agit de paiements pour des travaux non précisés, entre 1799 et 1802.

Tous ces éléments permettent d'affirmer sa présence entre 1792, commande du retable et 1808, date de la lettre.

¹²⁴ B. Orlandini, *Artigiani e artisti in Valle d'Aosta dal XIII secolo all'epoca napoleonica*, Aoste, 1998, pp. 281-282.

¹²⁵ Sainte Barbe patronne des mineurs, métallurgistes et autres corporations liées au feu. C'est peut-être ce qui a poussé un forgeron à faire construire un retable.

¹²⁶ Lettre conservée dans les archives paroissiales de la commune de Mollia et dont une copie est détenue par Tiziana De Marchi.

¹²⁷ En italien Castiglione ou Châtillon en français, localisé dans la Vallée d'Aoste.

¹²⁸ « [...] Con l'occasione che il mio nepote a volluto portarsi per qualche giorni in patria li o inviato la presente [...] » extrait de la lettre.

Le troisième volume de l'Inventaire des Archives des Challant rédigé par Joseph-César Perrin¹²⁹ mentionne d'autres Marca.

Il s'agit de Jean Baptiste Marca¹³⁰ mineur qui le 15 Décembre 1792 « présente la note des travaux faits au filon de Chamdepraz » et de son neveu Jean-Joseph Marca, également mineur¹³¹. L'année suivante, en 1793, Jean Baptiste « recoure au comte de Challant pour obtenir l'exemption du service militaire » de son neveu.

La liste se poursuit avec Jean-Pierre¹³² et Pierre Joseph¹³³ tous deux ouvriers recevant des paiements entre 1798 et 1802.

¹²⁹ J.-C. Perrin, *Inventaire des archives des Challant*, Aoste, 4 volumes, 1974-1977.

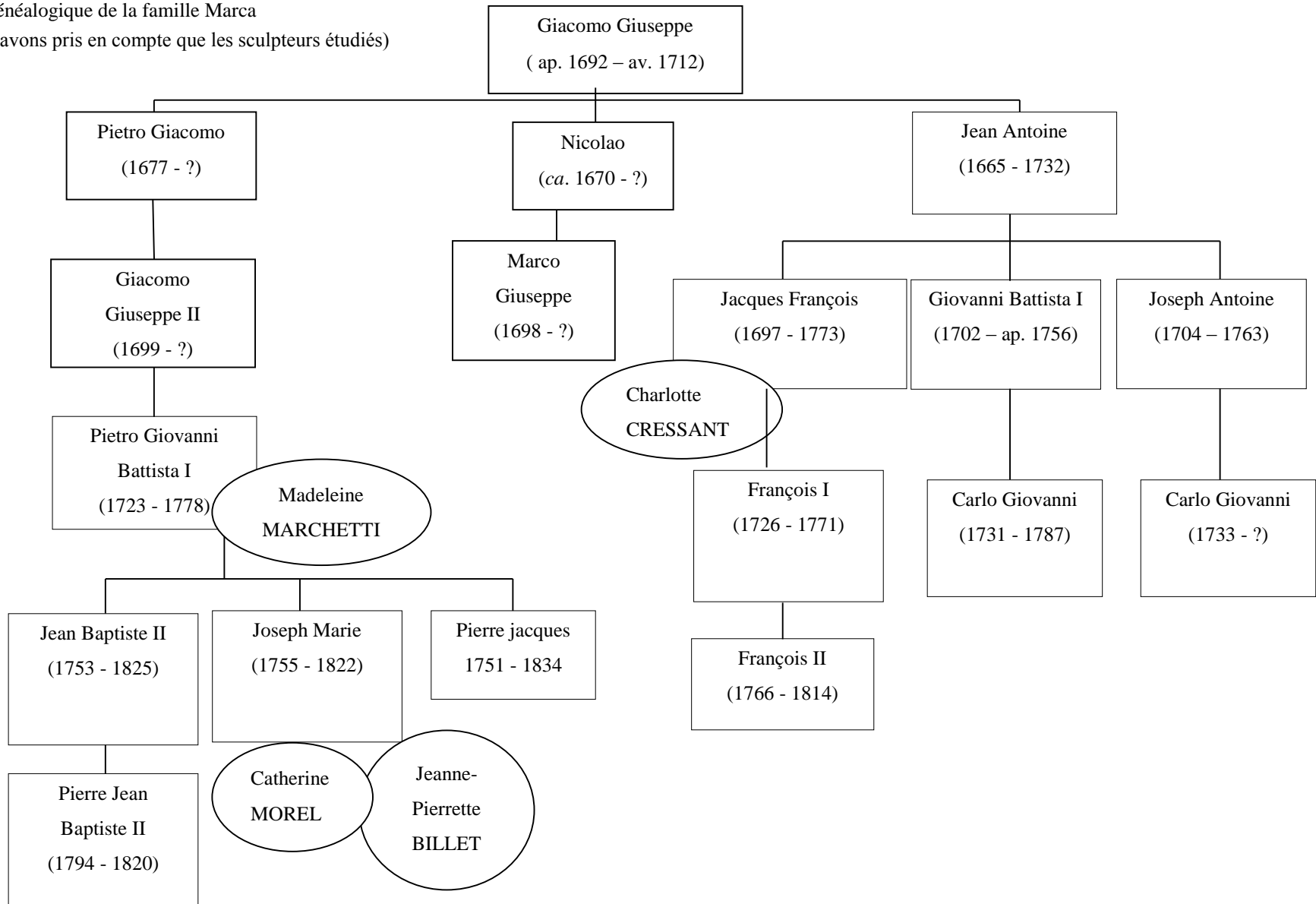
¹³⁰ J.-C. Perrin, *Inventaire des archives des Challant*, Aoste, volume III, 1976, p. 80, 207 et 561.

¹³¹ *Id.*, p.207.

¹³² *Id.*, p.561.

¹³³ *Id.*, p.605.

Arbre généalogique de la famille Marca
 (nous n'avons pris en compte que les sculpteurs étudiés)



PARTIE II

PIÈCES JUSTIFICATIVES

P. J. n°1, extrait de A.D.J. 5^E 286-259
marché pour les retables de Villevieux, 1716-1717

Ce jourd'huy quatrième may mil sept cens et seize avant midy, en la maison curiale de Villevieux, ont comparu en personnes, Jean Antoine Marche m[aître] sculpteur en plastre de l'evesché de Novare en Italie, d'une part, Claude Medigue eschevin dud[it] Villevieux assisté des S[ieurs] Claude François [sic] et Ferdinand François Thevenot dud[it] lieu, d'autre part. Lesquelles parties ont fait le marchez que sensuit, à sçavoir que led[it] s[ieu]r Marcha s'oblige de faire un retable en plastre dans une des chapelle de l'église dud[it] Villevieux, suivant et conformément le dessein qu'il a donné, charge de dex grandes collones de chaque costé avec les corniches et architecture convenable, un cadre cintré à contenir un tableau et un couronnement conforme aud[it] dessin. Toute l'architecture en couleur de marbre et la sculpture en blanc, pour lequel retable les[dits] Medique [...] ont promis payer aud[it] Marcha la somme de cent quatre vingt livres dans le jour de feste de saint Martin d'hiver prochain à peyne de [sic] [sic] [sic] luy fourniront du grain pour la nourriture pendant le temps qu'il emploira aud[it] ouvrage et fournissant tous matériaux [...] et luy fourniront aussy une chambre et un lit pour le le loger [...]

M[ae]stro Jouan Antonio Marcha affermo come sempre

H. Bouchard curé de Villevieux

Thevenot

Le quatorzième jour du mois de juin de lad[ite] année mil sept seize (?) les susd[its] habitants et commis de la Villevieux ont fait nouveau marché avec le susd[it] Antoine Marcha Italien maître sculpteur en platre pour le retable de l'autre chapelle de leur église de Vilelvieux, de même ouvrage et sculpture de l'autre retable qu'il a fait en l'une des chapelles de lad. église avec les deux colonnes de chaque costé dud[it] retable, bien et dehuement marbrée comme le premier et bien conditionné à dire d'expers, et ce moyennant le prix et somme de deux cent livres tournoises et six mesures de froment que lesd[its] s'obligent de luy payer à Noël prochain ; et au surplus de lui fournir tout matériaux en place et son logement pendant le temps qu'il les travaillera [...]

Je soussigné confesse avoir touché et reçu de René Chalumeaux échevin de la communauté de Villevieux la somme de cent quatre bieng livres monnoye du Royaume

à conte des marchés cy dessus des retables que j'ai fait aux deux chapelles de l'église de
Villevieux sans préjudices de surplus, approuvant la présente quittance quoique écrite
par les mains du S[ieu]r Bouchard curé dud[it] Villevieux ; fait en la maison curiale
dud[it] lieu le vingt six septembre de l'an mil sept cent dix sept. M[aest]ro Antonio
Marca qui approuve [...]

P. J. n°2, extrait de A.D.H.S. 2^e 5087
marché pour les retables et le décor en stuc de l'église de Beaujeu, 1742

L'an mil sept cens quatre deux le quinziesme jour du mois de juillet après midy au lieu de Beaujeux sur la place publique dud[it] lieu pardevan moy Jean-François Carret no[tai]re royal [...] furent présens et ont comparus en personnes Martin Guillon et Nicolas Huot eschevins en exercice aud[it] Beaujeux lesquels ayans faits assemblée au son de la cloche sur lad[ite] publique à la ma manière or[dinai]re pour délibérer entre eux à faire un retable à l'église paroissiale dud[it] Beaujeux, comme nécessairement il faut un et qu'il est ordonné par la visite du Monseigneur l'Illustrissime et révérendissime archevêque de Besançon, à l'effet de quoy se sont présentés François Martin [...], tous habitans manans et résidans aud[it] Beaujeux [...] d'une part et François Marqua Sculpteur en gy et marbre artificiel demeurant à Scey sur Saône italien de nation d'autre part, lesquelles partyes ont faits [...] les marchés et conventions suivantes savoir,

1°

que le s[ieur] Marqua s'oblige de faire et construire un retable en quatre colonnes et deux pillastres au maîstre autel delad[ite] Eglise aud[it] Beaujeux,

2°

Faire un autel a tombeau avec les deux crédences.

Rabaissé l'autel et le mettre d'hauteur convenable abaissé au moins d'un pied

3°

Faire de chaque costé sur les crédences deux figures d'hommes au choix des habitans au naturele qui seront supportés sur des pieds destaux de la même hauteur que les collonnes, bien entendu que la fenestre demeurera en son entier depuis le bas jusqu'à la corniche qui règnera au-dessus des grands [sic] qui sont dans lad[ite] fenestre et au-dessus de lad[ite] corniche il y sera fait et construit une image et figure de l'Assomption Nostre Dame accompagnée des six anges, le tout avec des nuages en gloire et tous placés à jour autant que l'on pourra pour laisser paraistre lad[ite] fenêtrre et le couronnement sera fait avec des consoles garnies de feuillages, avec un dais ovaille¹³⁴ garny de rideau

¹³⁴ Ovale ?

soutenu par deux anges suivant qu'il est porté et marqué sur le dessin. Toute l'architecture du retable sera de l'ordre composé.

Toutes les murailles pilliers et voûtes, tant du sanctuaire que du cœur, seront piqués et dressés a la règle et blanchie en stuc blanc pour ce qui est du fond des murailles et voutes et les deux pilliers en entrant dans le sanctuaire avec les quatre harrestes de la voûte et les deux autres pilliers contre la muraille au fond du sanctuaire seront tous colorés en façon de marbre, au choix des ha[bit]ans, de mesme que les pilliers du cœur et redoubleaus de toutes [sic] avec les arreste et voûtes le tout jusqu'au deux collateraux qui seront faits de mesme matière.

La fenestre sera ornée d'un cadre tout autour et à chaque costé garnie d'une console et de feuillage et au-dessus garnie d'une grande teste d'ange et une petite cartouche qui servira de clef à la fenestre, et toute L'embrassure de la fenestre mise en façon de marbre Co[mm]e celle d'auteur et de l'autre costé à maindroite contre la muraille garnie l'arc doublant du costé du sanctuaire d'un cadre et dans le milieu simetriser la fenetre qui est de l'autre costé et le bas de la fenestre jusqu'à terre et la porte de la sacristie sera fait et construit une façon de boisure le tout en façon de marbre. Plus j'oblige encore led[it] Marqua de constuire deux petits autels et retables contre le chœur dans les endroits, où sont dressés les autels de la Conception et de s[ain]t gras et en place de celuy de la Conception sera celuy de s[ain]t Roch pour simetriser le maistre autel.

Les deux autels et retables seront construits à deux collonnes un gradin sur l'autel avec pied d'estaux et dans le milieu sera fait une niche et une figure de s[ain]t gras à droite et celle de s[ain]t Roch à gauche en grand relief, et d'hauteur naturel, et les couronnements desd[its] retables sera avec une petite gloire et des têtes d'anges garnies de consoles d'auteur de convenable et les [sic] bien garnies et remplies le tout de bon stuc et gy bien marbrée, poly et lustré. Le S[ieur] Marqua s'oblige de fournir tous matériaux nécess[ai]res pour faire lesd[its] ouvrages. Savoir, pierres brutes, pierres blanches, chaux, sables, gy, fer, couleurs, compositions et mastiques, et g[éné]ralement tou ce qui est nécess[ai]res pour mettre [...] ouvrage en sa perfection toutes les couleurs fines et bonnes au choix des habitans à la réserve des perches pour échafauder qui luy seront fournies par les ha[bit]ans et les remettrons à l'église pour échafauder le chœur, tous lesd[its] ouvrages bien faits et plois à dire de gens connoissans s'oblige led[it] S[ieu]r Marqua de commencer led[it] Ouvrage au plustot et de rendre parfait l'autel, et de rendre parfait le m[âit]re autel pour le quinze aout prochain et les deux petits retables citot que la grande nef sera blanchie et en état. Moyennant lesd[its] ouvrages faits et parfaits, les

habitans promettent payer aud[it] Marqua huit cens monnoye du Royaume qui luy seront payées, savoir deux cens livres en commencement de l'ouvrage, trois cens livres quand il sera à moitié fait et le restant qui est de trois cens livres [...] luy seront payées après rendue de l'ouvrage [...] lesd[its] payemens luy seront faits par Messire Jean-Claude comte d'Hennezel, seigneur dud[it] Beaujeux s[ain]t Vallier, Pierrejux, Quitteur [...] qui recouvrera cette somme sur le prix de l'adjudication du quart de réserve, comme lesd[its] habitans y consentent [...]

P. J. n°3, A.D.D. 2^e 2528
marché pour les retables de Recologne, 1747

L'an mil sept cent quarante sept après le midy du quinze Octobre au lieu de Recologne par devant François Deleule de Marnay no[tai]re Royal et en présence des Témoins soussignés furent présents le S[ieu]r Pierre Démougeot dud[it] Recologne agissant tant en son nom que comme procureur spécial des habitants et co[mmun]auté dud[it] Recologne aux promesses faites de faire agréer et ratifier le contenu aux présentes si besoin fait aux habitants et échevins dud[it] Recologne, lesquels agréments et ratifications vaudront par la signature que lesd[it] echevins et habitants aposeront au bas du présent acte d'une part, et le s[ieu]r François Marca architecte en stuc demeurant à Scey Sur Saone d'autre part, entre lesquels ont été faits les marchefs et conventions qui suivent. Savoir que led[it] François Marca a promis et s'est obligé comme il fait par les présentes de dans le jour de feste s[ain]t Martin d'hivers de l'an qui vient, mil sept cent quarante huit, bien et dument faire et construire à dire d'experts et gens a ce connoissants, trois retables en stuc colorés en façon de marbre artificiel au goust qui sera indiqué par Led[it] Demougeot procureur spécial et ce dans l'église paroissiale dud[it] Recologne, l'un pour le maître-autel et les deux autres pour la croisée de la même église.

Le tout conformément aux desseins et plans qui seront mis au net par led[it] entrepreneur sur la vérification du Sieur Jean-Charles Colombot architecte demeurant à Besançon. Lesquels dessins et plans seront dressés tout au plus tard dans le courant de la présente année après quoi ils seront joints au présent marché, pour que les parties siy conforment, dont sera dressé acte par devant le no[tai]re souscrit. Pour tous lesquels susd[it] trois retables à construire, led[it] entrepreneur sera tenu et obligé de fournir la généralité de tous les matériaux et peines d'ouvriers servants à lad[ite] construction à la réserve des perches et des boulis pour les pontonnages qui seront fournis par la communauté dud[it] Recologne, mais aussi après les ouvrages finis les perches et boulis cèderont à lad[ite] co[mmun]auté. Les parties ayant ; cy déclarez que le Retable du maître sera composé de quatre colonnes de l'ordre composite assortie de ses pieds d'estaux et entablements formants toutes les moulures au profile dud[it] ordre faisant saud et retour suivant qu'il sera désigné par les desseins et au derrière desd [ites] colonnes, il y sera formé des pillastres cintrées sur plan en arrière corps, sans chapitiaux au-dessus mais avec corniches.

La gloire pour couronnement sera faite de deux consoles doubles ornée de palmes chute de fleurs, rayons nuages teste et cherubins suivant lesd[its] desseins avec un ange au-dessus portant inscription, et un père éternel au-dessous.

Les à cotés dud[it] maitre-autel contre les pans coupés du chœur ensuite dud[it] retable sera élevé en même ordre d'architecture deux pilastres avec pied d'estaux, chapiteaux et même entablement avec cartouche pour couronnement entre lesquels pilastres au-dessus des portes de sacristie sera fait un cul de lampe a croupe d'anges et nuées avec niche au-dessus propres à y mettre les S[ain]ts de la paroisse avec une agraphe d'ornements au-dessus.

La table d'autel sera faite à tombeau au goust moderne et a costé des pieds d'estaux des colonnes dud[it] retable sera posé en cul de lampe servant de crédance le tout en même construction.

Il sera observé qu'à la construction dud[it] retable, led[it] entrepreneur élèvera un mur dans un des pans coupés pour corriger l'irrégularité de la coquille du chœur, lequel sera en lié avec celui de l'Eglise

Quant aux deux autres retables, ils seront fait chacun de deux colonnes avec doubles pieds d'estaux baze chapiteaux entablement de l'ordre corinthien sans modillons avec un pilastre en arrière corps et volutes. Les Gloires seront à grandes console remplies de teste nuées et rayons et un ange sur chaque console qui porteront tels suiets qui sera indiqué

Dans les a cotés à chaque retable aux endroits des tours creuses desd[ites] chapelles sera continué jusque contre les pillastres en pierre. Les mêmes ouvrages de pied d'estaux formans des panaux à moulure avec une niche au-dessus supportes dez culz de lampe ornées du goust qui sera indiqué. Les tables d'autel seront à tombeau d'un autre goust que le premier

Bien entendu qu'outre les explications des ouvrages cy dessus, les desseins et plans seront exécutés par led[it] entrepreneur en tous points suivant l'acte qui en sera passé et qui demeurera joint. Le présent marché ayant été ainsy fait pour le prix et somme de mil livres monnoye du royaume que lesd[its] habitants de Recologne par le fait de leurd[it] procureur spécial ont promis payer aud[it] François Marca entrepreneur dans les termes suivants ; sçavoir, deux cent livres lorsque led[it] entrepreneur commencera à travailler auxd[its] retables, trois cent livres lorsque lesd[its] ouvrages seront à moitié fait, et les cinq cent livres restantes après l'entière construction desd[its] retables et qu'ils auront été reconnus avoir été bien et dument faits. Suivant que le tout a été convenu &

stipulé entre les parties [...]. Fait Lu et passé aud[it] Recologne, les ans jours et mois susd[its] par devant led[it] Deleule no[tai]re en présence de messire Jean-Maurice marquis de Camus, président à mortier au parlement de Franche-Comté seigneur dud[it] Recologne & autres lieux a la participation et de l'agrément duquel le présent marché a été passé En présence encore du s[ieu]r Frédéric françois Amidey curé dud[it] Recologne et du S[ieu]r Claude-François Euvrard ? résident aud[it] Recologne, témoins requis et soussignés

Demougeot

Jo Francesco Marca

Le président de Camus

François Deleule

Amidey curé de Recologne

P. J. n°4, A.D.H.S. G 179
marché pour un autel à la romaine, Scey-sur-Saône, 1750

François Marca m[âit]re sculpteur en gy et en tuffe promet et s'oblige envers les ha[bita]ns et paroissiens de Scey sur Saône icy représentés par les s[ieur]rs Olivier et [sic] leurs procureurs spéciaux et de [sic] et consentement de M[essieur]s Lottarade et Vernier leurs conseil[lé ?]s de travailler incessamment sans aucune fourniture de la part desd[its] ha[bita]ns et paroissiens à élever dans le sanctuaire de l'église dud[it] Scey, un autel à la romaine accompagnés de crédances le tout en plâtre et tuffe mis en Belle couleur de marbre à l'exception du tabernacle qui sera de bois et peint en dedans en bleu parsemé d'étoile avec la porte proprement sculpté et entièrement dorée assortis de charnières et [sic] [serrure ?] ainsy et conformément au plan figuré qui a esté choisy signé et paraphé par mess[ieus]rs pro[cureurs] spéciaux et leurs conseil, en sorte que led[it] autel et dépendances soit fait rendu et parfait pour le jour de s[ain]t Jean Baptiste de l'année mil sept cent cinquante et un et pour tout led[it] travail ils payeront aud[it] Marca la somme de deux cent livres ; sçavoir la moitié aud[it] jour feste s[ain]t Jean-Baptiste encore que l'autel [sic] fini auparavant et le reste à pareil jour de l'année suivante ainsi que le tout a esté stipulé respectivement de bonne foi entre les s[ieur]rs procureurs spéciaux au nom qu'il agissent assisté de messieurs leurs conseil[lé ?]s et led[it] Marca. Tous soussigné, fait double a Scey sur Saône ce onze octobre mil sept cent cinquante.

(le document n'est pas signé)

P. J. n°5, A.D.H.S. 482^e supp 37
paiements pour des travaux sur les autels de Scey-sur-Saône, 1771

Je recu de Monsieur Henriot curé de sey sur saons trant six livre pour avoir mise en couleurde ambrre le [sic] de la chapelle du rosere quel sont entre le pilastre et le retable de la dit chapelleet pour avoir réparé le grant hautel, le credanse et autre ouvrage du santuer et chapelle de s[aint]t Glode (Claude) et aussi le font baptismo dont citan au di seu sur saon.

Le 21 juin 1771 Charles Marca

P. J. n°6, A.D.H.S. C 104

marché pour les dais au-dessus des autels latéraux et la mise en couleur des dais
et du retable du maître-autel, Pin-l'Émagny, 1776

Le six may, il a été convenu entre Jean-Baptiste Courlot laboureur demeurant à Pin, en qualité de procureur spécial des habitants et communauté de Pin et Jacques Faivre laboureur demeurant à Émagny, en qualité de procureur spécial des habitants et communauté dud[it] Émagny, d'une part, le S[ieu]r Charles Marca stucateur résident à Besançon d'autre part ce qui suit. Sçavoir

Led[it] S[ieu]r Marca s'oblige de faire dans l'église de Pin au-dessus des autels qu'il a construit dans les collatéraux un dais à chacun d'icelles qui prendra sa naissance sous la gorge de la corniche en gis et descendra jusqu'à l'architrave après lequel seront des rideaux pendants jusques sur les corniches des retables derrière lesquels ils iront se cacher, ils seront noués au vis-à-vis de la gloire avec un cordon de gland pendants.

Le dais sera oval et festonné ayant deux pieds de saillies sur environ trois pieds et demi d'étendue. Il sera mis en couleur de cramoisi ; au bas des festons seront des franges colorées en jaune. Les rideaux colorés en bleu céleste avec franges colorées en jaune.

La corniche d'ordre dorique qui règne dans le sanctuaire sera continuée dans les fonds des collatéraux, et les pilastres de chaque coté des autels rhabillés en stuc blanc avec même ornement que ceux qui sont dans le sanctuaire.

Tous les matériaux seront fournis ainsi que les couleurs, pontonnages de par le S[ieu]r Marca.

Maître-autel

Les rayons de la gloire de la gloire seront mis en jonquille. Les nuages nuancés, tout ce qui est en sculpture, figures, bas-reliefs tant de l'autel que des à cotés seront d'un blanc gris imitant la pierre statuaire, le tout à la détrempe. Les pieds d'estaux, tombeau d'autel, corniches et architraves seront en pierre Damparis, les panneaux des pieds d'estaux et du tombeau seront en marbre de Gênes, les socles en noir, les colonnes en cailloutages, les socles sous les bases pareillement en marbre de Gênes : tous les autres marbres qui composent l'autel et ornent le sanctuaire seront repolis autant que faire se pourra.

Le fond de la gloire sera mis en bleu clair.

Toutes lesd[ites] couleurs nouvelles seront faites à huile et ensuite passées au vernis. Toutes écorchures et fissures seront raccomodées par led[it] S[ieu]r Marca qui s'oblige à exécuter tous les ouvrages cydessus selon les règles de l'art, pour le premier septembre prochain au plus tard.

Pour rétribution de tout qoy, il sera payé par les habitants et communautés de Pin et l'Emagny pour le onze novembre fête de S[ain]t Martin prochaine la somme de deux cent cinquante livres suivant qu'il est porté dans les délibérations prises par lesd[ites] communautés, les vingt et un et vingt deux avril derniers contenant les pouvoirs des soussignés procureurs spéciaux et même plutôt si possible.

Les présentes ne seront exécutées que sous le bon plaisir de Monseigneur l'Intendant et après qu'il les aura homologuées. Fait triple à Pin, les ans, jours et mois sudits.

Les dais seront soutenus avec des bandes de fer suffisamment fortes pour les rendre solides.

(Suivent les signatures de :)

JB Courtout

JQ Faivre

C Marca

P. J. n°7, A.M.B. CC
enregistrement du « Patos de Couvreur » de Jean Michel Marca

Les Maîtres Jurés Couvreur et Gyssier ayant présenté Jean Michel Marca citoyen pour être reçu Maître en leur profession et ayant attesté sa Capacité qu'ils ont reconnues par le chef d'œuvre qu'il a fait en la manière accoutumée ; la Compagnie à reçu et admis led Marca au nombre des Maîtres Couvreur et Gyssier à charge de payer la somme de trois livres pour droit de Patos et il a prêté le serment requi

P. J. n°8, A.D.D. 1C 2404
« Devis instructif des Ouvrages de gypserie Couverture [...] »,
salle de comédie de Besançon, 1780

« Devis instructif des Ouvrages de gypserie Couverture, maçonnerie en briques pour les cheminées, Carrelage, plafond en enduit propre à recevoir la peinture à fresque, Enduits, Crépissage, Vue conformément aux détails, dimensions et conditions du devis estimatif cy joint »

Article 1^{er} du Devis Estimatif

Les couvertures sur la totalité des combles de la salle de comédie y compris les trois combles d'avant-corps seront faites avec tuile du moule ordinaire, bien cuites, droites, et sonnantes, avec bons crochets ; posées en bonne liaison à joints serrés, sur lattes de chênes de quatre lignes d'épaisseur sur quinze lignes de largeur au moins, sans bois blanc, clouées sur tout le chevron, à une distance telle que les tuiles posent sur quatre depuis le dessous de leurs crochets. Les rivages des combles seront enduits de ciment pur.

Toutes les tuiles qui composeront cette couverture seront prises et choisies dans les meilleures tuileries aux environs de Besançon, et l'entrepreneur sera tenu et obligé d'en garantir la qualité ainsi que celle des ciments pendant l'espace d'une année, à commencer dès l'instant après que la rendue ou toisé des ouvrages sera fini et achevé.

Article 2^e d'idem

Les corps de cheminés seront construits et faits en briques de bonne qualité soit en briques nommées vulgairement biscuits, soit en briques de quatre pouces de largeur, les bisauts employés avec gyp gris et les autres briques avec bon mortier fait de deux tiers de bon sable et un tiers de chaux vive tous ces corps de cheminés seront bien crepis en dedans avec le mortier cy-dessus, et le dehors dans les combles ou grenier sera recouvert en gyp gris et hors du couvert sera enduit de ciment pur avec un tiers de chaux.

article 3^e d'idem

Toutes les cloisons de distributions seront gypssées à gyp gris sur lattes de sapins à un pouce de distance et clouées de six en six pouces, le gyp gris bien dressé sans boucles ni gersures ; le parement intérieur des murs.

Dans tout le pourtour de cette salle et dans toutes les différentes hauteur des chambres, loges [sic] seront aussi gypssés avec gyp gris sans boucles ni gersures et uni autant que faire se pourra de manière que le parement intérieur de ces murs soit bien dressé à la règle sans bosse ny faux à plomb dans la totalité relativement à chacune des chambres, corridors. Vu...

5^e et 6^e articles

Tous les plafonds des vestibules, corridors, chambres... soit en gyp gris seulement soit en gyp gris et blanc seront tous faits avec de bons lambris hachés et refendus de quatre à cinq lignes d'épaisseur, les gyps bien dressés et unis à la truelle sans boucles ni gersures et d'égale couleur le tout suivant les détails qui seront donnés à l'entrepreneur par l'architecte soussigné.

7^e article

Le grand plafond en demi cercle plan devant être peint à fresque dans toute son entendue sera fait en lattes de chêne de cinq à six lignes d'épaisseur sur dix-huit lignes de largeur espacées également et clouées de deux cloux au moins sur chaque poutrelle pour être ensuite enduit en gyp gris bien gâché à la truelle et ensuite d'une autre couche d'un bon mortier fin et uni pour recevoir la peinture à fresque, cette dernière couche ne sera mise par l'entrepreneur qu'après en être convenu de concert avec le peintre qui sera chargé de l'exécution de cette peinture de manière que rien ne puisse contrarier cette exécution qu'au contraire l'entrepreneur gypsseur sera tenu et obligé de suivre exactement tous les détails et ordres qui lui seront donnés à ce sujet soit par le peintre ou par l'architecte soussigné.

Les corniches du vestibule du grand plafond, les sculptures de ces corniches, ainsi que les encaissements de rosaces et autres ornemens seront bien exécutées bien profilées avec calibres parfaitement conformes aux profils qui seront remis à l'entrepreneur et d'après lesquels il taillera ses calibres. La corniche du grand plafond avec architrave et frise de l'ordre corinthien, avec moulures et modillons sculptés.

8, 9, 10 et 11^e articles :

De même que la colonnade du Louvre dans tout son pourtour et hauteur, la corniche du vestibule sera en entablement de l'ordre ionique sans sculptures, avec denticules seulement, les colonnes bases et chapiteaux seront de l'ordre dorique bien exécutées en massif de briques et éclats de pierre à bain de mortier des qualités cy dessus pour être ensuite recouvert, ragréé et fini en bon stuc dur et d'une bonne composition, solide et imitant la couleur de la pierre du pays le tout parfaitement exécuté conformément aux détails, profils, proportions et dimensions qui seront donnés à l'entrepreneur et auxquels il promet de donner tous ses soins pour les suivre et s'y conformer exactement

12^e article :

Les carrelages au rez de chaussée seront construits et faits avec tables neuves carrées, bien cuites, de bonne qualité, et d'un pouce et demi d'épaisseur, bien enliées et posées parfaitement de niveau sur une surface de sable bien battue, bien regalée et bien dressée avec bon mortier des qualités cy dessus.

Conditions pour la perfection et exécution des ouvrages détaillés dans le présent devis.

Pour l'entier achèvements des ouvrages cy dessus l'entrepreneur ne pourra sous aucun prétexte que ce soit augmenter ou diminuer rien de ces ouvrages sans la permission expresse et par écrit de l'architecte soussigné, chargé de la direction de ces ouvrages, sera tenu de plus de faire à ses frais, et sans exiger aucun paiement une surface en crépissage contre le mur de tallevanne de la maison de Madame Dechaffoy pour y représenter et y marquer toute la hauteur du peristyle, d'y laisser à ce sujet un pontonnage solide et suffisant pour que l'architecte soussigné puisse y tracer la coupe et profil en grand des

colonnes et entablement du peristyle pour servir à l'entière et parfaite exécution dud[it] Peristyle et en même temps être un objet d'instruction pour l'entrepreneur maçon. Le d[it] crépissage fait dans la hauteur et largeur qui seront indiqués aud[it] entrepreneur. Enfin pour la parfaite et entière exécution de tous les ouvrages cy dessus l'entrepreneur fournira tous les matériaux nécessaires pour chaque espèce d'ouvrages charrois, outils, équipages, peines et mains d'œuvre d'ouvriers généralement quelconques. Si dans le cas où il se trouvait quelques ouvrages d'augmentation qui n'eussent été prévus dans le présent devis ils seront de même toisé à la toise de Roi, il en sera fait état aud[it] entrepreneur et il lui en sera tenu compte selon les prix fixés dans le devis estimatif cy joint pour chaque espèce d'ouvrages. Et dans les cas où il serait fait une diminution desd[its] Ouvrages ils lui seront diminués de même conformément au même toisé et au même prix.

Sera tenu de plus l'entrepreneur de faire travailler dans tous les tems requis avec le nombre de bons ouvriers suffisans, de manière que la couverture des combles soit du grand pavillon soit des trois avant corps soit finie et achevée pour la fin de présente année tout de suite et instamment après le posage de la charpente desd[its] Combles. Comme aussi de commencer et continuer tous les d[its] Ouvrages sans interruption (suivant qu'il en sera requis) de manière que tous ces Ouvrages ne soient aucunement retardés et soient finis et achevés deux mois après ceux du charpentier.

Les paiemens seront faits fur et à mesure de l'avancement des Ouvrages d'après les toisés provisionnels et ensuite des mandemens de l'architecte soussigné, sauf le quart du prix montant ou total desd[its] Ouvrages qui ne sera payé qu'après la rendue et parfaite exécution desd[itd] Ouvrages.

Fait à Besançon et signé double, le vingt quatre février mil sept cent quatre vingt.

Signatures de :

C.F.Paget

Bertrand architecte

C.Marca

Vu et approuvé par nous Intendance du Comté de Bourgogne pour être exécuté suivant sa forme

Fait le 6 Avril 1780, pour duplicata, Lacoré

P. J. n°9, A.D.D. F1, fonds Lavernette
paiement pour une livraison de sable, 1791

Monsieur De Lavernette voudra bien avoir la bonté de faire payer au présente porteur la
some de carante liver pour prix de cinqes voitures de savle qu'il a conduit pour son
compte depuis Voray

À Besançon, le 12 juin 1791

J. Marca

Pour acquit le 16 juin 1791

Louis Poulnet

P. J. n° 10, A.D.D. 3^e6/16
inventaire après décès de Pierre Jean Baptiste Marca dressé par le notaire
Léonard Martin Gaume le 12 Décembre 1820

L'an mil huit cent vingt le douze Décembre, à huit heures du matin ; à Besançon étant dans la maison de M[onsieur] Joseph Marca, sculpteur, rue St Paul n° [sic] dans une mansarde ayant jour sur la cour formant le domicile mortuaire de feu les. Pierre Jean Baptiste Marca¹³⁵, aussi sculpteur, décédé le sept Décembre courant.

Pardevant Léonard Martin Gaume & Charles Michel Joseph Billebaud, notaires royaux à la résidence de Beaçon.

Sont comparus

1°- M[onsieur] Emmanuel Félicité Caseau, aussi notaire Royal à la même résidence de Besançon,

Nommé par ordonnance de M[onsieur] le Président du Tribunal civil de Besançon, pour représenter les héritiers absents ci après nommés dud[it] S[ieur] Pierre Jean Baptiste Marca, ladite ordonnance rendue sur requête le onze du présent mois, enregistrée le même jour par M[onsieur] Vienot, qui a perçu trois francs trente centimes.

2°- les[sieur] Jean Pierre Janny¹³⁶, aussi sculpteur, cousin germain du défunt et demeurant en communion avec lui.

Lesquels nous ont dit : que le S[ieu]r Marca laisse pour héritiers, Jean Baptiste Marca¹³⁷, Marie Antoinette Marca¹³⁸ les pères et mères, Claire¹³⁹, Dominique¹⁴⁰, Madeleine¹⁴¹ & Charles¹⁴² Marca, ses frères et sœurs, tous représentés par le notaire Caseau ; que les meubles et effets mobiliers à l'exception de ses linges & habillements, ont été achetés et appartiennent en commun à lui et aus[ieur] Janny ; qu'ils nous requèrent

¹³⁵ Pietro Giovanni Battista II (1794-1820).

¹³⁶ Les Janny ou Ianni sont originaires de Campertogno, berceau de la famille Marca.

¹³⁷ Giovanni Battista Nicolao (1753-1825).

¹³⁸ Maria Antonio (née en 1762).

¹³⁹ Clara (1792-1872).

¹⁴⁰ Maria Domenica (née en 1796).

¹⁴¹ Maria Maddalena.

¹⁴² Carlo Maria (1801-1868) ou Carlo Giovanni (né en 1811).

à les constater par Inventaire fidèle, sauf audit Janny à prendre ensuite moitié desd[its] meubles & effets, ou leur valeur.

Ils nous ont présentés pour vaquer à la prisée des d[its] effets M[onsieur] Pierre Augustin [sic], commissaire priseur à Besançon, choisis par eux à cet effet, et qui a promis le faire en honneur et conscience.

Notre opération a eu lieu en présence de M[onsieur] Joseph Marca, oncle du défunt, aussi comparant :

1°- Dans la mansarde cidevant indiquée :

Un mauvais rayonnage en sapin, une seille, un réchaud et une coquelle en fonte, trois francs -----	3
Un fourneau en fonte assorti de ses deux marmites et de ses corps, vingt francs	20
Une mouchette, un chandelier, quatre bouteilles de verre noir, deux cruchons, deux pots en fayence et deux verres à vin, trois francs -----	3
Une petite table en noyer, cinq francs -----	5
Cinq chaises en paille, quatre francs -----	4
Un miroir, un Christ en plâtre ¹⁴³ , deux francs -----	2
Une petite table en noyer, trois francs -----	3
Un mauvais bas de crédence, quatre francs -----	4
Un bois de lit en bois vernissé, une paillasse, un matelas, un traversin en plumes, une couverture piquée, cent dix francs -----	110
Une nappe, deux francs -----	2

	Total 156

De ci contre ----156

¹⁴³ Il s'agit peut-être d'une réalisation personnelle sculptée par l'artiste.

Une pèle, une pincette, un soufflet, deux francs -----2
Six pièces de fayence, deux verres à vin, une salière,
six fourchettes et six cuillères en fer, deux francs -----2
Dix volumes de différents ouvrages, trois francs -----3

2°- Dans un cabinet à Côté :

Un mauvais bois de lit, une paillasse, une couverture piquée et deux traversins,
vingt cinq francs -----25
Un secrétaire à commode en bois de noyer, vingt francs -----20

Ayant fait ouverture de ce secrétaire, nous y avons reconnu et trouvé des effets personnels au défunt, dont le détail aura lieu ci après.

Plus dans un petit tiroir à droite du secrétaire, dans une petite boîte en fer blanc :

1°- trois pièces de quarante francs, cent vingt francs -----120
2°- vingt quatre pièces de vingt francs, quatre cent quatre vingt francs -----480
3°- quatre pièces de vingt trois francs cinquante cinq centimes,
quatre vingt quatorze francs vingt centimes -----94.20
4°- un billon, un franc cinquante cinq centimes -----1.55

Total ---695.75

Sur quoi les[ieur] Janny réclame comme lui appartenant en propre,
trente cinq francs quinze centimes ci ----- 35.15
Reste en commun, six cent soixante francs soixante centimes -----660.60

à reporter -----868-60

D'autre part ----- 868.60

Un bas de crédence en sapin, neuf francs -----	9
Cinq draps, vingt cinq francs -----	25
Une caisse en sapin, deux francs -----	2

904.60

3°- Effets personnels au défunt :

Une anglaise en drap gris, trente francs -----	30
Une paire de bottes, trois francs -----	3
Cinq mouchoirs de poche et deux cravattes, six francs-----	6
Un pantalon de drap gris, douze francs -----	12
Une aune et demi de drap bleu, quinze francs -----	15
Deux habits en drap bleu, soixante francs-----	60
Un pantalon en même drap, quinze francs -----	15
Un gilet en casimir bleu, cinq francs -----	5
Une mauvaise culotte, deux francs -----	2
Deux gilets en turquoise, six francs -----	6
Deux chemisettes et une cravatte, trois francs -----	3
Une cravatte en soie, deux francs -----	2
Une anglaise en drap brun, trente six francs -----	36
Deux mauvais habits de drap gris, six francs -----	6
Un pantalon de même drap, huit francs -----	8
Deux mauvaises paires de souliers, un chapeau, trois francs -----	3
Un étui de mathématique, six francs -----	6
Quatre calleçons et un morceau de toile, deux francs -----	2
Cinq paires de bas, six francs -----	6
à reporter -----	226

D'autre part ----- 226

Dix neufs mouchoirs de poche, quinze francs -----	15
Trois cravates, trois francs -----	3
Un mauvais pantalon de cotonne, deux francs-----	2
Un autre en drap gris, quatre francs -----	4
Trois gilets de différentes couleurs, quatre francs -----	4
Six chemises d’homme, neuf francs -----	9
Un rasoir, un franc -----	1
Un carton avec des dessins ¹⁴⁴ , deux francs -----	2
Neuf truelles et différents petits outils, cinq francs -----	5
Total des effets personnels, deux cent soixante onze francs -----	271

Nous étions transportés sur la requête des comparants, et d’eux accompagnés dans une chambre située au second étage de la maison de M[onsieur] Fachard, rue des Granges, précédemment habitée par le défunt et les[sieur] Janny, nous y avons reconnu :

1°- appartenant en commun à ce dernier et au défunt

Un tableau représentant Notre Dame et un autre S[ain]t Joseph, ensemble vingt francs -----	20
Dix bouteilles de verre noir et un cruchon, un franc -----	1
Un prie-Dieu et un mauvais buffet en sapin, quatre francs -----	4
Un demi stère de bois, cinq francs -----	5
Une chaise en bois et une seille en sapin, un franc -----	1
	à reporter -----31

D’autre part ----- 31

Une pierre à broyer les couleurs, deux francs -----	2
---	---

¹⁴⁴ Peut-être des dessins correspondant à des modèles ou des gabarits destinés à être reproduits sur les chantiers.

Dix volumes de différens ouvrages, deux francs -----	2
Une table ronde en sapin, trois francs -----	3
Total des objets en commun, tente huit francs -----	38

2°- Effets personnels particuliers au défunt

Un parapluie, six francs -----	6
Une clarinette, cinq francs -----	5

Total 11

3°- Enfin quatre tableaux représentant divers sujets qui ne sont ici portés que pour mémoire, les comparans ayans déclaré qu'ils appartenient aus[ieur] Marca, père du défunt qui les avait envoyés pour les vendre.

Récapitulations

L'Inventaire s'élève, pour les objets communs au défunt et aus[ieur] Janny.

1°- à neuf cent quatre francs soixante centimes, valeur desd[its] objets existant à son domicile mortuaire, ci -----	904.60
2°- à trente huit francs, valeur de ceux existant dans la chambre de la maison Fachard, ci -----	38
Total : neuf cent quarante deux fr[ancs]. soixante Ces -----	942.60
Dont la moitié revenant au défunt est de quatre cents soixante onze francs trente centimes -----	471.30

Actif de sa succession

Cet actif se compose

1°- de la somme cidessus de quatre cent soixante-onze francs trente centimes ---- -----	471.30
2°- de la valeur de ses effets personnels inventoriés en sa chambre mortuaire, deux cent soixante onze francs -----	271

3°- de ceux trouvés en la chambre de la maison Fachard, onze francs -----11

Total de cet actif : sept cent cinquante trois francs trente centimes -----753.30

-----Passif-----

M[onsieur] Joseph Marca, oncle du défunt, réclame pour les frais de dernière maladie, service funèbre et enterrement, qu'il a payés, suivant qu'il en justifiera au besoin, une somme de cent soixante cinq francs quatre vingt cinq centimes -----165.85

Il lui est dû, pour argent prêté au défunt,

1°- par reconnaissance datée du quatorze Décembre mil huit cent dix huit payable le quinze Décembre mil huit cent dix neuf, deux cent vingt francs -----220

2°- par une reconnaissance en dâte du vingt sept Juin mil huit cent vingt payable le vingt sept Décembre courant, cinq cent francs -----500

Ces deux lettres ont été paraphés par le notaire Gaume, nè varientur et cotés sous cote première & seconde du présent Inventaire.

Les comparans déclarent qu'il est dû par le défunt et le S[ieur]r Janny, en société, à M[onsieur] Valinde marchand en cette ville, pour diverses fournitures de marchandise, soixante sept francs quarante centimes dont moitié pour le défunt, trente trois francs soixante dix centimes -----33.70

Aus[ieur] Poux, boulanger, pour fourniture de pain, vingt francs vingt centimes, dont moitié pour le défunt, dix francs dix centimes -----10.10

à M[onsieur] Fachard pour loyer de la chambre occupée en sa maison, quarante sept francs soixante quinze centimes, dont moitié pour le défunt, vingt trois francs quatre vingt sept centimes et demi -----23.87.1/2

à M[onsieur] Joseph Marca pour fourniture de marchandises, dix neuf francs don moitié est de neuf francs cinquante centimes -----9.50

Enfin les[ieur]. Janny déclare en son particulier qu'il lui est dû par le défunt, pour avances qu'il lui a faites, environ six ou sept francs, comme il en justifiera en tems et lieu ; cet article comme mémoire.

Et qu'il est à sa connaissance qu'il doit encore au messenger Lapoire, une somme de dix francs pour ports d'effets ou arrière de compte, qu'il sera juste de lui payer -----10

Total du passif : neuf cent soixante onze francs deux centimes et demi -971.02.1/2

Tel est l'entier de notre opération, et nous avons interpellés successivement les. Janny et le s[ieur] Marca, de nous déclarer si depuis la mort des. Marca neveu, il n'a été rien enlevé ni détourné des objets formant sa succession, ce que tous les deux nous ont affirmé sous la foi du serment.

Et du consentement de M[onsieur] Caseau, nous avons laissé à la disposition et sous la garde desd[its]. S[ieu]r Janny et Marca oncles, les meubles portés au présent Inventaire et même la somme de six cent soixante centimes trouvée dans le cours de notre opération, lesdits sieurs s'obligeant solidairement entre eux à reproduire les dits meubles et effets, ainsi que la prédite somme, quand ils seront requis.

Et nous avons clos le présent procès-verbal, ayant vaqué à cette opération par double vacation depuis huit heures du matin, jusques à un heure de l'après midi.

Dont acte lû, fait & passé à Besançon au lieu ci devant indiqué les an, mois et jours susdits, et les comparans ont signé avec les notaires après lecture.

(Signatures)

P. J. n°11, A.M.B. E.634, acte n°106,
enregistrement du décès de Joseph Marie Marca, 1822

L'an mil huit cent vingt deux, le treize février à onze heure du matin, Nous Ferdinand Isabey adjoint délégué du Maire de Besançon, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, avons constaté le décès de Joseph Marca, plâtrier, gypseur, époux de Catherine Morel, décédé hier à huit heures du soir âgé de soixante six ans, natif della Grampa di Mollia province de Valsesia demeurant à Besaçon, rue S[ain]t Paul n[uméro] 44 [...]

Sur la déclaration à nous faite par Henry Bailly, gypseur, demeurant à Besançon, âgé de quarante ans et par Charles Perron, marbrier, âgé de quarante trois ans demeurant à la d[it]e ville, voisin et ami du défunt, soussignés, après lecture.

Henry Bailly

Perron Charles

Isabey]

P. J. n°12, A.D.D. 3^e20/32, f°95
inventaire après décès de Joseph Marie Marca dressé par le notaire Jean-
Baptiste-Joseph Bélamy entre le 18 Février et le 24 Février 1822

« L'an mil huit cent Vingt deux le dix huit février à deux heures après midi.

A la réquisition et en présence de Mad[ame] Catherine Morel Veuve de M[onsieu]r Joseph Marie Marca gypseur, domicilié à Besançon, agissant comme ayant été, avec lui, commune en biens acquits, aux termes de leur traité de Mariage ci-après Rappelé.

De Mr François-Antoine Jourdain, négociant, demeurant à Besançon, agissant aux noms et comme tuteur d'Etienne, Eléonore et Charles Jourdain, Enfants mineurs seuls procréés du Mariage d'entre lui et feu Dame Marie-Magdeleine Marca, et par représentation de celle-ci seuls habiles à se dire et porter héritiers de Mondit S[ieu]r Joseph-Marie Marca, leur ayeul maternel.

Et en présence de Mr Claude-François Billet, ferblantier, demeurant à Besançon, agissant comme subrogé tuteur desdits mineurs Jourdain, ses neveux et nièces, qualité de subrogé tuteur à laquelle il a été nommé par délibération de leurs Concil de famille prise devant Mr le juge de paix de l'arrondissement du sud de Besançon le (espace laissé vide) mil huit cent quatorze, Enregistrée.

Il va être Par Jean-Baptiste-Joseph Bélamy, notaire à la Résidence de Besançon, en présence de M[essieurs] Pierre Barberet, Greffier de la justice de paix du sud de Besançon, et Nicolas Mermet, marchand frippier, tous deux demeurant en cette ville, témoins instrumentaires, Procédé à l'Inventaire général des Biens dépendant tant de la succession de Mondit feu S[ieur] Marca que de communauté qui a subsisté entre lui et ladite Dame son Epouse, et ce au domicile qu'ils avaient en commun en la ville de Besançon, Rue St Paul N°44.

La Prisée et Estimation des Effets mobiliers qui, en étant susceptible, seront compris au présent inventaire, sera faite par M[onsieur] Alexandre Jules Mermet, commissaire priseur, demeurant à Besançon, choisi à cet effet par toutes parties à lequel, également Comparant a promis de procéder à la dite Estimation en son honneur et Conscience, ayant même de ce faire prêté serment aux mains dudit Notaire.

Les scellés ayant été apposés audit domicile le treize février courant par Mondit S[ieu]r le juge de paix de l'arrondissement du sud de Besançon, il en sera procédé audit Inventaire, quant aux objets existant sous lesdits scellés, à fure et mesure que suivant son procès verbal Commencé Cejourd'hui, Mondit le S[ieu]r juge de paix procédera à la levation de ces scellés, et quant aux objets laissés en évidence sur la reproduction qu'en fera Pierre Marca, gypseur, demeurant à Besançon, Gardien établi par Mondit S[ieu]r le juge de paix, lors de la dite apposition des scellés ; lequel S[ieu]r Marca Gardien, également Comparant, restera gardien des Effets et Papiers ci-après Inventoriés, jusqu'à entière confection du présent Inventaire.

Lecture faite de ce que dessus à Madame Marca, M[essieurs] Jourdain, Billet, Mermet et Marca ; ils ont signé avec les dits Témoins et Notaires pour intitulé du présent Inventaire.

(Signatures)

Prisée

Dans une chambre au Rez de Chaussée prenant Vue sur la première Cour

Un fourneau en faïence assorti de son Corps en tôle et d'une pierre de support, vingt francs ci -----	20
Une Pelle, une Pierrette et un soufflet, deux francs ci -----	2
Trois chandeliers en cuivre jaune, trois francs ci -----	3
Six petits bols en porcelaine et leurs sous coupes, deux francs ci -----	2
Deux théières en terre de pipe, une petite grotte et un miroir, un franc ci -----	1
Une feuille de Table en sapin et son pied en bois dur, un franc ci -----	1
Une autre table plus petite en noyer, un franc ci -----	1
Cinq Chaises en noyer et six en paille huit francs ci -----	8
Une Table de nuit, trois francs ci -----	3
Trois tableaux en Portraits d'Etrangers, peints à l'huile, trois francs ci -----	3
Un bas de Crédençe à deux portes en sapin ferré et fermant à Clef, six francs ci-	6
Ouverture faite de cette crédençe Il s'y est trouvé	
1° Une taie de Coussin et des chiffons, un franc ci -----	1
Et 2° deux housses de fauteuil, un franc ci -----	1
Un sac renfermant environ sept kilogrammes de farine, trois francs ci -----	3
Un chauffe pied, un franc -----	1
Deux chenets et un mauvais réchaud en fer, deux francs ci -----	2
Une crémaillère, deux grils et un trépied en fer, le Tout trois francs ci -----	3
Une mauvaise caisse renfermant six Limeaux, une hache à main, un marteau et de la ferraille, trois francs ci -----	3
Sept bouteilles, un bocal en verre noir, et	

Report -----64

deux Caraffes en verre blanc, deux francs ci -----	2
Deux porte huiliers, trois burettes et un cruchon, un franc ci -----	1
Six tasses, six sous coupes et un sucrier en terre de pipe, un franc ci -----	1
Un jeu de loto et deux mauvais Conteurs un franc ci -----	1

Un pochon, quatre Cuillers en étain et neuf fourchettes en fer, plus un Casse noisette, le tout estimé deux francs ci -----	2
Trois pots en terre, dans l'un desquels il y a environ trois kilogrammes de beurre, le tout estimé trois francs ci -----	3
Un kilogramme et demi de sucre, trois francs cinquante centimes ; ci -----	3-50
Un parapluie en taffetas verd, Et un autre mauvais, six francs ci -----	6
Une sablière en bois de chêne et un panier à salade en fil de fer, un franc ci -----	1
Une hache à main et un réchaud, trois francs ci -----	3
Une clochette, deux mauvais paniers en osier et une bouteille en fer blanc, un franc ci -----	1
Trois stors en Contil, six francs ci -----	6
Deux Cordeaux et huit liens, deux francs ci -----	2
Une paire de Balances et leurs fléau ; les bassins en cuivre rouge, douze francs ci -----	12
Un lot de vieux papiers, un franc ci -----	1
Un horloge dans sa caisse en bois de noyer, Cinquante francs ci -----	50
Un bois de lit, une paillasse, un matelas, un lit et un traversin avec un oreiller en plumes, une couverture piquée, deux rideaux, une courtepointe, une draperie en cotonne à quarraux bleus et blancs, plus le ciel du lit en noyer, le tout estimé cent cinquante	

159-50

Report -----	159-50
Francs ci -----	150
Un pot en grès et un Bureton aussi en grès renfermant	

un kilogramme de tabac, quatre francs ci -----	4
Une cage, un franc ci -----	1
Un coussin en paille, un franc ci -----	1
Trois petits cadres et un Christ en yvoire, neuf francs ci -----	9
Un tournebroche assorti de sa broche, sa lèchefrite et sa (sic), quatre francs ci --	4
Une poêle à frire et un autre poëlon, deux francs ci -----	2
Trois chandeliers de table en bois et une lampe en étain, deux francs ci -----	2
Une bassinoire en cuivre rouge, trois francs -----	3
Une Ecumoire, une fourchette, une petite broche et une boîte à Briquet un franc ci -----	1
Huit pièces en terre et trente cinq pièces en faïence, trois francs ci -----	3
Un pot en fer blanc avec son couvercle renfermant un demi kilogramme d'huile, trois francs ci -----	3
Deux chaudières, deux marmites et deux coquelles en fonte, six francs ci -----	6
Un petit marabout en cuivre rouge et une lampe en fer blanc, un franc ci -----	1
Une soupière en étain, trois francs ci -----	3
Deux passoires et une rappe à sucre en fer blanc, deux francs ci -----	2
Quatre casseroles de différentes grandeurs en cuivre rouge, douze francs ci ---	12
Un couperet en fer et un Couvercle de casserole en fer blanc, un franc ci -----	1
Un bureton à huile, un cuipomme, une petite cafetière et quatre mesures, le tout en fer blanc, deux francs ci -----	2
Deux bocaux en verre blanc, une petite	

369-50

Report -----369-50

Cafetière et deux couvercles de casserole en fer blanc, un franc ci -----	1
Six gobelets, une sablière en verre et une petite poivrière en bois, un franc ci ---	1

Environ trois litres de haricots dans une vannottes en osier,
 le tout estimé cinquante centimes ci -----0-50
 Une coquille en fonte, un franc ci -----1
 Deux seilles en sapin et un bassin en cuivre jaune, un franc ci -----1
 Une petite seille, un rondot, deux mauvais caquelons et un arrosoir en fer blanc,
 un franc ci-----1
 Une fontaine en faïence, un franc ci -----1
 Une petite lanterne et dix petites bouteilles en fer blanc, un franc ci -----1

Dans un cabinet à côté

Trois petits sacs enfermant six kilogrammes de gaudes ou farine de Turquie, deux
 francs ci -----2
 Quatre vannottes, deux mauvais paniers en osier et deux mauvaises seilles, un
 franc ci -----2
 Deux tonnoires, deux bouteilles en verre noir et une mauvaise table de nuit, un
 franc ci -----1
 Trois pots en terre et un en faïence, renfermant environ douze kilogramme de
 beurre,
 quinze francs ci -----15
 Un bois de lit, une paillasse, deux couvertures piquées, un mauvais traversin en
 plumes et deux mauvaises mantes en laine, le tout estimé vingt cinq francs ci -----25

422

Et les cinq heures du soir étant survenus, les opérations du présent inventaire ont
 été continuées à demain dix neuf février mil huit cent vingt deux à huit heures du matin,
 toujours au même domicile toutes parties s'y reconnaissant pour dûment citées et ayant
 promis de s'y rencontrer

Dont procès verbal qui a été Lu aux comparants et qu'ensuite ils ont signé avec
 lesdits Témoins et ledit Notaire.

(Signatures)

Et le dix neuf février mil huit cent vingt deux à huit heures du matin toujours audit domicile, comparans et requérans en leurs qualités énoncées en l'Intitulé du présent Inventaire, Mad[ame] Marca et M[onsieur] Jourdain ;

Comparans aussi e leurs qualités susdites M[esssieurs] Billet, Mermet et Marca, il a été en présence des mêmes Témoins, procédé par le dit notaire à la continuation du présent inventaire, ainsi qu'il suit :

Dans la chambre première	Report -----422
Une crédence en bois de chêne à quatre portes et deux tiroirs estimée trente franc ci -----30	
Ouverture faite de cette Crédence après que M[onsieur] le juge de paix a eu levé les scellés qui étaient dans la partie supérieure, il s'y est trouvé	
1° Treize plats en terre de pipe tant longs que ronds, cinq francs ci -----5	
2° Cinq plats et dix sept assietes en faïence commune, deux francs ci -----2	
3° Trente assietes en terre de pipe, six francs ci -----6	
4° Trois saladiers et deux soupières en terre de pipe, trois francs -----3	
5° Une cafetière, une théière, une faucoire et quatorze assietes de dessert, trois francs ci ---3	

471

	Report -----471
Dix huit assietes en porcelaine, six francs ci -----6	
6° une grande soupière fêlée en Porcelaine, un franc ci -----1	
7° Neuf tasses à confitures, quatorze verres à liqueurs, un compotier et trois gobelets, le tout deux francs ci -----2	

8° Deux sablières en verre bleu, un franc ci -----	1
Et 9° Une sablière, une cafetière et une Ecrivoire, deux assietes et un pot en faïence, un franc ci -----	1
Lévation faite par Mondit S[ieu]r le juge de paix du double scellé qu'il avait apposé sur le haut d'un placard, il s'y est trouvé	
1° Trois marmites en fonte, neuf francs ci -----	9
2° Une daubière aussi en fonte, trois francs ci -----	3
3° Une cafetière, une ancienne mesure en fer blanc et une cafetière en étain, deux francs ci -----	2
4° Deux casseroles en fer blanc, deux francs ci -----	2
5° Deux boîtes à thé et une grande cafetière en fer blanc, un franc ci -----	1
6° Deux moulins à poivre et deux petits tamis deux francs ci -----	2
7° Un bassin en cuivre rouge et une lampe en cuivre jaune, trois francs ci -----	3
8° Une tourtière en cuivre rouge et son couvercle en tôle, trois francs ci -----	3
9° Une casserole en cuivre rouge, six francs ci -----	6
10° Un chauderon en cuivre rouge, sept francs ci -----	7
11° Une petite poissonnière même cuivre, six francs ci -----	6
12° Un petit chauderon et une canne en cuivre jaune, quatre francs ci -----	4
13° Une lèchefrite en fer blanc et un mortier en pierre, deux francs ci -----	2
Et 14° Un moulin à café, deux francs ci -----	2
Un buffet en sapin à deux portes ferré et fermant à clef estimé quinze francs ci	15
Lévation faite par Mondit S[ieu]r le juge de paix	

Report -----549

Des scellés apposés sur ce buffet et ouverture faite d'icelui. Il s'y est trouvé :

1° Un sac rempli de chiffons, un franc ci -----	1
2° Une courtepointe piquée, quatre francs ci -----	4
3° Deux mauvais fleuriers, trois francs ci -----	3

4° Dix sept sacs à blé, dix sept francs ci -----	17
5° Deux mauvais rideaux en coton blanc deux francs ci -----	2
6° Neuf morceaux de serge verte ayant servi pour rideaux, six francs ci -----	6
7° Vingt couteaux de table, six francs ci -----	20
8° Vingt quatre cuillers, vingt fourchettes, un pochon et une grande cuiller, le tout en étain, cinq francs ci -----	5
9° Une paire de cordon, un franc ci -----	1
10° Différens morceaux d'Indienne et de chiffons, un franc ci -----	1
11° Deux hectogrammes et demi d'éponges, deux francs ci -----	2
12° Environ un kilogramme de café, trois francs ci -----	3
13° Environ un kilogramme d'indigne, deux francs ci -----	2
14° Une serrure, trois francs ci -----	3
Et 15° de l'argenterie, des linges de lit et de table et des effets personnels tant à feu M[onsieur] Marca qu'à ladite Dame son épouse, lesquels seront ci-après inventoriés dans leurs ordres.	

Un grand buffet en bois de noyer à deux portes ferré
et fermant à clef, quarante francs ci -----40

Lévation faite par Mondit S[ieu]r le juge de paix des scellés apposés sur ce buffet
et ouverture faite d'icelui. Il s'y est trouvé

1° Une banse en coton et un trébuchet, un franc ci -----	1
2° Un demi kilogramme de fil retord, deux francs ci -----	2

662-50

Report -----662-50

3° Un petit coffre en bois de noyer, deux francs ci -----	2
4° Un panier rempli de chiffons, un franc ci -----	1
5° Trois poignées et demie de fil, un franc ci -----	1

6° Deux flageolots et un tirebouchon, un franc ci -----	1
7° Une petit boîte en yvoire et une boîte en carton, un franc ci-----	1
8° Huit bouteilles en verre noir et un petit flacon en verre blanc, deux pelottes et une brosse, un franc ci -----	1
9° Une grande Cuiller à ragoût, six couverts, six petites cuillers à café et deux tasses à bouillon le tout en argent au premier titre du poids de un kilogramme trois cent quarante cinq gramme, deux cent soixante quinze francs ci -----	275
Note cet article comprend l'argenterie du précédent buffet	
10° Enfin des longes de lit et de tables et deux effets personnels tant à feu M Marca qu'à ladite Dame son Epouse lesquels seront ci-après inventoriés dans leur ordre.	

À étage. Première chambre.

Un lit assorti de son bois, une paille, un matelas, un traversin en paille, un traversin et un carré en plumes, une couverture piquée en soie, deux rideaux, courtepointe, ciel et tons de lit en coton rayé rouge, cent soixante francs ci -----	160
Une table de nuit, deux francs ci -----	2
Un coussin à croisée, deux francs ci -----	2
Deux rideaux et une draperie en calicot avec une tringle en fer, neuf francs ci ---	9
Deux petits rideaux en mousseline, deux francs ci -----	2
Un bonheur du jour en bois de noyer, vingt francs ci -----	20
Une commode en noyer à trois tiroirs, quinze francs ci -----	15
Trois chaises en paille et une canne, quatre francs ci -----	4
Une petite chiffonnière à trois tiroirs, trois francs ci -----	3

1161-50

Report-----1160-50

Un pot à eau et une cuvette en faïence, un gobelet, mouchettes et porte mouchettes, un franc ci -----	1
Une Pelle et une pince, un franc ci -----	1
Deux chandeliers en cuivre jaune, trois francs ci -----	3

Une petite glace dans son cadre doré, douze francs ci -----	12
Une petite table en bois de noyer à tiroirs, quatre francs ci -----	4
Un petit tapis, un franc ci -----	1

Seconde chambre

Un bonheur du jour en bois de noyer et à dessus de marbre, quarante francs ci -	40
Une commode en bois de noyer et à dessus de marbre fêlé, trente six francs ci -	36
Une petite table en bois de noyer et à tiroirs, quatre francs ci -----	4
Un tapis, trois francs ci -----	3
Un coussin de croisée, un franc ci -----	1
Quatre petits et deux autres rideaux en mousseline, quatre francs ci -----	4
Quatre rideaux et deux draperies en calicot avec deux tringles en fer, dix huit francs ci -----	18
Deux chenets en fonte, une pelle, une pince et un soufflet, cinq francs ci -----	5
Deux chandeliers en Cuivre, mouchettes et portes mouchettes, quatre francs ci -	4
Un pot à eau, une cuvette en faïence et une feuille de table en sapin, un franc ci -	1
Une table de nuit en bois de noyer, trois francs ci -----	3
Dans une alcove, un lit assorti de son bois, une paillasse, un matelas, un traversin en paille, un autre en plumes, une couverture piquée en soie, deux rideaux, courtepointe	

1304-50

Report -----1304-50

Et une draperie en coton rayé rouge, le tout avec une tringle en fer estimé, quatre ving cinq francs ci -----	85
Six chaises en paille, douze francs ci -----	12

Une glace dans son parquet portant quatre vingt douze centimètres de hauteur sur quatre vingt quatre de largeur, ladite glace carrée, quatre vingt dix francs ci-----90

Dans les chambres en aile sur le jardin.

Une petite table ronde en bois de sapin, deux francs ci -----2
Une petite Encoignure et deux petits cadres sous verre, un franc ci -----1
Un petit miroir, un franc ci -----1
Une mauvaise table couverte en toile cirée et son sapin, cinq francs ci -----5
Deux rideaux en calicot et une tringle en fer, trois francs ci -----3
Trois chaises en paille, deux francs ci -----2
Une commode à quatre tiroirs garnie en cuivre, douze francs ci -----12
Un pot à eau et une cuvette en faïence, un chandelier en cuivre
et une mouchette, deux francs ci -----2
Une Pelle, une Pierre et un soufflet, deux francs ci -----2

2nde Chambre

Une mauvaise table de nuit et un pot de chambre, un franc ci -----1
Une mauvaise chaise en Paille et un rideau en mousseline, un franc ci -----1
Un bois de lit, deux paillasses, un matelas, une mante, une couverture piquée, deux traversins en plumes, deux Rideaux et une banse en coton, le tout avec une tringle en fer estimé quatre vingt francs ci -----80

1603-50

Report-----1603-50

Dans le grenier au dessus de les chambres

Une mauvaise mante en laine et un vieux traversin en Plumes, trois francs ci ----3
 Un vieux tonneau dans lequel il y a des cendres, un coussin en paille
 et une mauvaise malle, deux francs ci -----2
 Une grande marmite en fonte, cinq francs ci -----5
 Une marmite à repasser, deux francs ci -----2
 Deux vieilles cages et de la ferraille, trois francs ci -----3

Dans la cour

Un tombereau, et un vieux banc, neuf francs ci -----9

Dans une chambre de travail au Rez de chaussée près du jardin

Vingt quatre pots du jardin et une mauvaise tourtière en fonte, deux francs ci ---2
 Un pic, un gros marteau et un petit presson, deux francs ci -----2
 Un mauvais tonneau, quatre vieilles seilles et cinq pots à colle, un franc ci -----1
 Un mauvais banc, un vallet et une grande bouteille de fer blanc, trois francs ci --3
 Une pioche, une bêche et un compas en fer, deux francs ci -----2
 Une pierre à débroyer, trois molettes et trois mauvais pinceaux, deux francs ci --2
 Un gros marteau, un hou et un sarcloir, un franc cinquante centimes ci -----1-50
 Une caisse remplie de différens vieux outils et des vieux cloux, un franc ci -----1

Au Bûcher

Six stères de bois à brûler, quarante cinq francs ci -----45
 Un Crochet, un bas de buffet, deux vieux pots en terre, une vielle cage et une vielle

1687

Report -----1687

Chaise, un rateau et un vieux hou, deux francs ci -----2

À la Cave

Un tonneau relié à quatre cercles de fer et à porte rempli de vin nouveau de la teneur de sept hectolitres et demi, le tout évalué cent quatre vingt francs ci -----	180
Un tonneau relié à huit cercles de fer et à porte vide, de la teneur de dix huit hectolitres, trente six francs ci -----	36
Un tonneau relié en bois, de la teneur de trois hectolitres, deux francs ci -----	2
Un tonneau relié à quatre cercles de fer et à porte, de la teneur de quatre hectolitres sans lequel il y a trois hectolitres de vin, le tout estimé quatre vingt francs -----	80
Un tonneau relié à quatre cercles de fer de la teneur de cent cinquante litres, vide, trois francs ci -----	3
Un tonneau relié à deux cercles de fer de la teneur de trois hectolitres, quatre francs ci -----	4
Un tonneau relié à deux cercles de fer de la teneur de trois hectolitres rempli de pressurage, soixante six francs ci -----	66
Un tonneau relié de deux cercles de fer de même teneur rempli du vin d'Ougney, soixante six francs ci -----	66
Deux entonnoirs reliés l'un en bois, l'autre en fer, cinq francs ci -----	5
Trois seilles, un rondot, une tenaille, un marteau, et une clef de tonneau, deux francs ci -----	2
Un cuveau à lessive relié à trois cercles de fer, neuf francs ci -----	9
Un cuveau à lessive relié en bois, et une rondotte relié à deux cercles de fer, six francs ci -----	6

2148

Report -----2148

Au Caveau

Cinquante neufs bouteilles vides et quatorze bocaux, neuf francs ci -----	9
Vingt quatre bouteilles remplis d'Eau de Vie, dix huit francs ci -----	18
Un Rayonnage et quatre cruchons en grès, six francs ci -----	6

Entre la Cave et le Caveau

Cinq cuveaux à vendange reliés en bois, six francs ci -----	6
Une sous pente, deux tréteau et trois paquets de lattes, six francs ci -----	6
Vingt six pots d' Arbustes, vingt francs ci -----	20
Un tas de ciment, six francs ci -----	6
Quatre cent tant Carrons que faîtière, neuf francs soixante centimes ci -----	9-60
Une rondotte, deux Vieilles Seilles et un Vieux Comptoir, deux francs ci -----	2
Deux tonneaux dans lesquels il y a de la Chaux, trois francs ci -----	3
Sur la sous pente en avant de la Cave	
1° Un lot de bois à brûler, un franc ci -----	1
Et 2° Deux mauvais pétrins, une Vieille Seille et un Vieux bidon en fer blanc, un franc ci -----	1

Dans la Cour près de l'Escalier

Onze cents tuiles, vingt six francs quarante ci -----	26-40
Deux cent quarante Carrons, deux francs quatre vingt dix centimes ci -----	2-90

Au Magasin

Deux mauvais tonneaux dans l'un desquels il y a une demie voiture de chaux, le tout estimé trois francs ci -----	3
Trois mauvais Coffres dans les quels Il y a	

2261-90

Report-----2261-90

Environ un tonneau de Gyps, le tout estimé dix francs ; ci -----	10
Trois Echelles, trois francs ; ci -----	3
Un hou et trois outils de Couvreur, deux Seilles et	
un vieux tonneau dans lequel il y a du sable, deux francs ci -----	2
Un lot de boudrillons et de vieux bois, deux francs ci -----	2
Une meule montée, trois francs ci -----	3
Cinq Grandes Cordes, trente francs ci -----	30

Vingt règles, un franc ci -----	1
Trois Cribles en fer et deux Vannottes en osier, quatre francs ci -----	4
Vingt cinq plateaux, dix francs ci -----	10
Quinze perches en sapin, trois francs ci -----	3

Sur la sous pente de l'allée de la Rue à la première Cour

Trois Echelles et six grandes perches, quinze francs ci -----	15
Neuf Lambris, trois francs ; ci -----	3
Cinq cent soixante dix Carrons, douze francs ci -----	12

Dans le Cabinet sous l'Escalier

Soixante quinze hectolitres de vin, Renfermé dans un tonneau prêté par le S[ieu]r
(sic) ;

le vin seul estimé dix huit francs ci -----	18
Deux Seilles et un Entonnoir en fer blanc, cinquante centimes ci -----	0-50

Sur la sous pente au dessus de l'allée de la première à la seconde Cour

Vingt six lambris, dix francs ci -----	10
--	----

Au Grenier

Un sac de Navette, quinze francs ci -----	15
Deux sacs enfermant environ trente cinq kilogrammes de farine, huit francs ci --	8
Environ quatre doubles décalitres de fèves dans	

2417-40

Report -----2417-40

Dans un sac et dans un petit tonneau, le tout estimé six francs ci -----	6
Une mauvaise table, un franc ci -----	1
Dix Vannottes en osier, deux francs ci -----	2
Deux tréteaux, deux francs ci -----	2
Une grande table en sapin, deux francs ci -----	2
Une Pelle, un franc ci -----	1
Un kilogramme de Laine, deux francs ci -----	2

Environ huit kilogrammes de laid, six francs ci -----6
 Cinq litres de haricots dans une vannote, un franc ci -----1
 Un Rayonnage en sapin, un franc ci -----1

Dans une chambre au Second Corps de logis Prenant Vue sur le Jardin
 Dans laquelle Est décédé le S[ieu]r Marca

Une petite table couverte en toile Cirée, un franc ci -----1
 Une Chaise percée, deux francs ci -----2
 Une Pelle, une Pierre, un Soufflet et un petit balais en Crin, deux francs ci -----2
 Un Chandelier en Cuivre Jaune et une petite Casserolle en Cuivre rouge, plus une
 petite Clochette, le tout estimé trois francs ci -----3
 Une petite glace dans son cadre doré, dix francs ci -----10
 Quatre gobelets dont un en Verre bleu, un pot à Eau,
 deux canifs et deux Eteignoirs, un franc ci -----1
 Deux petits Tableaux peints à l'huile, trois francs ci -----3
 Une table de nuit en bois de noyer, trois francs ci -----3
 Un petit Christ en Yvoire, un franc ci -----1
 Un lit assorti de son bois, une paillasse, un matelas, un oreiller et un traversin en
 plumes, une Couverture piquée, deux rideaux

 2467-40

Report -----2467-40

Et la garniture du baldaquin en cotonne flambée, quatre vingt francs ci -----80
 Trois Bouteille d'Eau de Vie et Trois bouteilles vides, deux francs ci -----2
 Un arrosoir en fer blanc et un balais en Crin plus une Pelle en fer, un franc ci ---1
 Environ Cinq cents mottes, cinq francs ci -----5
 Une petite Couverture d'Enfans et un morceau de Serge Verte, cinquante centimes
 ci -----0-50
 Quatre chaises en paille, cinq francs ci -----5

Un bureau noir à tiroir et à rayon, neufs francs ci -----	9
Un meuble antique à quatre portes et quatre tiroirs, dix huit francs ci -----	18
Lévation faite des scellés apposés sur ce buffet et ouverture faite d'icelui. Il s'y est trouvé	
1° La Courtepointe du lit qui vient d'être inventorié et qui est aussi en cotonne flambée,	
trois francs ci -----	3
2° Une serpe, deux marteaux, une hache, deux truelles, une vrillette et différens mauvais outils, le tout estimé quatre francs ci -----	4
3° Trente médailles tant en plomb qu'en Cuivre, un franc ci -----	1
4° Deux bouteilles en osier, une Grosse médaille, un tirebouchon, un petit cadenas, un Couteau et une bourse en soie, deux francs ci -----	2
5° Orlando forioso, Quatre Volumes et une Vingtaine de Volumes d'ouvrages dépareillés, trois francs ci -----	3
6° Une serrure et une boîte à poudre en fer blanc et une tringle en fer, deux francs ci -----	2
7° Un Baromètre, un franc ci -----	1
Et 8° Des Effets Personnels à feu le S[ieu]r Marca et des Titres et Papiers qui seront ci après décrits et Inventoriés en leur place	

2603-90

Report -----2603-90

Cinq pots de fleurs, trois francs ci -----3

Et les Cinq heures du soir étant survenues sans que le présent Inventaire ait pu être parachevé, Ledit Notaire après y avoir procédé par triple Vacation dès les huit heures du matin Jusqu'à Cinq heures du soir, sans aucune interruption a Continué Ledit Inventaire à demain Vingt Février mil huit cent vingt deux à neuf heures du Matin, toujours dudit domicile, toutes parties s'y reconnaissant pour dûment citées et ayant promis de s'y rencontrer.

Dont Procès verbal qui après avoir été lu aux comparans a été signé par eux, lesdits témoins et ledit notaire.

(Signatures)

Et le Vingt février mil huit cent vingt deux à huit heures du matin toujours audit domicile, comparans et requérans en leurs qualités énoncées en l'Intitulé du présent Inventaire, Mad[ame] Marca et M[onsieur] Jourdain ;

Comparans aussi en leurs qualités susdites M[onsieurs] Billet, Mermet et Marca, il a été en présence des mêmes Témoins, procédé par le dit notaire à la continuation du présent inventaire, ainsi qu'il suit :

Report -----2606-90

Linges de lit et de Table

Une Paire de draps huit francs ci -----8

Une autre paire de draps, quinze francs ci -----15

2629-90

Report -----2629-90

Une mauvaise paire de draps, six francs ci -----6

Quatre paires de draps, trente six francs ci -----36

Quatre autres paires de draps, quarante huit francs ci -----48

Un drap en toile grise, trois francs -----3

Une paire de draps, six francs ci -----6

Une autre paire de draps, quinze francs ci -----15

Onze paire de draps, cent francs ci -----100

Une paire de draps, quinze francs ci -----15

Une toile d'oreiller, deux francs ci -----	2
Une toile d'oreiller, trois francs ci -----	3
Une toile d'oreiller, deux francs ci -----	2
Quatre toiles d'oreiller, six francs ci -----	6
Trois nappes, neuf francs ci -----	9
Treize nappes de différentes grandeur, trente deux francs ci -----	32
Une nappe, deux francs ci -----	2
Deux nappes, quatre francs ci -----	4
Vingt trois serviettes et une nappe, vingt quatre francs ci -----	24
Sept serviettes, six francs ci -----	6
Huit serviettes, huit francs ci -----	8
Dix sept serviettes, quinze francs ci -----	15
Deux Tabliers de cuisine, deux francs ci -----	2
Trois autres Tabliers de cuisine, un franc cinquante centimes ci -----	1-50
Vingt tabliers de Cuisine, huit francs ci -----	8
Quinze tabliers de cuisine, cinq francs ci -----	5
Onze Torchons et Trois Tabliers de Cuisine, trois francs ci -----	3
Dix neuf Torchons, trois francs ci -----	3
Trois Essuiesmains, soixante quinze centimes ci -----	0-75
Cinq Essuiesmains, un franc ci -----	1
Quatre Essuiesmains, un franc ci -----	1
Vingt sept Essuiesmains, cinq francs ci -----	5
Un sac à blé, un franc ci -----	1

	3003-15
Report -----	3003-15

Effets à l'usage personnel de feu M[onsieur] Marca

Deux chemises, trois francs ci -----	3
Deux autres chemises, trois francs ci -----	3
Vingt sept chemises, cinquante quatre francs ci -----	54
Vingt sept mouchoirs de Poche, dix huit francs ci -----	18
Un Caleçon, une Paire de (Chaussaton ?) et onze mouchoirs de poche, cinq francs cinquante centimes ci -----	5-50

Deux mouchoirs de poche, un franc ci -----	1
Une paire de bas de laine, cinquante centimes ci -----	0-50
Deux mauvaises paires de bas, cinquante centimes ci -----	0-50
Quatre Paires de bas de Soie et deux Paires de bas de filoselle, neuf francs ci ---	9
Deux mauvaises paires de bas de laine, un franc ci -----	1
Une Cravatte, cinquante centimes ci -----	0-50
Six Cravattes en mousseline, quatre francs ci -----	4
Seize cols, un franc cinquante centimes ci -----	1-50
Un habit de drap brun, huit francs ci -----	8
Un habit en drap gris, quatre francs ci -----	4
Un habit et une Culotte en drap tête de nègre, dix huit francs ci -----	18
Une mauvaise houppelande, quatre francs ci -----	4
Une mauvaise anglaise en drap gris, quatre francs ci -----	4
Une anglaise en drap cendré, cinq francs ci -----	5
Un gilet en drap gris, un franc ci -----	1
Cinq gilets blancs, cinq francs ci -----	5
Un gilet en velour sur soie, cinq francs ci -----	5
Un gilet en soie, trois francs ci -----	3
Deux gilets de drap, l'un blanc, l'autre noir, trois francs ci -----	3
Sept gilets de diverses couleurs, trois francs ci -----	3
Deux gilets et une culotte de nankin, quatre francs-----	4
Une culotte, un Pantalon et un vieux Gillet	

	3171-65
	Report-----3171-65
En Velours, deux francs ci -----	2
Deux vestes et un pantalon rayé, quatre francs ci -----	4
Un pantalon en drap gris, cinq francs ci -----	5
Un mauvais pantalon en drap gris, cinquante centimes ci-----	0-50
Un mauvais chapeau, un franc ci -----	1
Une montre dans sa boîte d'argent, dix francs ci -----	10
Une paire de boucles de souliers, une Paire de boucles de jarretières, une boucle de col, une Tabatière et un porte crayon, le tout en argent, trente six francs ci -----	36
Un sabre et un jonc, quatre francs ci -----	4

Un plat à barbe en fer blanc et deux rasoirs dans leur Etui, trois francs ci -----3

3239-65

Effets personnels à l'usage de ladite Dame Marca

Deux chemises, cinq francs, ci -----5
Une chemise, un franc ci -----1
Deux chemises, trois francs, ci -----3
Quinze chemises, trente francs ci -----30
Quinze autres chemises, vingt cinq francs ci -----25
Une Robbe en Indienne, huit francs ci -----8
Une autre en popeline noire, huit francs ci -----8
Une mauvaise robe en soie noire, trois francs ci -----3
Une mauvaise Robbe en Indienne, deux francs ci -----2
Une robe en laine tricotée, trois francs ci -----3
Une robe en nankin, quatre francs ci -----4
Deux robes en basin, douze francs ci -----12
Deux robes en coton, six francs ci -----6
Une mauvaise robe en Indienne, un franc ci -----1
Une robe en Indienne fond brun, six francs ci -----6
Une robe en soie verte, quinze francs ci -----15
Un bonnet garni de dentelles, deux francs ci -----2
Un bonnet garni de dentelles, trois francs ci -----3

3374-15

Report-----3374-15

Cinq bonnets garnis de dentelles, huit francs ci -----8
Une chemisette et un bonnet garni en linon, un franc ci -----1
Deux fichus, deux francs ci -----2
Un mouchoir de mousseline brodée, trois francs ci -----3
Un mouchoir de percale et un mauvais bonnet de nuit, deux francs ci -----2
Un mouchoir en mérinos rouge, huit francs ci -----8
Un petit fichu garni et un petit mouchoir en coton, deux francs ci -----2
Un tablier en laine noire, six francs ci -----6
Un tablier en Indienne noire, deux francs ci -----2

Un Capot en taffetas noir, trois francs ci -----	3
Un Juppon de rayé, deux francs ci -----	2
Quatre juppons en Coton blanc, six francs ci -----	6
Un Shall en mérinos blanc, dix francs ci -----	10
Un mauvais mantelet et un carré en Calicot, trois francs ci -----	3
Un mauvais Juppon et un mauvais mantelet, cinquante centimes ci -----	0-50
Quatre mantelets en Coton garnis en mousseline, six francs ci -----	6
Un mantelet en Cotonne, trois francs ci -----	3
Un mouchoir de poche, soixante quinze centimes ci -----	0-75
Vingt huit mouchoirs de poche, dix huit francs ci -----	18
Quatre mauvaises paires de bas en coton et une en fil, deux francs ci -----	2
Une mauvaise paire de bas en coton, cinquante centimes ci -----	0-50
Vingt une paires de bas tant en fil qu'en Coton, dix huit francs ci-----	18
Deux corsets, trois francs ci -----	3
Deux paires de bas blancs et une paire de bas gris en Soie, huit francs ci -----	8

3491-90

Report -----3491-90

Une paire de bas en laine, deux mauvais mantelets, une paire de poches et u mouchoir en Indienne, trois francs ci -----	3
Dix mauvaises paires de poche, un franc ci -----	1
Un coupon de dentelles, trois francs ci -----	3
Deux paires de souliers, trois francs ci -----	3

Une bande de mousseline festonnée et deux mouchoirs de poche, deux francs ci 2
 Un Eventail et différens vieux morceaux de dentelles et Rubans, un franc ci ----1
 Une paire de boucles d'oreille, une paire plus petite et une boucle de bracelets,
 le tout en or, vingt quatre francs ci -----ci
 Quatre bagues, une chaise et un crucifix en or du poids de Cinquante sept
 grammes-quatre décigrammes, cent trente cinq francs ci -----135

Tels sont les effets mobiliers susceptibles d'évaluation qui se sont trouvés au domicile commun des dits S[ieu]r & D[ame]Marca, leur Valeur Estimataire Totale, se portant à la Somme totale de trois mille six cent soixante trois francs quatre vingt dix centimes ci -----3663-90

Le ministère de Mondit S[ieu]r Mermet devenant désormais inutile, il s'est retiré à heure de midi du présent jour après avoir signé ici.

(Signature)

Titres et Papiers

L'Inventaire desdits Effets mobiliers évalué étant ainsi terminé, on a de suite procédé à l'Inventaire des Titres et Papiers.

Pour ce faire, Mondit S[ieu]r le juge de Paix a fait levation des scellés par lui apposés tant sur un Secretaire existant dans la chambre qu'en ladite maison occupe personnellement, Mondit S[ieu]r Pierre Marca au second étage du Second Corps de Logis que Sur un meuble antique à quatre portes inventorié et existant dans l'une des chambres énoncée, Celle dans laquelle est décédé Ledit S[ieu]r Marca ; on a extrait de ces deux meubles, les Titres et Papiers qui s'y trouvaient ;

Et Incontinent, on a procédé, à leur Triage et mise en ordre en Classement.

Mais les cinq heures du soir étant survenues sans que ce triage et ce Classement aient été achevés, Ledit Notaire Bélamy après avoir procédé aujourd'hui par triple vacation dès les neuf heures du matin jusqu'à ladite heure du Cinq du soir sans aucune interruption a renvoyé la continuation dudit présent Inventaire à demain Vingt un Février à neuf heures du matin, toujours audit domicile, toutes parties s'y reconnaissant pour dûment citées et ayant promis de s'y rencontrer.

Dont Procès verbal qui après avoir été lu aux comparans a été signé par eux, lesdits témoins et ledit notaire.

(Signatures)

Et le Vingt un février mil huit cent vingt deux à neuf heures du matin toujours à Besançon audit domicile, comparans et requérans en leurs qualités énoncées en l'Intitulé du présent Inventaire, Mad[ame] Marca et M[onsieur] Jourdain ; Comparans aussi en leurs qualités susdites M[essieurs] Billet, Mermet et Marca, il a été en présence des mêmes Témoins, procédé par le dit notaire Bélamy à la continuation du présent inventaire, ainsi qu'il suit :

On a continué le Triage et le Classement des Titres et Papiers.

Ce triage et ce Classement ayant été achevés, Il a été procédé à la description de ces Titres et Papiers de la manière qui suit :

Papiers de famille

Expédition d'un acte passé devant Chiry, Notaire à Besançon le dix huit Prairial an deux portant Transaction entre Ledit feu S[ieu]r Marca et D[ame] Pierrette Billet, sa première épouse ; Cette expédition en marge de la Première

Page cottée -----Première

Expédition du traité de mariage d'Entre ledit feu S[ieu]r Marca et ladite Dame Catherine Morel, passé devant Ruchon, Notaire à Gendrey le Vingt deux thermidor an trois ; Ladite expédition en marge de la première

Page cottée -----Seconde

Expédition d'un acte passé devant Ledit Notaire Bélamy le deux Juin mil huit cent neuf portant aux termes de ce traité de mariage et conséquemment aux dispositions rappelées, assignation reconnaissance de trois mille deux cent seize livres par ledit feu S[ieu]r Marca à la dite Dame Catherine Morel son Epouse ; Ladite Expédition en marge de la Première

Page cottée -----Troisième

Note Ecrite de la main de feu le S[ieu]r Marca mais non signée de lui, dans laquelle il constate la Valeurs des meubles qui étaient en son pouvoir le vingt trois Thermidor an trois, époque de son mariage avec ladite D[ame] Catherine Morel ; Ladite note en marge de la première

Page cotée-----Quatrième

Extrait de l'acte de mariage dudit feu S[ieu]r Marca et ladite Dame Catherine Morel, célébré en la Mairie de Besançon le vingt quatre Thermidor an trois ; Ledit extrait en marge de la première page cottée --- Cinquième

Acte de naissance de ladite D[ame] Catherine Morel arrivée à Vriange, le quatre Juin mil sept cent soixante quatorze ; Ledit extrait délivré par la Maire de ladite Commune de Vriange le quatorze Thermidor de l'an trois ayant été en marge de la première Page cottée -----Sixième

Acte de Naissance dudit feu S[ieu]r Marca arrivé à la Moglia le Vingt cinq Septembre Mil sept cent cinquante cinq ; Ledit acte sur la Première page et en marge d'icelle, coté -----Septième

Acte de décès de Pierre-Jean Marca, Père dudit défunt survenu à la Moglia le Vingt sept Janvier mil sept cent soixante dix huit,

Ledit acte en marge de la première page cotté -----Huitième

Expédition du Traité de Mariage d'Entre Mondit S[ieu]r Antoine-François Jourdain et Ladite feu Dame Jeanne-Marie-Magdeleine Marca passé devant Bélyamy père, Notaire à Besançon le Sept Fructidor an Treize ; ladite Expédition en marge de la première page, cottée -----Neuvième

Liasse en Cinq Cottes Numérotées et paraphées de la Main du Notaire soussigné étant la première une copie informe du Testament du S[ieu]r Michel-Ange Marca Notaire à Aoste le vingt un Messidor an treize. La seconde un testament olographe de ladite Dame Catherine Morel Epouse Marca en date du dix sept avril mil huit cent onze. La troisième un Testament olographe dudit feu S[ieu]r Marca du premier Janvier mil huit cent vingt un, bisté et bâtonné ; la Quatrième un Testament olographe du même, déchiré en deux

morceaux et de même bâtonné ; la Cinquième un Projet de Testament dudit S[ieu]r Pierre-Jacques Marca, sans date écrit de la main de M[onsieur] Gaume,

Ladite liasse Cottée -----Dixième

Et les Cinq heures du soir étant survenues sans que le présent Inventaire ait pu être parachevé, Ledit Notaire en a renvoyé la Continuation à demain vingt deux février mil huit cent vingt deux à heure de midi, toujours audit domicile ; toutes parties s'y reconnaissant pour dûment citées et ayant promis de s'y rencontrer.

Dont Procès verbal qui après avoir été lu aux comparans a été signé par eux, lesdits témoins et ledit notaire.

(Signatures)

Et ledit jour Vingt deux février mil huit cent vingt deux à heure de midi, toujours à Besançon audit domicile, comparans et requérans en leurs qualités énoncées en l'Intitulé du présent Inventaire, Mad[ame] Marca et M[onsieur] Jourdain ;

Comparans aussi en leurs qualités susdites M[onsieurs] Billet, Mermet et Marca, il a été en présence des mêmes Témoins, procédé par le dit notaire Bélamy à la continuation du présent inventaire, ainsi qu'il suit :

Suite des Titres et Papiers

Titres de propriétés

Liasses en trois Cottes numérotées et paraphées Par ledit Notaire Bélamy étant la Première l'expédition d'un acte passé devant Bonand, Notaire à Besançon le vingt un Octobre mil sept cent quarante huit portant Vente d'une pièce de terre sur le territoire de Montfaucon Lieudit Pandeur ou Roche d'Or Par Pierre-Antoine Bouveret à Daniel-Joseph Deleschaux moyennant le Prix de deux cent livres ; la Seconde l'expédition d'un acte passé devant Barbier, Notaire à Besançon le deux Novembre mil sept cent quarante neuf portant échange entre Jean-Etienne Dard et Jean-Pierre Sauterey qui à ce moyen acquiert une vigne de six ouvrées, Lieudit Pandeur ou Roche d'Or, territoire de Montfaucon ; la Troisième l'expédition d'un acte reçu de Bélamy père, notaire à Besançon le Sept Pluviose an onze, portant Vente audit feu S[ieu]r Marca et à ladite D[ame] Catherine Morel, son épouse, par le S[ieu]r Pierre-François Richey, Claude-Joseph Richey sa sœur, femme de Léonard Robin et Jean Toussaind Richey pour eux et

Jeanne-Françoise Richey, leur sœur, de leurs portions dans ladite vigne de Pandeur moyennant le prix de Trente six francs dont vingt sept payés comptant ; le Quatrième La quittance de Neuf francs restant Par Reine Bidant pour ladite Jeanne-François Richey en date du cinq Vendémiaire an douze ; Ladite Liasse Cottée -----Onzième

Liasse en Cinq Cottes numérotées et paraphées par Ledit Notaire Bélamy soussigné étant la Première l'Expédition d'un acte passé devant Ledit Notaire Bélamy père, le vingt Brumaire an quatorze Portant vente d'un surplus de ladite vigne de Pandeur à Joseph Marie Marca et à sa dite épouse née Morel par Louis Bonnaventure Jacoutot et Claudinette Saigné, son Epouse, moyennant le prix de deux cent trente francs soldé. La Seconde un certificat du Conservateur des hypothèques de Montbéliard en date du vingt deux Brumaire an quatorze portant Radiation de l'Inscription contre les mariés Jacoutot au profit de Claude-François Saillard ; la Troisième La vente auxdits mariés Jacoutot d'une partie du surplus de ladite vigne par Marguerite Parisson veuve de Thibaud Barthélemy, Jean-Pierre et Louise Barthélemy, acte reçu de Lanoix, Notaire à Besançon, le onze Germinal an douze ;

La Quatrième la vente audit Jacoutot, du restant de ce surplus par Marte, Rose, Thérèse et Mathias Chappuis, acte reçu de Michaud, Notaire en la même ville, le cinq Prairial an sept ; la Cinquième étant une déclaration en date du quatre Nivose an douze portant en faveur de ladite vigne établissement d'un partage fans une vigne appartenant à Claude-François Saillard ; Ladite Liasse cottée -----Douzième

Liasse en dix cottes numérotées et paraphées par ledit Notaire Bélamy soussigné étant la Première l'Expédition d'un acte passé devant Archeret, Notaire à Besançon le premier Thermidor an trois portant deux renvois ci-dessus approuvés ainsi que la nature ci-dessus de huit mots, par Nicolas Crétin et Hyacinthe Deleschaux à Jean-Antoine Cuchot, vente d'un champ sur Montfaucon Lieudit à Pandeur ou Roche d'Or moyennant le prix de six cent livres payé comptant. La Seconde et la Troisième deux expéditions d'un acte passé devant Bélamy père, Notaire à Besançon, le trois Vendémiaire an six, portant vente par Nicolas Joseph Viénot, Hugues Chêne et Philiberte Viénot, son épouse, Etienne Magnin et Jeanne-Marie Viénot, son Epouse, François Rollier et Françoise Vienot, son Epouse, E Bourgeot et Jeanne-Denise Viénot, son épouse, de portions de maison à Besançon rue St Paul moyennant le prix de deux mille livres, dont seize cent

livres payés comptant, trois cent livres payables en délégation aux enfans et héritiers de Jean-Philippe Mouton et cent livres audit S[ieu]r Nicolas-Joseph Viénot, lui seul. La Quatrième une Quittance de ces cent livres par ce dernier audit Cuchot en date du trente Nivôse an six ; la Cinquième l'Expédition d'un acte reçu dudit Notaire Bélamy père le vingt deux Germinal an dix portant vente par ledit Cuchot audit feu S[ieu]r Marca et à ladite Catherine Morel, son épouse tant dudit champ de Pandeur que de ladite portion de Maison moyennant le prix de quatorze cent franc dont trois cent francs payables en délégation aux enfans et héritiers de Jean-Philippe Mouton par répétition de la délégation qui vient d'être articulée ; six cent francs payés comptant et cinq cent francs sommés en un capital de rente perpétuelle à cinq pour cent l'an ; la Sixième la grosse d'un acte encore reçu du même notaire Bélamy père le treize Floréal an onze portant entre lesdits S[ieu]r & D[ame] Marca et S[ieu]r Cuchot, conversion et aliénation dudit capital de rente perpétuelle, en une rente viagère annuelle de quarante francs aujourd'hui éteinte par la mort dudit Cuchot, en faveur de qui elle était continuée ; les Septième et Huitième et Neuvième des Quittances des arrrages de Rente viagère échus au vingt deux Germinal des années douze, treize et quatorze ; la Dixième une Quittance délivrée par Dérévaux comme fils aîné comme fondé de pouvoir des héritiers dudit Cuchot à Mondit feu S[ieu]r Marca en date du neuf Mai mil huit cent sept de la somme de trente sept livres dix sols pour le prorata jusqu'au dix huit Mars précédent, Jour sans doute, de la mort dudit Cuchot, de ladite rente viagère ci-dessus rapportée ; Ladite Liasse Cottée -----Treizième

Liasse en deux cottes numérotées et paraphées par ledit Notaire Bélamy étant la Première l'Expédition d'un acte reçu de Bélamy père, Notaire à Besançon, le Premier Messidor an dix portant vente audit feu S[ieu]r Marca et à sa dite épouse née Morel d'une autre portion de maison à Besançon rue St Paul, par Claude-Louis Maurivard, Jeanne-Antoine Viénot, son épouse, Jean-Baptiste Viénot, Pierrette Viénot, Epouse de Hugues Mourrey, et Béatrix Viénot Epouse d'Alexis Desbiez, moyennant le prix de seize cent cinquante livres tournois dont quatre cent cinquante livres payés comptant ; Trois cent livres payable en délégation audits héritiers de Philippe Mouton, si bien qu'il ne restait plus qu'a payé aux vendeurs la somme de neuf cents livres. Et la Seconde la quittance de ces neuf cents livres à la date du huit dudit mois de Messidor an dix, ladite Liasse Cottée -----Quatorzième

Quittances audit feu S[ieu]r Marca de cent francs en date du cinq Décembre mil huit cent seize et de cent cinquante francs en date du vingt huit Février mil huit cent dix sept par Charles François Mouton ayant droit dudit Philippe Mouton, en tout moins de trois cent cinquante francs à quoi il a consenti l'abonnement des deux délégations de trois cents francs chacune, ci-dessus établies en sa faveur ;
lesdites quittances cottées -----Quinzième

Expédition d'un acte reçu de Roy, Notaire à Pagny le vingt trois Juin mil huit cent neuf, portant entre Pierre Morel d'une part, ledit feu S[ieu]r Marca et sa dite Epouse née Morel, d'autre part, Echange d'Immeuble à Ougney avec soulte de quatre cents francs au profit de celle-ci, dont cent francs payés en comptant. Au dos de cette expédition est écrit par ledit S[ieu]r Marca, sans signature à la vérité qu'il a reçu les trois cents francs restans, le trois Janvier mil huit cent onze ;
ladite expédition cottée -----Seizième

Liasse en deux cottes numérotées et paraphées de la main dudit notaire soussigné étant la Première la vente d'un champ à Ougney par ledit Jean Morel sous promesse de la ratification de Marguerite Guichet, son Epouse, audit S[ieu]r Marca et à sa dite épouse née Morel, moyennant le prix de trois cent vingt cinq francs payés comptant ; la Seconde l'expédition aussi d'un acte reçu de Gaume, Notaire à Besançon le six Février mil huit cent dix sept portant ratification de cette vente par la dite Marguerite Guichet ; Ladite liasse cottée dix septième -----Dix-septième

Expédition d'un acte reçu dudit notaire Gaume du vingt sept Décembre mil huit cent quatorze portant vente aux mêmes par ledit Jean Morel d'un pré à Ougney moyennant le prix de cent francs payés comptant ; ladite expédition cottée --Dix-huitième

Expéditions de deux actes encore reçus dudit Notaire Gaume, la Première le six Janvier mil huit cent dix sept portant vente par ledit Jean Morel sous promesse de la ratification de ladite Marguerite Guichet, sa femme, audit S[ieu]r Marca et à sa dite épouse née Morel, de fonds sur le territoire d'Ougney, moyennant le prix de quatre cents francs payés au moyen de ce que ledit Morel est libéré de pareille somme qu'il restait leur devoir sur le prix de la vente dont l'Expédition sera ci après inventoriée sous cote Vingt-

sixième avec explication que cette acquisition du six Janvier mil huit cent dix sept servira de remploi à ladite Dame Marca ; Le Second le douze du même mois de Janvier mil huit cent dix sept portant par ladite Guichet, ratification de cette vente,

Ladite expédition cottée -----Dix-neuvième

Acte privé du seize Novembre mil huit cent dix sept portant vente audit S[ieu]r Marca et à sa dite épouse née Morel par ledit Jean Morel d'une vigne à Ougney moyennant le prix de vingt cinq francs, ledit acte cotté -----Vingtième

Liasse en deux cottes numérotées et paraphées par ledit Notaire Bélamy ; la Première étant l'Expédition d'un acte reçu dudit Notaire Gaume, le deux Février mil huit cent dix neuf portant vente par ledit Jean Morel sous promesse de la ratification de sa dite épouse née Guichet audit S[ieu]r Marca et à sa dite épouse née Morel d'un champ sur Ougney moyennant le prix de deux cents francs payés au moyen de ce que ceux-ci libèrent ledit Morel de pareille somme qu'ils devaient suivant acte obligatoire aussi reçu dudit Notaire Gaume, le trente un Octobre mil huit cent quatorze, avec déclaration que ce champ deviendra à titre de remploi la propriété de ladite D[ame]Marca ; La Seconde un acte passé devant ledit Notaire Roy, le quatre Février mil huit cent dix neuf portant par ladite Guichet, ratification de cette vente du même mois ;

Ladite Liasse cottée -----Vingt unième

Expédition d'un acte reçu de Renaud, Notaire à Besançon le trente Novembre mil huit cent dix neuf, portant échange entre Joseph Beaulieu qui cède une vigne à Chamarin territoire de Beançon et ladite Dame Marca qui cède un champ sur Ougney ; ledit Echange fait sans mieux value ;

ladite expédition cottée -----Vingt deuxième

Liasse en trois cottes numérotées et paraphées de la main dudit Notaire Bélamy, soussigné, étant la Première, l'expédition d'un acte reçu de Lanoix, Notaire à Besançon le trente août mil sept cent quatre vingt dix, portant vente par Maire Alexandre Archeret à François-Maximin Bulliard et Marie-Thérèse Lhomme, son épouse d'une vigne sur le territoire de Morre, Lieudit à la Croix rouge contenant huit ouvrées moyennant le prix de sept cent cinquante livres payés comptant, la Seconde l'expédition d'un acte reçu dudit Maître Lanoix, le quatorze Fructidor an neuf portant par Jeanne-Françoise Bouveret

veuve Maillé, audit Bulliard, d'une friche sur le territoire de Besançon au Canton Charmarin, moyennant le prix de trente francs payé comptant ; la Troisième l'expédition d'un acte reçu dudit Notaire Renaud, le premier Janvier mil huit cent Vingt portant Echange sans mieux value, entre ladite Dame Marca née Morel qui cède des fonds sur Ougney et Barbe Beaulieu femme d'Antoine Cordier qui cède ladite vigne sur Morre, Ladite liasse cottée -----Vingt troisième

Expédition d'un acte reçu dudit Notaire Gaume le cinq Février mil huit cent vingt un, portant par ledit Morel et sa dite épouse née guichet, vente à la dite Dame Marca née Morel, de vignes sur Ougney, moyennant le prix de six cent cinquante francs payés comptant ; cette acquisition encore servant de remploi à ladite D[ame] Marca, cette expédition cottée -----Vingt quatrième

Ventes

Liasse en deux cottes numérotées et paraphées par ledit Notaire Bélamy étant les deux doubles d'un acte prisé en date du Vingt neuf Brumaire an douze portant vente par Mondit S[ieu]r Marca à M[onsieur] Daniel-Alexandre Lautenet de [sic] moyennant le prix de soixante livres, d'une vigne sur le territoire d'Ougney, Lieudit à la Roumette, Ladite Liasse cottée -----Vingt cinquième

Expédition d'un acte reçu dudit Notaire Roy le vingt deux Juin mil huit cent neuf portant par ledit S[ieu]r Marca et sa dite épouse née Morel audit S[ieu]r Jean Morel des terres et vignes sur Ougney moyennant le prix de six cent cinquante francs dont deux cent cinquante francs payés comptant et quatre cents francs payés dès lors ainsi qu'il est ci-dessus exprimé sous cote Dix-neuf ; Ladite expédition cottée -----Vingt sixième

Déclaration sous date du neuf Février mi huit cent dix huit par le S[ieu]r Augustin Mignot propriétaire à Tervay adjudicataire de fonds sur Ougney suivant acte du vingt sept Novembre mil huit cent dix sept portant qu'il consent à l'extention du bail de ces fonds au S[ieu]r Jean-Baptiste Morel moyennant que du fermage qui y est stipulé, il retirera huit mesures et demie par journet et vingt sept francs pour les prés ; Le surplus du rendage devant appartenir auxdits mariés Marca, cette déclaration cottée-----Vingt septième

Acte privé du quinze Novembre mil huit cent neuf portant vente à Jean-Baptiste Marca par lesdits S[ieu]r Pierre-Jacques et Joseph-Marie Marca d'Immeubles de la succession de leur père et mère sur les territoires de la Grampa d'asili et de la Molia en Italie moyennant le Prix de sept cent quatre vingt dix huit livres,

Ledit acte cotté -----Vingt huitième

Actes entre Le S[ieu]r Marca et Le S[ieu]r Pierre Marca son frère

Liasse en huit cottes numérotées et paraphées de la main dudit Notaire Bélamy soussigné étant la Première un acte privé du seize avril mil huit cent neuf par lequel ledit feu S[ieu]r Marca et Ladite D[ame] son épouse née Morel déclarent que les meubles et effets mobiliers existant dans la chambre occupée dans leur maison par ledit S[ieu]r Pierre Marca lui appartiennent exclusivement ; les Sept autres des arrêtés de compte entre les dits frères Marca, trois desquels sont lacérés et les derniers en date du premier Janvier mil huit cent douze duquel il résulte qu'au moyen d'une somme de huit cents francs que le dit Joseph Marca devrait audit Pierre Marca, ils étaient respectivement quittes et satisfaits,

Ladite liasse cottée -----Vingt neuvième

Acquisitions faites par Ledit S[ieu]r Pierre Marca

Liasse en trois cottes numérotées et paraphées par le dit notaire Bélamy, soussigné étant la Première l'Expédition d'un acte reçu d'Archeret, Notaire à Besançon le quinze Frimaire an deux portant par Jean-Baptiste Hénonin et Bernardine Demoiseau son épouse à Philippe Mouton, d'une déposition de maison à Besançon Rue St Paul et des rentes perpétuelles au principal de trois cents livres chacun dont délégation a été faite comme il est ci-dessous dans cottes Treizième et Quatorzième moyennant le prix de mille livres dont six cents livres payés ; à laquelle expédition se trouve jointe la quittance des quatre cents livres restans, sous date du quinze Frimaire an trois ; la Seconde l'Expédition d'un acte reçu dudit notaire Gaume le vingt un Octobre mil huit cent dix sept portant échange entre Claude-François Saillard et Pierrette Chassard, son épouse, qui cèdent des immeubles à Fontaine argent sur le territoire de Besançon, Charles François Mouton et Jeanne-Josephine Pommey, son épouse qui cèdent ladite portion de maison, rue St Paul ; Et la Troisième l'Expédition d'un acte reçu dudit Notaire Gaume ledit jour vingt un

Octobre mi huit cent dix sept portant revente de cette portion de maison à Besançon rue St Paul par lesdits mariés Saillard audit S[ieu]r Pierre Marca, moyennant le Prix de deux mille francs quittancé à la suite dudit acte,
ladite liasse cottée -----Trentième

Acte privé du trente un Décembre mil huit cent dix sept, Enregistré à Besançon, le vingt deux Janvier mil huit cent dix huit, vol.27, fol° 168, n°69, par M[onsieur] Authier qui a reçu deux francs quarante deux centimes, portant par Joseph Champagne et Jeanne-Françoise Fricot, son épouse, vente audit S[ieu]r Pierre Marca d'une portion de jardin à Besançon, rue St Paul, moyennant le prix de quarante francs, dont quittance à la suite dudit acte sous date du vingt neuf dudit mois de Janvier,
ledit acte cotté -----Trente unième

Acte privé du quatre Janvier mil huit cent dix huit, Entre lesdits S[ieu]r Champagne et Pierre Marca portant concession sur la construction d'un mur de clôture pour séparé ledit jardin de la maison dudit Champagne,
lesdits actes cottés -----Trente deuxième

Expédition d'un acte passé devant Ledit Notaire Gaume le dix sept Octobre mil huit cent vingt un par lequel Ledit S[ieu]r Joseph-Marie Marca et sa dite Epouse née Morel, vendent audit S[ieu]r Pierre-Jacques Marca. 1° Les portions leurs appartenant dans la dite maison rue St Paul, 2° d'un champs et un Pré sur Ougney, Et 3° un terrain à Pandeure ou Roche d'Or, le tout avec réserve d'usufruit de la totalité en faveur dudit feu S[ieu]r Marca et de deux chambres et dépendances en faveur de sa dite épouse et (sic) moyennant le prix de deux mille deux cents francs,
Ladite expédition cottée -----Trente troisième

Papiers relatifs à Ladite Dame Marca née Morel

Acte privé du vingt cinq Mars mil huit cent un, par lequel Joseph Garmand déclare avoir reçu d'elle et son mari soixante six livres treize sols et quatre deniers pour le tiers de la somme de deux cents livres, et pour tenir lieu revenant à Antoinette Morel, sa femme dans les meubles provenant d'Etienne Morel et Etiennette Figuet, sa belle mère ;
ledit acte cotté -----Trente quatrième

Acte privé du trois Janvier mil huit cent onze par lequel à la décharge de Ladite Dame Marca, Pierre Morel, son frère s'oblige de payer à Etiennette Figuet, leur mère, les vingt cinq livres annuellement qu'ensuite de l'abandon de ses biens, lui devait ladite D[ame] Marca ; ledit acte cotté -----Trente cinquième

Acte privé du vingt six Février mil huit cent quinze portant partage entre Jean Morel, Joseph Marca et ladite Catherine Morel son Epouse,
sans mieux value, ledit acte cotté -----Trente sixième

Bail

Acte privé du vingt quatre Décembre mil huit cent quatorze, portant bail par ledit S[ieu]r Marca et sa dite épouse née Morel à Jean-Baptiste Morel pour trois ou six années consécutive de champs, prés et vignes à Ougney au fermage annuel de vingt quatre mesures de blé froment, d'une mesure de blé de Turquie, d'une feuillette de vin rouge et trente six francs en numéraire, ledit bail commençant par les sombres de mil huit cent quinze,
ledit acte cotté ----- Trente septième

Et les cinq heures et demie du soir étant survenue sans que le dit Inventaire ait pu être encore parachevé, Ledit Notaire après avoir y procédé cejourd'hui par double Vacation, sans interruption en a renvoyé la continuation à demain vingt trois Février à Trois heures après midi, toujours audit domicile ; toutes parties s'y reconnaissent pour dûment citées et ayant promis de s'y rencontrer.

Dont Procès verbal qui après avoir été lu aux comparans a été signé par eux, lesdits témoins et ledit notaire.

(Signatures)

Et ledit jour Vingt trois février mil huit cent vingt deux à trois heures après midi, toujours à Besançon audit domicile, comparans et requérans en leurs qualités énoncées en l'Intitulé du présent Inventaire, Mad[ame] Marca et M Jourdain ;

Comparans aussi en leurs qualités susdites M[onsieurs] Billet, Mermet et Marca, il a été en présence des mêmes Témoins, procédé par le dit notaire Bélamy à la continuation du présent inventaire, ainsi qu'il suit :

Suite des Titres et Papiers
Mémoires d'ouvrages de Gypserie
et autres faits par feu M[onsieur] Marca

Liasse en soixante cottes numérotées et paraphées de la main dudit notaire étant des mémoires informes, la plupart surannés, des ouvrages de son Etat de Gypseur et Couvreurs faits par ledit feu S[ieu]r Marca ; la majeure partie desquels est d'un recouvrement difficile ; ladite liasse cottée -----Trente huitième

Liasses en vingt cinq cottes numérotées et paraphées de la main du même Notaire étant des notes encore plus informes, la plupart bâtonnées d'autres ouvrages de son même état, fait par ledit feu S[ieu]r Marca, ladite liasse cottée -----Trente neuvième

Créances actives

Liasse en vingt sept cottes numérotées et paraphées de la main du même Notaire étant des papiers plus ou moins informes établissant pour les dites succession et communauté des Créances plus ou moins mauvaises ;
ladite liasse cottée -----Quarantième

Quittances

Liasse en dix cottes numérotées et paraphées de la main dudit Notaire Bélamy étant des quittances Intégrales de Contributions et Impositions de Mondit feu S[ieu]r Marca pendant les années mil huit cent dix neuf, mil huit cent vingt et mil huit cent vingt un ; ladite liasse cottée -----Quarante unième

Liasse en vingt trois cottes numérotées et paraphées de la main dudit Notaire Bélamy étant des quittances diverses ; ladite Liasse cottée -----Quarante deuxième

Papiers pour renseignements

Liasse en vingt neuf cottes numérotées et paraphées de la main dudit Notaire étant des notes plus ou moins informes dont la conservation a été requise pour servir de renseignements ;

ladite liasse cottée -----Quarante troisième

Liasse en treize cottes numérotées et paraphées de la main dudit notaire étant la Première l'Expédition de l'Inventaire fait par le dit Notaire Gaume le douze Décembre mil huit cent vingt, au domicile de Pierre-Jean-Baptiste Marca ; et les douze autres des notes et quittances relatives à la succession par lui délaissée,

Ladite liasse cottée -----Quarante quatrième

Registres et Carnets

Un registre ayant été à l'usage du feu le S[ieu]r Marca,
ce registre sur le premier feuillet cotté -----Quarante cinquième

Un registre plus petit ayant été à même usage ;
ce registre, sur le premier feuillet cotté -----Quarante sixième

Un petit carnet ayant encore été a même usage ; ce carnet,
sur le premier feuillet cotté -----Quarante septième

Un autre carnet ayant encore été a même usage ; ce carnet,
sur le premier feuillet cotté -----Quarante huitième

Un registre intitulé Recette Générale commencé le premier Janvier mil huit cent huit, finissant au quatre Janvier dernier, et arrêté là par ledit Notaire Bélamy, ce registre sur le premier feuillet cotté -----Quarante neuvième

Dernier

Déclarations Actives

Interrogés Ladite D[ame] Marca née Morel, et ledit S[ieu]r Marca sur la question de savoir : s'il existait d'autres biens que ceux ci-dessus Inventoriées, Ils on répondu négativement.

Le S[ieu]r Jean Morel, frère de ladite D[ame] Marca, cultivateur demeurant à Ougney, aussi comparant, même Interrogation lui ayant été adressée, il a de même répondu négativement.

Interpellée Mad[ame] Marca, d'avoir à déclarer si, parmi ses effets personnels, il n'existait pas une montre d'or et une chaîne d'or ; elle a déclaré qu'elle n'en avait pas

M[onsieur] Jourdain a Emis Toutes protestations Contre ces diverses déclarations en se réservant d'en démontrer la fausseté et d'établir les distractions et receles qui ont été pratiqués au préjudice de ses enfans.

Déclarations passives

Interrogés encore Mad[ame] Marca née Morel et mondit S[ieu]r Pierre-Jacques Marca s'il était en quelque chose par lesdites succession et communauté ils ont répondu qu'il n'était de autre chose que

Les frais des dernières maladies de Mondit feu S[ieu]r Marca

Les frais de ses funérailles

Les frais d'apposition et levation des scellés

Les fias du présent Inventaire

Ceux de liquidation et partage à opérer

Les droits de mutation

Avant la Clôture de ces déclarations les six heures du soir étant survenues, les opérations du présent Inventaire, ont été par ledit notaire continuées à demain vingt quatre

Février à dix heures du matin toujours audit domicile, toutes parties s'y reconnaissent pour dûment citées et ayant promis de s'y rencontrer.

Dont Procès verbal qui après avoir été lu aux comparans a été signé par eux, lesdits témoins et ledit notaire.

(Signatures)

Et ledit jour Vingt quatre Février mil huit cent vingt deux à dix heures du matin, toujours à Besançon audit domicile, comparans et requérans en leurs qualités énoncées en l'Intitulé du présent Inventaire, Mad[ame] Marca et M[onsieur] Jourdain ; Comparans aussi en leurs qualités susdites M[essieurs] Billet, Mermet et Marca, il a été en présence des mêmes Témoins, procédé par le dit notaire Bélamy à la continuation du présent inventaire, ainsi qu'il suit :

Suite des déclarations passives

Interrogé encore Madame Marca née Morel et Mondit S[ieu]r Pierre-Jacques Marca sur la question de savoir s'il était par lesdites succession et communauté, autre chose que les articles insérés en la vacation qui précède, et si même cette succession et cette communauté leur devrait personnellement quelque chose, ils ont répondu négativement.

Ils ont encore déclaré sous la foi du serment qu'ils n'avaient pas détourné, vu détourner, et qu'ils ne savaient pas qu'il eu été détourné aucun des Effets mobiliers, Titres et Papiers desdites successions et Communauté.

Et comme il n'y a plus de bien à décrire, plus de mobiliers à inventorier, plus de papiers à constater, plus de déclarations à recevoir, le présent Inventaire se trouve terminé ; et ledit Notaire l'a clos et arrêté.

De suite et d'un commun accord les effets mobiliers, titres et papiers ci-dessus décrits ont été remis aux mains de Mondit S[ieu]r Pierre Marca.

Il a été vaqué aujourd'hui par vacation simple, dès les dix heures du matin jusqu'à heure de midi.

De tout ce que dessus procès verbal qui après avoir été lu à Madite Dame Marca née Morel, à Mondit S[ieu]r Marca, à Mondit S[ieu]r Jourdain et à Mondit S[ieu]r Billet, a été signé par eux, lesdits témoins et Ledit Notaire.

(Signatures)

Basin : 1) Tissu damassé présentant des effets de bandes longitudinales.

2) Etoffe croisée dont la chaîne est de fil et la trame de coton.

Couleur « tête-de-nègre » : brun foncé

Encoignure : Petit meuble que l'on fixe dans un angle.

Fichu : Triangle d'étoffe dont les femmes se couvrent les épaules ou la tête.

Filoselle : Fil irrégulier produit à partir de la bourrette de soie.

Gendrey : Commune du Jura

Houppelande : Manteau ample et long, sans manches.

Indienne : Toile de coton peinte ou imprimée fabriquée, à l'origine, en Inde

Jonc : Anneau ou bracelet dont le cercle est de grosseur uniforme.

Mante : Cape avec un capuchon.

Marabout : Bouilloire en cuivre étamé ou en fer battu, à gros ventre et à couvercle en forme de dôme.

Mérinos : Etoffe fabriquée avec la laine du mouton Mérinos ; laine fine et très estimée.

Motte : 1) Motte à brûler, ou, simplement, motte, tan qui ne peut plus servir à tanner, et dont on fait de petites masses rondes pour brûler.

2) Tourbe séchée et réduite en parallélépipèdes.

Mousseline : Tissu de Mossoul (Irak). Tissu de coton, de soie ou de laine, léger, souple et transparent.

Nankin : Taffetas de coton, jaune chamois, fabriqué d'abord à Nakin (Chine).

Ougney : Commune du Jura.

Pagney : Commune du Jura.

Percalle : Tissu de coton ras et très serré.

Popeline : 1) Etoffe légère à chaîne de soie et trame de laine.
2) Tissu très serré de coton ou de soie, utilisé principalement pour la confection de chemise.

Remploi : Achat d'un bien avec le produit de l'aliénation d'un bien propre ; placement d'un nouveau capital.

Rondotte : Petite cuve arrondie ou baquet. On dit aussi rondotte, petite ronde¹⁴⁵.

Serge : 1) Tissu de laine dont l'armure est celle du sergé.

2) Etoffe de soie travaillé comme la serge.

Soulte : Somme d'argent qui, dans un partage ou un échange, compense l'inégalité de valeur des lots ou des biens échangés.

Taffetas : Toile légère de soie.

Vriange : Commune du Jura.

¹⁴⁵ C. Beauquier, *Vocabulaire étymologique des provincialismes usités dans le département du Doubs*, Besançon, 1881, p.263

P. J. n°13, A.M.B. E.670
enregistrement du décès de Pierre Jacques Marca, 1834

L'an mil huit cent trente quatre, le trente un octobre à onze heures & demi du matin, Nous AntoineAnobert Poulet, adjoint délégué du Maire de Besançon, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, avons constaté le décès de Pierre Jacques Marca, ancien sculpteur, célibataire, décédé ce jour à six heures du matin âgé de quatre vingt trois ans, natif de la Grampa de Mollia en Italie, domicilié à besançon, rue S[ain]t Paul n°44, 1^{ère} section, fils de (non renseigné) et de (non renseigné).

Sur la déclaration à nous faite par le s[ieur] Charles Viblet, cordonnier, demeurant à besançon, âgé de quarante six ans et par monsieur Jean-Claude Perrin, praticien, âgé de soixante deux ans demeurant à la d[it]e ville, voisin du défunt, soussignés, après lecture.

Charles Viblet

Perrin

A Anrbert

AVERTISSEMENT.....	1
PARTIE I.....	2
BIOGRAPHIES DES SCULPTEURS MARCA.....	2
MARCA Giacomo Giuseppe.....	3
MARCA Giovanni Antonio ou Giovanni Antonio Zanolò detto de Marcha ou Antonio di Campertogno ou Jean Antoine voire Antoine.....	4
MARCA Giacomo Francesco ou Jacques François voire François.....	11
MARCA Marco Giuseppe ou Marc Joseph.....	15
MARCA Giovanni Battista I ou Jean Baptiste I.....	16
MARCA Giuseppe Antonio ou Joseph Antoine voire Joseph.....	17
MARCA Pietro Giovanni Battista.....	17
MARCA Antonio Francesco ou Antoine François mais généralement connu comme François Marca.....	19
MARCA Carlo Giovanni I ou Charles Jean I.....	27
MARCA Carlo Giovanni II.....	28
MARCA Carlo Giovanni Michele ou Charles Jean Michel.....	28
MARCA Pietro Giacomo ou Pierre Jacques voire Pierre.....	29
MARCA Giovanni Battista Nicolao ou Giovanni Battista II ou Jean Baptiste II.....	31
MARCA Giuseppe Maria ou Joseph Marie voire Joseph.....	32
MARCA Michelangelo.....	40
MARCA Francesco II ou François II.....	41
MARCA Carlo Maria.....	44
MARCA Antonio.....	44
MARCA Giovanni Battista III.....	44
MARCA Pietro.....	44
Les Marca dans la Vallée d'Aoste.....	45
Arbre généalogique de la famille Marca.....	Erreur ! Signet non défini.
PARTIE II.....	48
PIECES JUSTIFICATIVES.....	48
P. J. n°1, extrait de A.D.J. 5 ^E 286-259.....	49
P. J. n°2, extrait de A.D.H.S. 2° 5087.....	51
P. J. n°3, A.D.D. 2° 2528.....	54
P. J. n°4, A.D.H.S. G 179.....	57
P. J. n°5, A.D.H.S. 482° supp 37.....	58
P. J. n°6, A.D.H.S. C 104.....	59

P. J. n°7, A.M.B. CC	61
P. J. n°8, A.D.D. 1C 2404.....	62
P. J. n°9, A.D.D. F1, fonds Lavernette	66
P. J. n° 10, A.D.D. 3°6/16.....	67
P. J. n°11, A.M.B. E.634, acte n°106,	75
P. J. n°12, A.D.D. 3°20/32, f°95	76
P. J. n°13, A.M.B. E.670	118

Université de Bourgogne
U. F. R. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

THESE

Pour obtenir le titre de
Docteur de l'Université de Bourgogne

HISTOIRE DE L'ART MODERNE

Par
Mickaël ZITO

le 29 novembre 2013

Les Marca (fin XVII^e – début XIX^e siècles). Itinéraires et activités d'une dynastie de
stucateurs piémontais en Franche-Comté et en Bourgogne.

Directeur de thèse
Mademoiselle Paulette CHONÉ, Professeur (ém.) à l'Université de Bourgogne

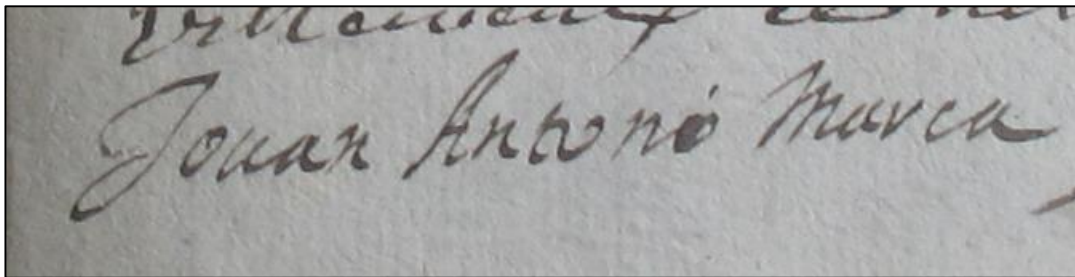
Jury :
Monsieur Pascal JULIEN, Professeur à l'Université de Toulouse II-le Mirail, rapporteur
Monsieur Pierre SESMAT, Professeur à l'Université de Lorraine, rapporteur
Madame Catherine CHEDEAU-ARABEYRE, Maître de conférences à l'Université de Franche-
Comté
Madame Alessandra ZAMPERINI, Professeur à l'Università degli Studi di Verona (Italie)

III. 1 signature de «[...] IACOBVS MARCHA » [Giuseppe Giacomo Marca]
(cliché de l'auteur)

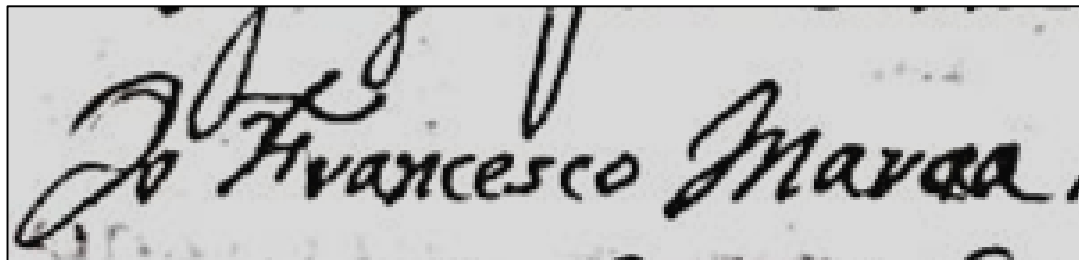
1



III. 2 signature de « Iouan Antonio Marca » [Giovanni Antonio Marca]²
(cliché de l'auteur)



III. 3 signature « Io Francesco Marca » [Giacomo Francesco Marca]³
(cliché de l'auteur)



¹ A.D.H.S., 5 E 286-159.

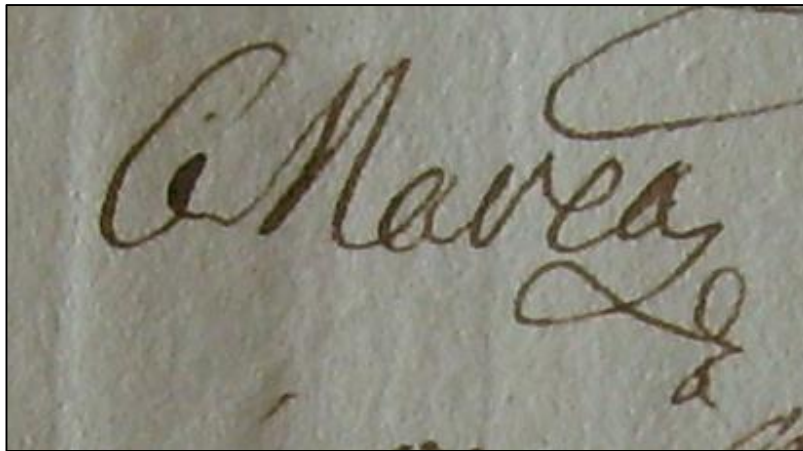
² A.D.H.S., 5 E 286-159.

³ A.D.H.S. , 2e 5087.

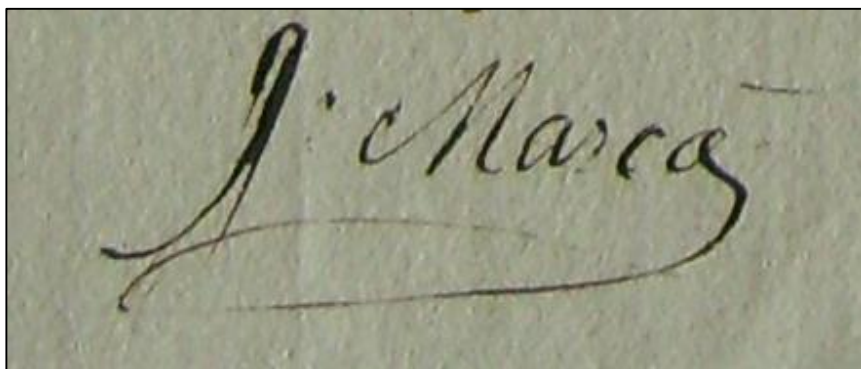
III. 4 signature de « Ioseph Marca » [Joseph Marca]⁴
(cliché de l'auteur)



III. 5 signature de « C Marca » [Charles Marca]⁵
(cliché de l'auteur)



III. 6 signature de « J. Marca » [Joseph Marie Marca]⁶
(cliché de l'auteur)

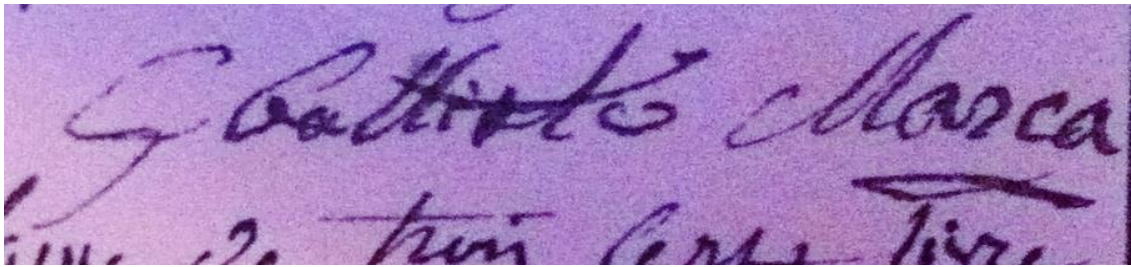


⁴ Signature sur le retable majeur d'Avilly.

⁵ A.D.D. , 1C 2404.

⁶ A.D.D. , 1C 2404.

III. 7 signature de « G battiste Marca » [Jean Baptiste II Marca]
(cliché de l'auteur)



III. 8 Basilique, XVII^e – XIX^e siècle, Sacro Monte, Varallo
(cliché de l'auteur)



III. 9 Basilique, intérieur, XVII^e – XIX^e siècle, Sacro Monte, Varallo
(cliché de l'auteur)



III. 10 Chapelle n°1, Adam et Ève, XVI^e XIX^e siècle, Sacro Monte, Varallo
(cliché de l'auteur)



III. 10 Chapelle de la Transfiguration XVI – XVII^e, Sacro Monte, Varallo
(cliché de l'auteur)



III. 11 Melchiorre d'Henricis di Alagna, fresque, Saint Christophe et le Jugement dernier, Melchiorre d'Henricis di Alagna, église, Riva Valdobbia
(cliché de l'auteur)



III. 12 Stucateur anonyme, bas-relief en stuc, fin du V^e siècle, baptistère, Ravenne
(cliché www.gohistoric.com)

III. 13 Stucateur anonyme, décor stuqué, fin du V^e siècle, baptistère, Ravenne
(cliché www.gohistoric.com)

III. 14 Rosso et son équipe, satyre en stuc, *ca.* 1535, « galerie François I^{er} », Fontainebleau (77)
(cliché Wikimedia)

III. 15 Rosso et son équipe, *putti* en stuc, *ca.* 1535, « galerie François I^{er} », Fontainebleau (77)
(cliché Wikimedia)

III. 16 Giacomo Serpotta, décor en stuc, 1685-1718, oratoire Santa Cita, Palerme
(cliché Wikimedia)

III. 17 Giacomo Serpotta, décor en stuc, 1685-1718, oratoire Santa Cita, Palerme
(cliché Wikimedia)

III. 18 Jacques François Marca, retable et autel majeurs, 1755-1756, église du prieuré, Rosey (70)
(cliché P. Boissard)



III. 19 Structure interne du maître-autel,
1755-1756, église du prieuré, Rosey (70)
(cliché P. Boisnard)



III. 20 Substructure autel latéral droit, 1747-1748, église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy,
Recologne (25)
(cliché de l'auteur)



III. 21 Substructure autel latéral droit, 1747-1748, église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy,
Recologne (25)
(cliché de l'auteur)



III. 22 Atelier des Marca, détail substructure autel latéral droit, 1766-1767,
église Saint-Pierre, Fontain (25)
(cliché de l'auteur)



III. 23 Atelier des Marca, détail substructure autel latéral droit, 1766-1767,
église Saint-Pierre, Fontain (25)
(cliché de l'auteur)



III. 24 Structure métallique d'un angelot, 1755-1756, église du prieuré, Rosey (70)
(cliché P. Boisnard)



III. 25 Clou dans le doigt de la main gauche de la statue de saint François-Xavier, 1747-1748, église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy, Recologne (25)
(cliché de l'auteur)



III. 26 Jacques François Marca (attr. à), système d'assemblage des chapiteaux et colonnes du retable majeur, 1754, ancienne église des Annonciades célestes, Champlitte (70)
(cliché P. Boisnard)



III. 27 Jacques François Marca (attr. à), système d'assemblage des chapiteaux et colonnes du retable majeur (détail), 1754, ancienne église des Annonciades célestes, Champlitte (70)
(cliché P. Boisnard)



III. 28 Stucateur anonyme, retable, XVIII^e siècle, église de l'ancienne abbaye, Nouvelle-lès-la-Charité (70)
(cliché P. Boisnard)



III. 29 Stucateur anonyme, colonne et âme en bois, XVIII^e siècle,
église de l'ancienne abbaye, Nouvelle-lès-la-Charité (70)
(cliché P. Boisnard)



III. 30 Planche outils stucateurs, extrait de P.N. Sprengel in *Handwerke und Kunste...* Berlin, 1772
(cliché bildindex)

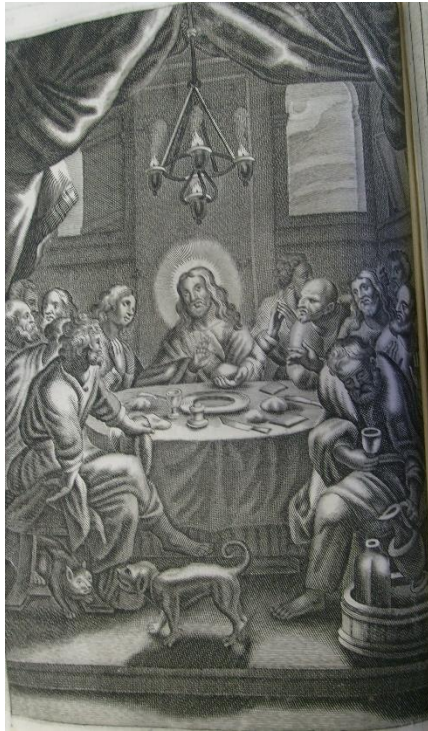
III. 31 *La Cène*, illustration de l'édition de 1694 du *Missale Bisuntinum*...
(cliché de l'auteur)



III. 32 Jacques François Marca (attr. à), *La Cène*, ap. 1737 – av. 1768,
église Saint-Martin, Pin-l'Emagny (70)
(cliché de l'auteur)



III. 33 *La Cène*, illustration de l'édition de 1694 du *Missale Bisuntinum...*
(cliché de l'auteur)



III. 34 Jean Antoine Marca (attr. à), *la Cène*, 1718,
église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, Montain (39)
(cliché Base Palissy)

III. 35 *L'Adoration des mages*, illustration de l'édition de 1694 du *Missale Bisuntinum...*
(cliché de l'auteur)



III. 36 Jacques François Marca, *L'Adoration des mages*, 1747-1748,
église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy, Recologne (25)
(cliché de l'auteur)



III. 37 La Pentecôte, illustration de l'édition de 1589 du Missale Bisuntinum...
(cliché de l'auteur)



III. 38 Jacques François Marca, *La Pentecôte*, 1747-1748,
église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy, Recologne (25)
(cliché de l'auteur)



III. 39 Ippolito Scarsellino, *Déploration de la Vierge*, 4^{ème} quart du XVI^e siècle, 1^{er} quart du XVII^e siècle, huile sur toile, H. 41 ; l. 32, Musée des Beaux-Arts, Rennes
(cliché Base Joconde)

III. 40 Jacques François Marca (attr. à), *Déploration de la Vierge*, ap. 1737 – av. 1768, église Saint-Martin, Pin-l'Emagny (70)
(cliché de l'auteur)



III. 41 Jacques François Marca, *L'Assomption de la Vierge*, 1737, ancienne église de l'abbaye, Montigny-lès-Vesoul
(cliché de l'auteur)



Ill. 42 Carlo Maratta, *L'Assomption de la Vierge* (d'après), XVIII^e siècle, ap. 1623 – av. 1715,
eau-forte, Civica Raccolta di Incisioni Serrone Villa Reale, Monza
(cliché Lombardiabenculturali)

III. 43 Échantillon des formes de volutes modelées par les Marca
(clichés de l'auteur)



1) Avilley



2) Avilley



3) Bioglio

4)



Bletterans



5) Postua



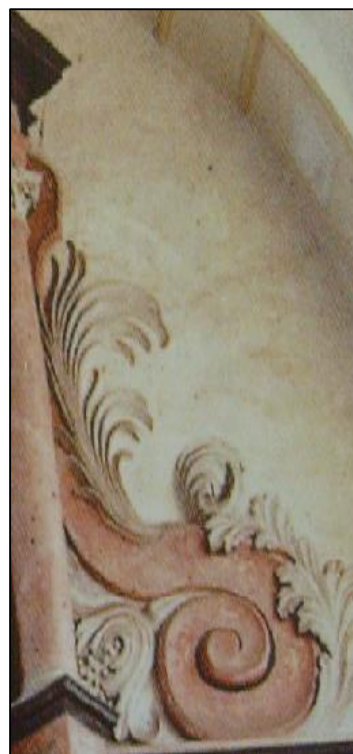
6) Fretigney



7) Fretigney



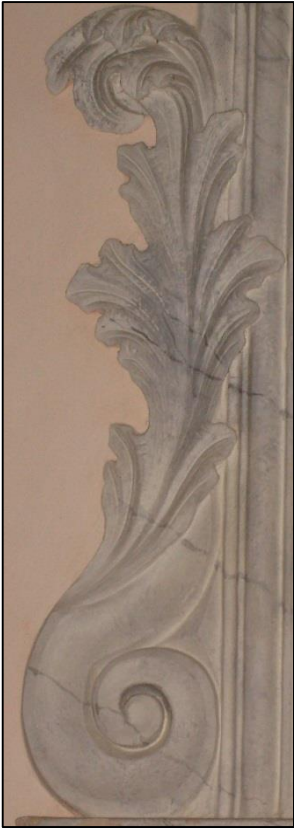
8) Mont-les-Etelles



9) Montigny-les-Vesoul



10 Vars)



11-12-13) Tinney



III. 44 Jean Antoine Marca, 1716-1717, église de La-Conversion-de-Saint-Paul, Bletterans (39)
(cliché de l'auteur)



III. 45 Jean Antoine Marca (attr. à), 1726,
ancienne chapelle des Bernardines, La-Roche-sur-Foron (74),
(cliché www.larochesurforon.com)

III. 46 Jacques François Marca (attr. à), 1737,
ancienne église des Clarisses-Urbanistes, Montigny-lès-Vesoul (70),
(cliché de l'auteur)



III. 47 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1733, église Saint-Martin, Doulaincourt-Saucourt (52)
(cliché Base Palissy)

III. 48 Jean Antoine Marca (attr. à), 1727,
église de La-Nativité-de-Notre-Dame, Villers-Chemin-et-Mont-lès-Etrelles (70)
(cliché de l'auteur)



III. 49 Jean Antoine Marca, 1727-1728, église Saint-Martin, Boulton (70)
(cliché de l'auteur)



III. 50 Jean Antoine Marca (attr. à), *ca.* 1727-1732, église Saint-Etienne, Rigny (70)
(cliché de l'auteur)



III. 51 Joseph Marca, 1740, église Saint-Symphorien, Avilley (25),
(cliché de l'auteur)



III. 52 Jacques François Marca, 1751, église de l'Assomption, Mouthe (25)
(cliché de l'auteur)



III. 53 Jacques François Marca (attr. à), *ca.* 1751, église Saint-Julien, Fretigney-et-Velloreille (70)
(cliché de l'auteur)



III. 54 Jacques François Marca, 1756, église de l'Assomption, Evillers (25)
(cliché de l'auteur)



III. 55 Jacques François Marca, 1747-1748, église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy, Recologne
(25)
(cliché Base Palissy)

III. 56 Jacques François Marca, maître-autel, 1747-1748,
église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy, Recologne (25)
(cliché de l'auteur)



III. 57 Atelier des Marca, 1766-1767, église Saint-Pierre, Fontain (25)
(cliché de l'auteur)



Ill. 58 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1737 – av. 1768, église Saint-Martin, Pin-l'Emagny (70)
(cliché de l'auteur)



III. 59 Atelier des Marca (attr. à), ap. 1784, église Saint-Symphorien, Brussey (25)
(cliché Base Palissy)

III. 60 Atelier des Marca (attr. à), ap. 1727 – ca. 1768, église Saint-Martin, Barbirey-sur-Ouche
(21)
(cliché www.petit-patrimoine.com)

III. 61 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 – av. 1768, église Saint-Martin, Marchaux (25)
(cliché de l'auteur)



III. 62 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 – av. 1768, église de l'Assomption, Montot (70)
(cliché de l'auteur)



III. 63 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1735 –av. 1768, église Saint-Pierre, Tromarey (70)
(cliché de l'auteur)



Ill. 64 Jacques François Marca (attr. à), retable majeur (détail), ap. 1735 –av. 1768,
église Saint-Pierre, Tromarey (70)
(cliché de l'auteur)



Ill. 65 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1744 – av. 1768, église Saint-Martin, Angirey (70)
(cliché de l'auteur)



III. 66 Jacques François Marca, 1750-1751, église Saint-Martin, Scey-sur-Saône (70)
(cliché de l'auteur)



III. 67 Jacques François Marca (attr. à), 1754, église des Annonciades célestes, Champlitte (70)
(cliché P. Boisnard)



III. 68 Atelier des Marca (attr. à), *ca.* 1760, église de la Nativité-de-Notre Dame, Nantilly (70)
(cliché de l'auteur)



III. 69 Jean Antoine (attr. à), 1718, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, Montain (39)
(cliché Base Palissy)

III. 70 Jean Antoine Marca, 1699-1700, église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi)
(cliché de l'auteur)



III. 71 Joseph Marca, 1740, église Saint-Symphorien, Avilley (25),
(cliché de l'auteur)



III. 72 Atelier des Marca (attr. à), ap. 1727 – *ca.* 1775,
église Notre-Dame-de-la-Nativité, Cohons (52)
(cliché Base Palissy)

III. 73 Jean Antoine Marca, 1716, église de La-Conversion-de-Saint-Paul, Villevieux (39)
(cliché de l'auteur)



III. 74 Jean Antoine Marca, 1716 ou 1717 – 1721, église Saint-Etienne, Neublans (39)
(cliché de l'auteur)



III. 75 Jean Antoine Marca, 1727-1728, église Saint-Martin, Boulton (70)
(cliché de l'auteur)



III. 76 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1749 – av. 1768, église Saint-Georges, Saint-Broing (70)
(cliché E.Buselin)



III. 77 Jacques François Marca (attr. à), 1764, église Saint-Georges, Bézouotte (21)
(cliché de l'auteur)



III. 78 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768, église Saint-Martin, Achey (70)
(cliché Base Palissy)

III. 79 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768, église Saint-Bénigne, Chalezeule (25)
(cliché www.racinescomtoises.net)

III. 80 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768, église Saint-Bénigne, Moncley (25)
(cliché www.racinescomtoises.net)

III. 81 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768,
église Saint-Lazare, Villers-la-Combe (25)
(cliché *Dictionnaire des communes de la Haute-Saône*)

III. 82 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768, église Saint-André, Vars (70)
(cliché de l'auteur)



Ill. 83 Jacques François Marca (attr. à), *ca.* 1737, église Saint-Martin, Villers-Saint-Martin (25)
(cliché www.racinescomtoises.net)

Ill. 84 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1749 - av. 1768, église Saint-Bénigne, Tincey (70)
(cliché de l'auteur)



Ill. 85 Atelier des Marca (attr. à), *ca.* 1775, église Saint-Martin, Izeure (21)
(cliché www.petit-patrimoine.com)

Ill. 86 Joseph Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1764, église Saint-Pierre, Granges-la-Ville (70)
(cliché www.racinescomtoises.net)

Ill. 87 Atelier des Marca (attr. à), 1761, église Saint-Léger, Oisilly (21)
(cliché de l'auteur)



III. 88 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768, église Saint-André, Vars (70)
(cliché de l'auteur)



III. 89 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1735 –av. 1768, église Saint-Pierre, Tromarey (70)
(cliché Base Palissy)

III. 90 Jacques François Marca (attr. à), ca. 1737, église Saint-Martin, Villers-Saint-Martin (25)
(cliché www.racinescomtoises.net)

III. 91 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1744 – av. 1768, église Saint-Martin, Angirey (70)
(cliché de l'auteur)



III. 92 Atelier des Marca (attr. à), 1756, église dite Chapelle du hameau de Barain, Avosnes (21)
(cliché Base Palissy)

III. 93 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1735 –av. 1768, église Saint-Pierre, Tromarey (70)
(cliché Base Palissy)

III. 94 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1737 – av. 1768, église Saint-Martin, Pin-l'Emagny (70)
(cliché de l'auteur)



Ill. 95 Jean Antoine Marca (attr. à), 1699-1700, église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi)
(cliché de l'auteur)



III. 96 Jean Antoine Marca, 1702-1703, église de San Lorenzo, Casapinta (Bi),
(cliché Lebole, *op. cit.*, 1982)

III. 97 Atelier des Marca (attr. à), ap. 1727 - *ca.* 1775,
église-Saint-Georges, Bourguignon-lès-Conflans (70)
(cliché Base Palissy)

III. 98 Atelier des Marca (attr. à), *ca.* 1773, église de la Nativité-de-la-Vierge, Chevigney (70)
(cliché Base Palissy)

III. 99 Jean Antoine Marca (attr. à), 1727,
église de La-Nativité-de-Notre-Dame, Villers-Chemin-et-Mont-lès-Etrelles (70)
(cliché de l'auteur)



III. 100 Jean Antoine Marca (attr. à), *ca.* 1727-1732, église Saint-Etienne, Rigny (70)
(cliché de l'auteur)



Ill. 101 Giovanni Battista I (attr. à), 1748, église Sant'Eusebio, Brusnengo (Bi)
(cliché de R. Caterino)



Ill. 102 Jacques François Marca, 1751, église de l'Assomption, Mouthe (25)
(cliché de l'auteur)



III. 103 Jean Antoine Marca, 1699-1700, église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi)
(cliché de l'auteur)



III. 104 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 – av. 1768, église de l'Assomption, Montot (70)
(cliché de l'auteur)



III. 105 Jacques François Marca, 1747-1748,
église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy, Recologne (25)
(cliché de l'auteur)



III. 106 Jacques François Marca (attr. à), *ca.* 1751, église Saint-Julien, Fretigney-et-Velloreille (70)
(cliché de l'auteur)



III. 107 Atelier des Marca (attr. à), *ca.* 1727 - *ca.* 1775,
Chapelle du cimetière, Cours-saint-Maurice (25)
(cliché P. Boisnard)



III. 108 Jacques François Marca (attr. à), 1738, église Saint-Julien, Recologne-lès-Rioz (70)
(cliché de l'auteur)



III. 109 Jean Antoine Marca (attr. à), *ca.*1722, église du sanctuaire, Ailoche (Bi)
(cliché Wikimedia)

III. 110 Joseph Antoine Marca (attr. à), *ca.*1750, Chapelle de l'hôpital Saint Nicolas, Vitteaux (21)
(cliché Base Palissy)

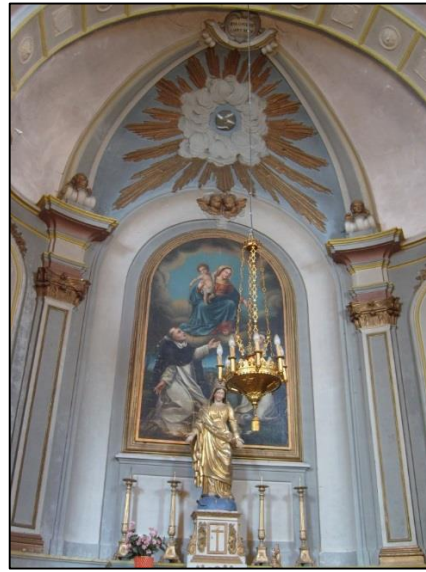
III. 111 Jacques François Marca (attr. à), *ca.* 1756,
église Saint-Cyr-et-Saint-Julitte, Savoyeux (70)
(cliché de l'auteur)



III. 112 Atelier des Marca (attr. à), ap. 1727 – *ca.* 1775,
église Notre-Dame-de-la-Nativité, Cohons (52)
(cliché Base Palissy)

III. 113 Atelier des Marca (attr. à), 1756, église dite Chapelle du hameau de Barain, Avosnes (21)
(cliché www.petit-patrimoine.com)

III. 114 Atelier des Marca, 1766-1767, église Saint-Pierre, Fontain (25)
(cliché de l'auteur)



III. 115 Jacques François Marca, 1756, église de l'Assomption, Evillers (25)
(cliché de l'auteur)



III. 116 Atelier des Marca (attr. à), *ca.* 1775, église Saint-Martin, Izeure (21)
(cliché www.petit-patrimoine.com)

III. 117 Joseph Marca, 1740, église Saint-Symphorien, Avilley (25),
(cliché de l'auteur)



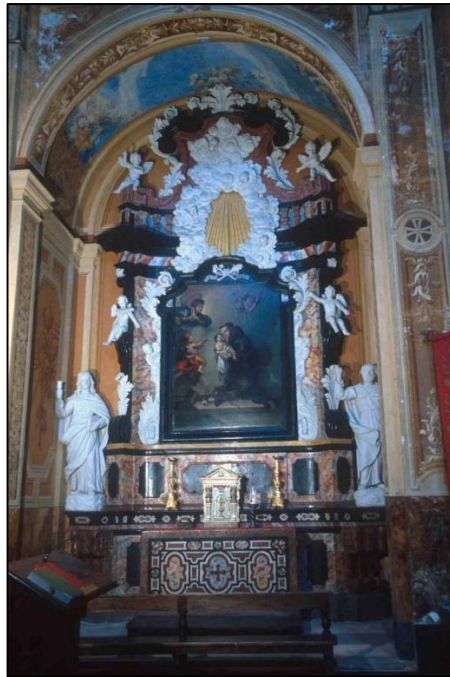
III. 118 Jacques François Marca (attr. à), *ca.* 1737, église Saint-Martin, Villers-Saint-Martin (25)
(cliché www.racinescomtoises.net)

III. 119 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 – av. 1768, église Saint-Martin, Marchaux (25)
(cliché de l'auteur)



III. 120 Jacques François Marca (attr. à), retable et autel de la Vierge à l'enfant, ap. 1733, église Saint-Martin, Doulaincourt-Saucourt (52), (cliché Base Palissy)

III. 121 Jean Antoine Marca (attr. à), 1729, église San Lorenzo, Sostegno (Bi), (cliché Roberto Caterino)



III. 122 Jean Antoine Marca (attr. à), ca. 1727-1732, église Saint-Etienne, Rigny (70) (cliché de l'auteur)



Ill. 123 Giovanni Battista I Marca, 1745, église Sant'Eusebio, Vallemosso,
(clichés de l'auteur)



Ill. 124 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1749 - av. 1768, église Saint-Bénigne, Tincey (70)
(cliché de l'auteur)





Ill. 125 Jean Antoine Marca, 1722, église paroissiale San Giacomo,
Serravalle Sesia, frazione Piane Sesia
(cliché G. Sitzia)

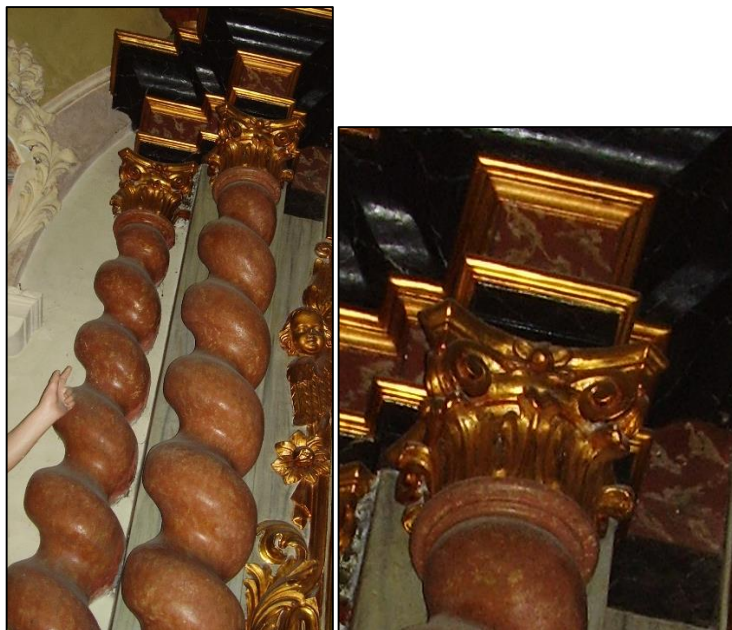
Ill. 126 Jean Antoine Marca (attr. à), 1713-1714,
église du Sanctuaire de la Novareja, Portula
(cliché de l'auteur)



III. 127 Jean Antoine Marca, 1722, oratoire Sant' Antonio, Serravalle Sesia (Bi)
(cliché de l'auteur)



III. 128 Jean Antoine Marca, 1699-1700, chapiteaux et colonnes du retable de San Felice,
église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi)
(cliché de l'auteur)



III. 129 Jean Antoine Marca (attr. à), 1699-1700, chapiteaux et colonnes du retable du Crucifix,
église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi)
(cliché de l'auteur)



III. 130 Jean Antoine Marca, 1699-1700, saint Michel,
église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi)
(cliché de l'auteur)



III. 131 Jean Antoine Marca, 1699-1700, l'Ange gardien,
église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi)
(cliché de l'auteur)



- III. 132 Stucateur anonyme, retable du Sacré Cœur, fin du XVII^e siècle – début du XVIII^e siècle, église Sant'Antonio, Sostegno (Bi)
(cliché de G. Sitzia)
- III. 133 Stucateur anonyme, retable de la Madonna del Carmine, fin du XVII^e siècle – début du XVIII^e siècle, église Sant'Antonio, Sostegno (Bi)
(cliché de G. Sitzia)
- III. 134 Giovanni Battista Montano (attr. à), *Prospetto di altare*, ca. 1570-1621, encre sur papier, collection Sardini-Martinelli, *Gabinetto dei Disegni delle Civiche Raccolte d'Arte*, Milan
(cliché Lombardiabeniculturali)
- III. 135 Giovanni Battista Montano (atelier), *Prospetto di monumento funebre a parete*, ca. 1583-1621, encre sur papier, collection Sardini-Martinelli, *Gabinetto dei Disegni delle Civiche Raccolte d'Arte*, Milan
(cliché Lombardiabeniculturali)
- III. 136 D. De Rossi, *Studio d'architettura...*, Frontispice, Rome ; 1702
(cliché bildindex)
- III. 137, Disegno dell'altare maggiore nella chiesa di Santa Agnese in Piazza Navona..., in De Rossi, *Disegni di vari altari e cappelle nelle chiese di Roma*, 1684
(cliché bilindex)
- III. 138 Anonyme, retable latéral, 1633, église Sant'Antonio, Canneto sull'Oglio (Mn)
(cliché Lombardiabeniculturali)
- III. 139 D'Alberto Francesco Antonio (attr. à), retable, ca. 1689, église San Pietro, Borgosesia (Vc)
(cliché G. Testori, S. Perrone Stefania, *op. cit.*)
- III. 140 Jacques-Antoine Todesco et Jean-Baptiste Gualaz, retable majeur, 1680-1683, église Saint-Etienne, Sollières (74)
(cliché www.savoie-archives.fr)
- III. 141 Giuseppe Rusnati, retable majeur, 1660-1662, église du sanctuaire, Varese (Co)
(cliché Wikimédia)
- III. 142 Bartolomeo Manni, retable, 1676, chapelle Colleoni, Cathédrale, Bergame (Bg)
(cliché Wikimédia)

III. 143 Planche 82, *Porta principale per entrare nella sala del Collegio di Propaganda Fide*, in De Rossi, *Studio d'architettura...*, Rome ; 1702
(cliché bildindex)

III. 144 Planche 83, *Ornato interiore della medema porta principale dentro detta Sala di detto Collegio*, in De Rossi, *Studio d'architettura...*, Rome ; 1702
(cliché bildindex)

III. 145 Julien Chambert, autel et retable majeurs, 1^{er} tiers du XVIII^e siècle,
église de la Nativité-de-Notre-Dame, Chazot (39)
(cliché Base Palissy)

III. 146 Jean Antoine Marca (attr. à), décor stucqué, ca. 1715 - av. 1732,
basilique San Giulio, Orta (No)
(cliché www.flickrriver.com)



III. 147 Giovanni Pietro Ligari, *Elementi decorativi architettonici per la chiesa di San Giovanni Battista a Morbegno*, ca. 1726 – av. 1727, crayon, encre et aquarelle sur papier, Fondo Ligari, Museo Valtellinese di Storia ed Arte
(cliché Lombardiabenculturali)

III. 148 Giovanni Pietro Ligari, *decorazione per presbiterio parrocchiale di Lanzada*, 1720, crayon, encre et aquarelle sur papier, Fondo Ligari, Museo Valtellinese di Storia ed Arte
(cliché Lombardiabenculturali)

II. 149 Jean-Pierre et Jean-Joseph Galezot, retable du maître autel, 1^{ère} moitié du 18^e siècle, église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste, Oiselay-et-Grachaux (70)
(cliché www.besancon.mondio16.com)

III. 150 Anonyme, retable majeur, 1^{er} tiers du XVIII^e siècle,
église Saint-François-Xavier, Besançon (25)
(cliché de l'auteur)



III. 151 G. Boffrand, contre-chœur, *ca.* 1740, Cathédrale Saint-Jean, Besançon (25)
(cliché de l'auteur)



III. 152 Jean-Charles Colombot, projet pour le retable de l'église de Loeuilley, 1759
(cliché de l'auteur)

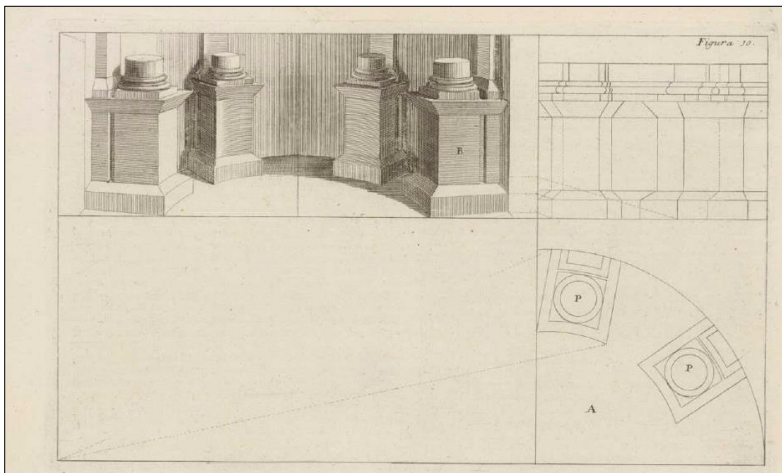


III. 153 Andrea Pozzo, autel de saint Ignace de Loyola, 1696-1700, église del Gesù, Rome
(cliché <http://www.arte.it>)

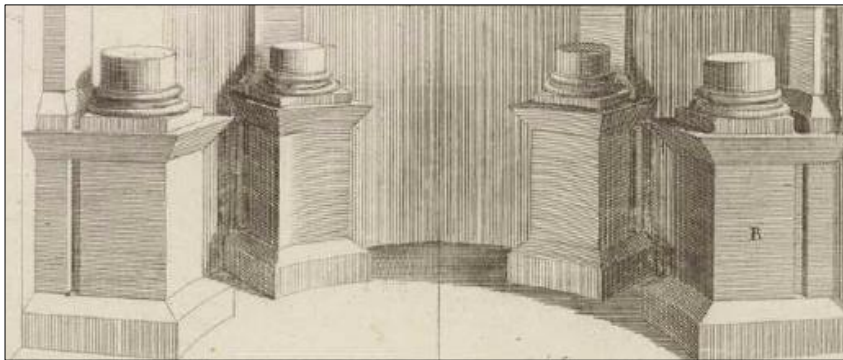
III. 154 Couronnement du retable majeur de Marchaux
et du retable dédié à saint Ignace de Loyola à Rome
(clichés de l'auteur : retable de Marchaux
cliché <http://www.arte.it> : retable de saint Ignace)



III. 155 Stylobate quator’’ extrait de A. Pozzo, *Perspectiva pictorum et architectorum*, Rome :
Komarek, 1693-1700, 3 vol.
(cliché de l'auteur)



III. 156 Stylobate quator”(détail) extrait de A. Pozzo, *Perspectiva pictorum et architectorum*, Rome : Komarek, 1693-1700, 3 vol.
(cliché de l’auteur)



III. 157 Jacques François Marca, 1750-1751, église Saint-Martin, Scey-sur-Saône (70)
(cliché de l’auteur)



III. 158 Anonyme valesian, retable majeur,
église Notre-Dame de l’Assomption, Peillonex (74)
(cliché www.paysalp.fr)

III. 159 Andrea Bergondi, retable de Sant’ Alessio ca. 1750, église dei Santi Alessio e Bonifacio,
Rome
(cliché Wikimedia)

III. 160 Egid Quirin. Asam , chœur, Assomption de la Vierge, 1720-1721,
église de l’ancienne abbaye, Rohr
(cliché Wikimedia)

III. 161 Egid Quirin. Asam , chœur, Assomption de la Vierge (détail), 1720-1721,
église de l’ancienne abbaye, Rohr
(cliché Wikimedia)

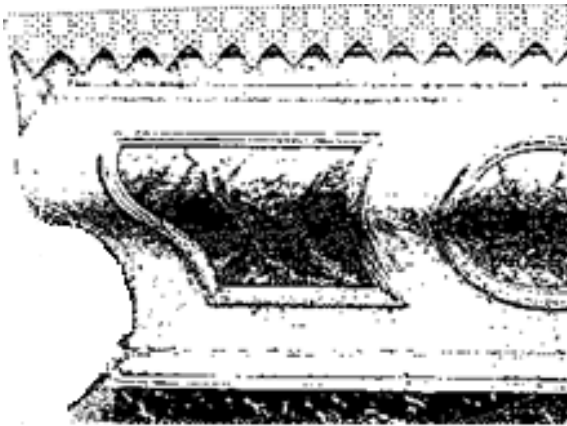
III. 162 Jean Antoine Marca (attr. à), *antependium* de l'autel saint Antoine, 1695
église de Santa Maria, Roasio (Vc)
(cliché Dardanello (a cura di), *op. cit.*, 2012)

III. 163 Jean Antoine Marca (attr. à), *antependium* de l'autel majeur, 1728,
église Sant'Antonio, Sostegno (Bi)
(cliché Dardanello (a cura di), *op. cit.*, 2012)

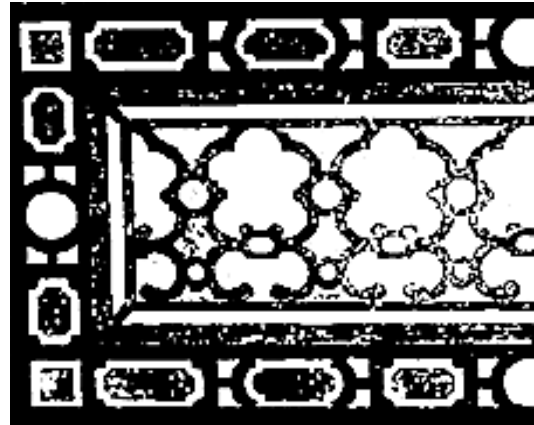
III. 164 Jean Antoine Marca (attr. à), *antependium* de l'autel saint Antoine, 1729,
église San Lorenzo, Sostegno (Bi)
(cliché Dardanello (a cura di), *op. cit.*, 2012)

III. 165 Baïna Domenico (attr. à), *antependium*, 4^{ème} quart du XVII^e siècle,
chapelle Saint-Cyprien, Quercitello (2B)
(cliché Base Palissy)

III. 166 Quelques exemples d'autels rencontrés dans la production des Marca et de certains de leurs concurrents entre la fin du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle.



a) Villevieux (Jura), 1717

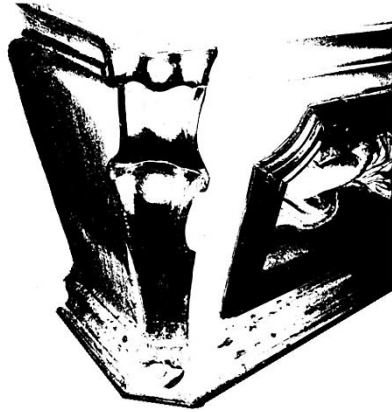


b) Sostegno (Vc), c. 1728

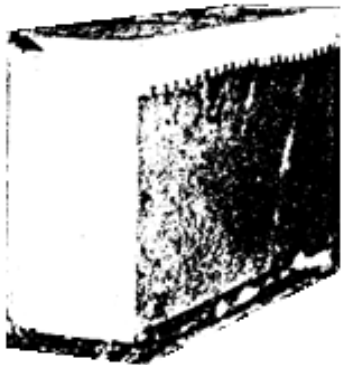


c) Cugney (Haute-Saône), 1745 (dessin de J.-J. Galezot)⁷

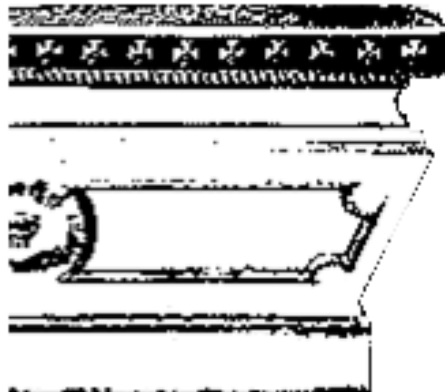
⁷ ADHS, B 9322, projet du maître-autel par Galezot, 1745, église de Cugney. Déjà publié in C. Claerr, M. Jacops



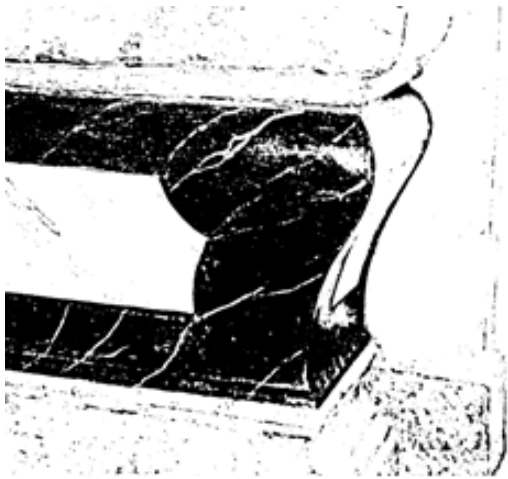
d) Recologne (Doubs), 1747 maître-autel et autel secondaire



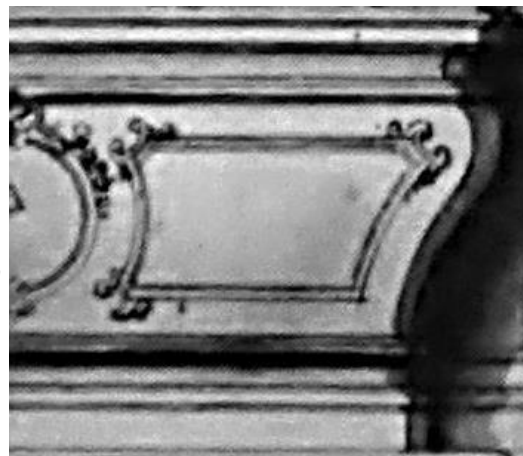
e) Savoyeux (Haute-Saône), milieu du XVIII^e siècle



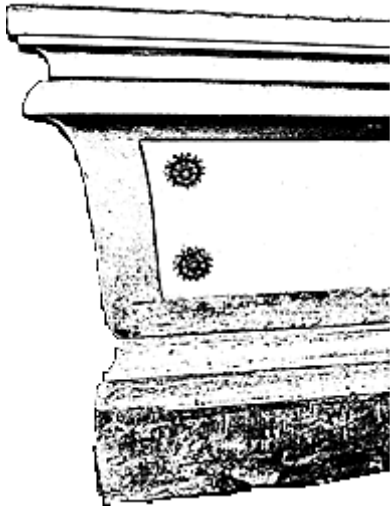
f) Mouthe (Doubs), 1751



g) Evillers (Doubs), 1756



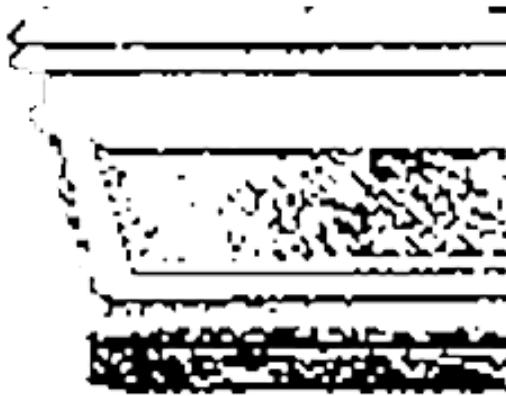
h) Loeuilley (Haute-Saône), 1759 (dessin de J.-C. Colombot)



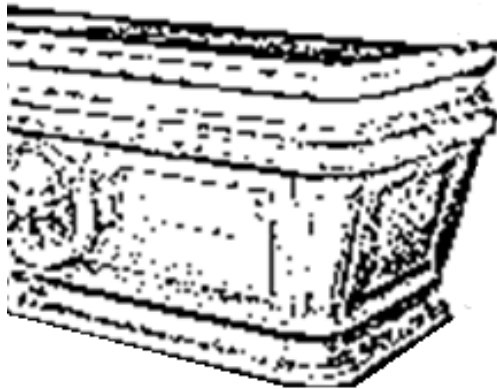
i) Fontain (Doubs), 1766



j) Izeure (Côte d'Or), seconde moitié du XVIII^e siècle



k) Courcuire (Haute-Saône), (J.-C.Colombot), 1768



l) Chenevrey-et-Morogne (Haute-Saône), (A. Amoudru) fin du XVIII^e siècle

III. 167 Jacques François Marca (attr. à), décor en stuc du chœur, *ca.* 1756,
 église Saint-Cyr-et-Saint-Julitte, Savoyeux (70)
 (cliché de l'auteur)



Ill. 168 Jean Antoine Marca, 1699-1700, décor de la chapelle de San Felice,
église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi)
(cliché de l'auteur)



Ill. 169 Jean Antoine Marca, 1699-1700, décor de la chapelle de San Felice,
église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi)
(cliché de l'auteur)



Ill. 170 Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,
église du sanctuaire de la Vergine dell'Addolorata, Postua (Bi)
(cliché de l'auteur)



Ill. 171 Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,

église du sanctuaire de la Vergine dell'Addolorata, Postua (Bi)
(cliché de l'auteur)

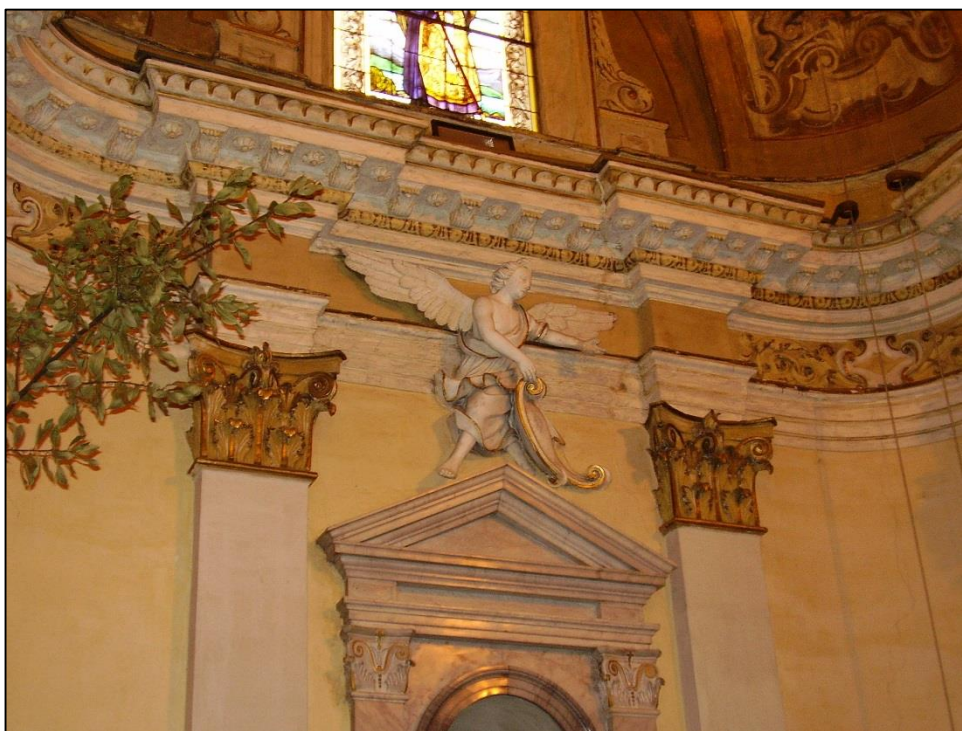


III. 172 Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,
église du sanctuaire de la Vergine dell'Addolorata, Postua (Bi)
(cliché de l'auteur)



III. 173 Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,
église du sanctuaire de la Vergine dell'Addolorata, Postua (Bi)

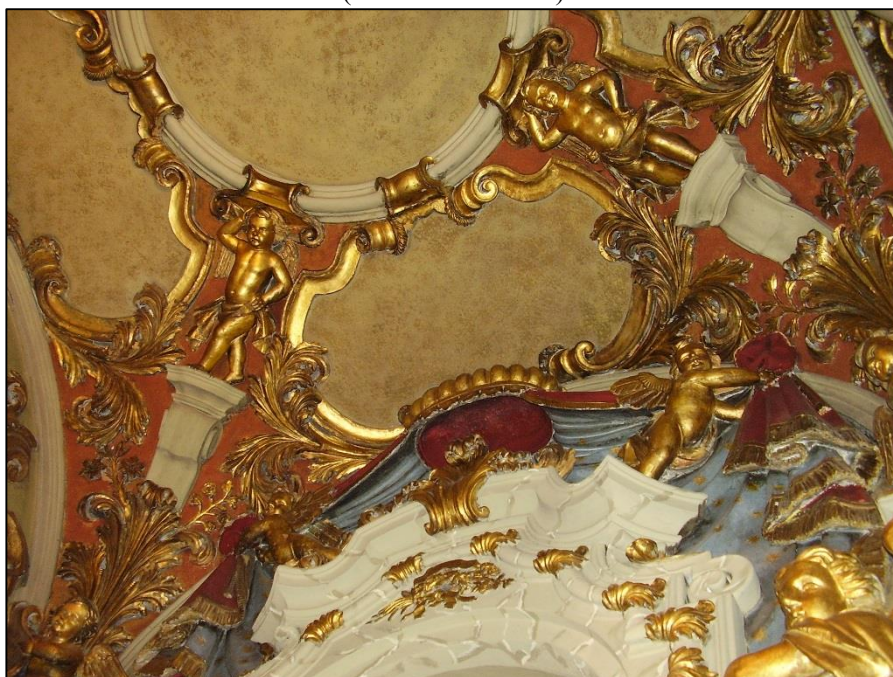
(cliché de l'auteur)



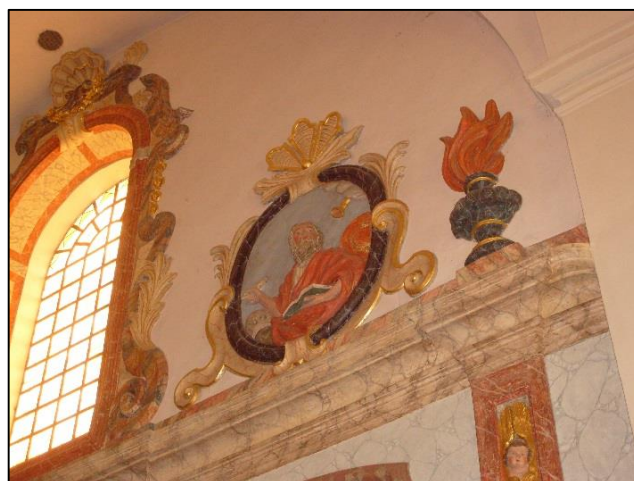
Ill. 174 Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,
église du sanctuaire de la Vergine dell'Addolorata, Postua (Bi)
(cliché de l'auteur)



III. 175 Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,
église du sanctuaire de la Vergine dell'Addolorata, Postua (Bi)
(cliché de l'auteur)



III. 176 Jacques François Marca, médaillon avec saint Jérôme et encadrement de la fenêtre, 1756,
église de l'Assomption, Evillers (25)
(cliché de l'auteur)



III. 177 Jacques François Marca (attr. à), décor en stuc du chœur, médaillon de saint Augustin et
encadrement de la fenêtre, ap. 1749 - av. 1768, église Saint-Bénigne, Tincey (70)
(cliché de l'auteur)



Ill. 178 Jacques François Marca (attr. à), pendentif orné d'un bas-relief représentant saint Jean l'Évangéliste, *ca.* 1751, église Saint-Julien, Fretigney-et-Velloreille (70)
(cliché de l'auteur)



III. 179 Giacomo Marca et Jean Antoine Marca, chapiteaux composites, 1687-1692, église du Santo Nome di Maria, Bettole Sesia (Vc)
(cliché G. Dardanello, *op. cit.*, 2012)



III. 180 Atelier des Marca, chapiteaux et entablement en stuc, ap. 1715, église Saint-Lazare, Bonnay (25)
(cliché Base Palissy)

III. 181 Jacques François Marca, entablement et arcade en stuc, 1747-1748,
église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy, Recologne (25)
(cliché de l'auteur)



III. 182 Jacques François Marca, décor stuqué, 1737,
ancienne église de l'abbaye, Montigny-lès-Vesoul
(cliché Base Palissy)

III. 183 Jacques François Marca (attr. à), Saint Paul, ap. 1733, église Saint-Martin,
Doulaincourt-Saucourt (52),
(cliché Base Palissy)

III. 184 Jacques François Marca (attr. à), Saint Pierre, ap. 1733,
église Saint-Martin, Doulaincourt-Saucourt (52),
(cliché Base Palissy)

III. 185 Jacques François Marca (attr. à), saint Paul, *ca.* 1751,
église Saint-Julien, Fretigney-et-Velloreille (70)
(cliché de l'auteur)



III. 186 Joseph Antoine Marca, saint Nicolas et l'Enfant Jésus, *ca.* 1750,
chapelle de l'hôpital Saint-Nicolas, Vitteaux (21)
(base Palissy)

III. 187 Retable et autel majeurs, Chapelle du Grand Séminaire, Besançon (25)
(cliché de l'auteur)



III. 1 signature de «[...] IACOBVS MARCHA » [Giuseppe Giacomo Marca]	1
III. 2 signature de « Iouan Antonio Marca » [Giovanni Antonio Marca]	1
III. 3 signature « Io Francesco Marca » [Giacomo Francesco Marca]	1
III. 4 signature de « Ioseph Marca » [Joseph Marca]	2
III. 5 signature de « C Marca » [Charles Marca]	2
III. 6 signature de « J. Marca » [Joseph Marie Marca]	2
III. 7 signature de « G battiste Marca » [Jean Baptiste II Marca]	3
III. 8 Basilique, XVII ^e – XIX ^e siècle, Sacro Monte, Varallo	3
III. 9 Basilique, intérieur, XVII ^e – XIX ^e siècle, Sacro Monte, Varallo	4
III. 10 Chapelle n°1, Adam et Ève, XVI ^e XIX ^e siècle, Sacro Monte, Varallo	5
III. 11 Melchiore d’Henricis di Alagna, fresque, Saint Christophe et le Jugement dernier, Melchiore d’Henricis di Alagna, église, Riva Valdobbia	7
III. 12 Stucateur anonyme, bas-relief en stuc, fin du V ^e siècle, baptistère, Ravenne	8
III. 13 Stucateur anonyme, décor stuqué, fin du V ^e siècle, baptistère, Ravenne	8
III. 14 Rosso et son équipe, satyre en stuc, ca. 1535, « galerie François I ^{er} », Fontainebleau (77)	8
III. 15 Rosso et son équipe, satyre en stuc, ca. 1535, « galerie François I ^{er} », Fontainebleau (77)	8
III. 16 Giacomo Serpotta, décor en stuc, 1685-1718, oratoire Santa Cita, Palerme	8
III. 17 Giacomo Serpotta, décor en stuc, 1685-1718, oratoire Santa Cita, Palerme	8
III. 18 Jacques François Marca, retable et autel majeurs, 1755-1756, église du prieuré, Rosey (70)	8
III. 19 Structure interne du maître-autel,	9
III. 20 Substructure autel latéral droit, 1747-1748, église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy, Recologne (25)	9
III. 21 Substructure autel latéral droit, 1747-1748, église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy, Recologne (25)	10
III. 22 Atelier des Marca, détail substructure autel latéral droit, 1766-1767,	10
III. 23 Atelier des Marca, détail substructure autel latéral droit, 1766-1767,	11
III. 24 Structure métallique d’un angelot, 1755-1756, église du prieuré, Rosey (70)	11
III. 25 Clou dans le doigt de la main gauche de la statue de saint François-Xavier, 1747-1748, église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy, Recologne (25)	12
III. 26 Jacques François Marca (attr. à), système d’assemblage des chapiteaux et colonnes du retable majeur, 1754, ancienne église des Annonciades célestes, Champlitte (70)	12
III. 27 Jacques François Marca (attr. à), système d’assemblage des chapiteaux et colonnes du retable majeur (détail), 1754, ancienne église des Annonciades célestes, Champlitte (70)	13
III. 28 Stucateur anonyme, retable, XVIII ^e siècle,	13
III. 29 Stucateur anonyme, colonne et âme en bois, XVIII ^e siècle,	14
III. 30 Planche outils stucateurs, extrait de P.N. Sprengel in Handwerke und Kunste...Berlin, 1772	14
III. 31 <i>La Cène</i> , illustration de l’édition de 1694 du <i>Missale Bisuntinum</i>	15
III. 32 Jacques François Marca (attr. à), <i>La Cène</i> , ap. 1737 – av. 1768,	15
III. 33 <i>La Cène</i> , illustration de l’édition de 1694 du <i>Missale Bisuntinum</i>	16
III. 34 Jean Antoine Marca (attr. à), <i>la Cène</i> , 1718,	16
III. 35 <i>L’Adoration des mages</i> , illustration de l’édition de 1694 du <i>Missale Bisuntinum</i>	17
III. 36 Jacques François Marca, <i>L’Adoration des mages</i> , 1747-1748,	17
III. 37 <i>La Pentecôte</i> , illustration de l’édition de 1589 du <i>Missale Bisuntinum</i>	18
III. 38 Jacques François Marca, <i>La Pentecôte</i> , 1747-1748,	18
III. 39 Ippolito Scarsellino, <i>Déploration de la Vierge</i> , 4 ^{ème} quart du XVI ^e siècle, 1 ^{er} quart du XVII ^e siècle, huile sur toile, H. 41 ; l. 32, Musée des Beaux-Arts, Rennes	19
III. 40 Jacques François Marca (attr. à), <i>Déploration de la Vierge</i> , ap. 1737 – av. 1768,	19
III. 41 Jacques François Marca, <i>L’Assomption de la Vierge</i> , 1737,	19
III. 42 Carlo Maratta, <i>L’Assomption de la Vierge</i> (d’après), XVIII ^e siècle, ap. 1623 – av. 1715,	20
III. 43 Échantillon des formes de volutes modelées par les Marca	21
III. 44 Jean Antoine Marca, 1716-1717, église de La-Conversion-de-Saint-Paul, Bletterans (39)	23
III. 45 Jean Antoine Marca (attr. à), 1726,	24

III. 46 Jacques François Marca (attr. à), 1737,	24
III. 47 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1733, église Saint-Martin, Doulaincourt-Saucourt (52).	25
III. 48 Jean Antoine Marca (attr. à), 1727,	25
III. 49 Jean Antoine Marca, 1727-1728, église Saint-Martin, Boulton (70)	26
III. 50 Jean Antoine Marca (attr. à), ca. 1727-1732, église Saint-Etienne, Rigny (70)	27
III. 51 Joseph Marca, 1740, église Saint-Symphorien, Avilley (25),	28
III. 52 Jacques François Marca, 1751, église de l'Assomption, Mouthe (25).....	29
III. 53 Jacques François Marca (attr. à), ca. 1751, église Saint-Julien, Fretigney-et-Velloreille (70) ...	30
III. 54 Jacques François Marca, 1756, église de l'Assomption, Evillers (25)	31
III. 55 Jacques François Marca, 1747-1748, église Saint-Laurent-et-Saint-Barthélémy, Recologne (25)	32
III. 56 Jacques François Marca, maître-autel, 1747-1748,.....	32
III. 57 Atelier des Marca, 1766-1767, église Saint-Pierre, Fontain (25).....	33
III. 58 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1737 – av. 1768, église Saint-Martin, Pin-l'Emagny (70)	34
III. 59 Atelier des Marca (attr. à), ap. 1784, église Saint-Symphorien, Brussey (25)	35
III. 60 Atelier des Marca (attr. à), ap. 1727 – ca. 1768, église Saint-Martin, Barbirey-sur-Ouche (21)	35
III. 61 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 – av. 1768, église Saint-Martin, Marchaux (25).....	35
III. 62 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 – av. 1768, église de l'Assomption, Montot (70)...	36
III. 63 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1735 –av. 1768, église Saint-Pierre, Tromarey (70)	37
III. 64 Jacques François Marca (attr. à), retable majeur (détail), ap. 1735 –av. 1768,	38
III. 65 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1744 – av. 1768, église Saint-Martin, Angirey (70).....	39
III. 66 Jacques François Marca, 1750-1751, église Saint-Martin, Scey-sur-Saône (70)	40
III. 67 Jacques François Marca (attr. à), 1754, église des Annonciades célestes, Champlitte (70)	41
III. 68 Atelier des Marca (attr. à), ca. 1760, église de la Nativité-de-Notre Dame, Nantilly (70)	42
III. 69 Jean Antoine (attr. à), 1718, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, Montain (39)	43
III. 70 Jean Antoine Marca, 1699-1700, église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi)	43
III. 71 Joseph Marca, 1740, église Saint-Symphorien, Avilley (25),	44
III. 72 Atelier des Marca (attr. à), ap. 1727 – ca. 1775,	45
III. 73 Jean Antoine Marca, 1716, église de La-Conversion-de-Saint-Paul, Villeveux (39)	46
III. 74 Jean Antoine Marca, 1716 ou 1717 – 1721, église Saint-Etienne, Neublans (39).....	47
III. 75 Jean Antoine Marca, 1727-1728, église Saint-Martin, Boulton (70)	48
III. 76 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1749 – av. 1768, église Saint-Georges, Saint-Broing (70)	49
III. 77 Jacques François Marca (attr. à), 1764, église Saint-Georges, Bézouotte (21)	50
III. 78 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768, église Saint-Martin, Achey (70).....	51
III. 79 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768, église Saint-Bénigne, Chalezeule (25) ..	51
III. 80 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768, église Saint-Bénigne, Moncley (25).....	51
III. 81 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768,	51
III. 82 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768, église Saint-André, Vars (70).....	51
III. 83 Jacques François Marca (attr. à), ca. 1737, église Saint-Martin, Villers-Saint-Martin (25)	52
III. 84 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1749 - av. 1768, église Saint-Bénigne, Tincey (70)	52
III. 85 Atelier des Marca (attr. à), ca. 1775, église Saint-Martin, Izeure (21)	53
III. 86 Joseph Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1764, église Saint-Pierre, Granges-la-Ville (70)	53
III. 87 Atelier des Marca (attr. à), 1761, église Saint-Léger, Oisilly (21)	53
III. 88 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 - av. 1768, église Saint-André, Vars (70).....	54
III. 89 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1735 –av. 1768, église Saint-Pierre, Tromarey (70)	55
III. 90 Jacques François Marca (attr. à), ca. 1737, église Saint-Martin, Villers-Saint-Martin (25)	55
III. 91 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1744 – av. 1768, église Saint-Martin, Angirey (70).....	55
III. 92 Atelier des Marca (attr. à), 1756, église dite Chapelle du hameau de Barain, Avosnes (21)	55
III. 93 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1735 –av. 1768, église Saint-Pierre, Tromarey (70)	55
III. 94 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1737 – av. 1768, église Saint-Martin, Pin-l'Emagny (70)	56

III. 95 Jean Antoine Marca (attr. à), 1699-1700, église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi) .57	57
III. 96 Jean Antoine Marca, 1702-1703, église de San Lorenzo, Casapinta (Bi),	58
III. 97 Atelier des Marca (attr. à), ap. 1727 - ca. 1775,	58
III. 98 Atelier des Marca (attr. à), ca. 1773, église de la Nativité-de-la-Vierge, Chevigney (70)	58
III. 99 Jean Antoine Marca (attr. à), 1727,	58
III. 100 Jean Antoine Marca (attr. à), ca. 1727-1732, église Saint-Etienne, Rigny (70)	59
III. 101 Giovanni Battista I (attr. à), 1748, église Sant'Eusebio, Brusnengo (Bi)	60
III. 102 Jacques François Marca, 1751, église de l'Assomption, Mouthe (25).....	60
III. 103 Jean Antoine Marca, 1699-1700, église de de la Beata Vergine Assunta, Bioglio (Bi)	61
III. 104 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 – av. 1768, église de l'Assomption, Montot (70).61	61
III. 105 Jacques François Marca, 1747-1748,.....	62
III. 106 Jacques François Marca (attr. à), ca. 1751, église Saint-Julien, Fretigney-et-Velloreille (70) .62	62
III. 107 Atelier des Marca (attr. à), ca. 1727 - ca. 1775,	63
III. 108 Jacques François Marca (attr. à), 1738, église Saint-Julien, Recologne-lès-Rioz (70)	64
III. 109 Jean Antoine Marca (attr. à), ca.1722, église du sanctuaire, Ailoche (Bi).....	65
III. 110 Joseph Antoine Marca (attr. à), ca.1750, Chapelle de l'hôpital Saint Nicolas, Vitteaux (21) ..65	65
III. 111 Jacques François Marca (attr. à), ca. 1756,	65
III. 112 Atelier des Marca (attr. à), ap. 1727 – ca. 1775,	66
III. 113 Atelier des Marca (attr. à), 1756, église dite Chapelle du hameau de Barain, Avosnes (21) ..66	66
III. 114 Atelier des Marca, 1766-1767, église Saint-Pierre, Fontain (25).....	66
III. 115 Jacques François Marca, 1756, église de l'Assomption, Evillers (25)	67
III. 116 Atelier des Marca (attr. à), ca. 1775, église Saint-Martin, Izeure (21)	68
III. 117 Joseph Marca, 1740, église Saint-Symphorien, Avilley (25),	68
III. 118 Jacques François Marca (attr. à), ca. 1737, église Saint-Martin, Villers-Saint-Martin (25)	68
III. 119 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1732 – av. 1768, église Saint-Martin, Marchaux (25)...69	69
III. 120 Jacques François Marca (attr. à), Saint Pierre, ap. 1733,	70
III. 121 Jean Antoine Marca (attr.à), 1729, église San Lorenzo, Sostegno (Bi),	70
III. 122 Jean Antoine Marca (attr. à), ca. 1727-1732, église Saint-Etienne, Rigny (70)	70
III. 123 Giovanni Battista I Marca, 1745, église Sant'Eusebio, Vallemosso,	71
III. 124 Jacques François Marca (attr. à), ap. 1749 - av. 1768, église Saint-Bénigne, Tincey (70)	71
III. 125 Jean Antoine Marca, 1722, église paroissiale San Giacomo, Serravalle Sesia.....	73
III. 126 Jean Antoine Marca (attr. à), 1713-1714,.....	73
III. 127 Jean Antoine Marca, 1722, église paroissiale San Giacomo, Serravalle Sesia (Bi)	74
III. 128 Jean Antoine Marca, 1699-1700, chapiteaux et colonnes du retable de San Felice,.....	75
III. 129 Jean Antoine Marca (attr. à), 1699-1700, chapiteaux et colonnes du retable du Crucifix,.....	75
III. 130 Jean Antoine Marca, 1699-1700, saint Michel,	76
III. 131 Jean Antoine Marca, 1699-1700, l'Ange gardien,	76
III. 132 Stucateur anonyme, retable du Sacré Cœur, fin du XVII ^e siècle – début du XVIII ^e siècle, église Sant'Antonio, Sostegno (Bi).....	77
III. 133 Stucateur anonyme, retable de la Madonna del Carmine, fin du XVII ^e siècle – début du XVIII ^e siècle, église Sant'Antonio, Sostegno (Bi)	77
III. 134 Giovanni Battista Montano (attr. à), <i>Prospetto di altare</i> », ca. 1570-1621, encre sur papier, collection Sardini-Martinelli, <i>Gabinetto dei Disegni delle Civiche Raccolte d'Arte</i> , Milan	77
III. 135 Giovanni Battista Montano (atelier), <i>Prospetto di monumento funebre a parete</i> ,	77
III. 136 D. De Rossi, <i>Studio d'architettura...</i> , Frontispice, Rome ; 1702.....	77
III. 137, <i>Disegno dell'altare maggiore nella chiesa di Santa Agnese in Piazza Navona...</i> , in De Rossi, <i>Disegni di vari altari e cappelle nelle chiese di Roma</i> , 1684.....	77
III. 138 Anonyme, retable latéral, 1633,.....	77
III. 139 D'Alberto Francesco Antonio (attr. à), retable, ca. 1689, église San Pietro, Borgosesia (Vc) .77	77
III. 140 Jacques-Antoine Todesco et Jean-Baptiste Gualaz, retable majeur, 1680-1683,	77
III. 141 Giuseppe Rusnati, retable majeur, 1660-1662, église du sanctuaire, Varese (Co)	77
III. 142 Bartolomeo Manni, retable, 1676, chapelle Colleoni, Cathédrale, Bergame (Bg)	77

III. 143	Planche 82, <i>Porta principale per entrare nella sala del Collegio di Propaganda Fide</i> , in De...	78
III. 144	Planche 83, <i>Ornato interiore della medema porta principale dentro detta Sala di detto Collegio</i> , in De Rossi, <i>Studio d'architettura...</i> , Rome ; 1702	78
III. 145	Julien Chambert, autel et retable majeurs, 1 ^{er} tiers du XVIII ^e siècle,	78
III. 146	Jean Antoine Marca (attr. à), décor stuqué, ca. 1715 - av. 1732,	78
III. 147	Giovanni Pietro Ligari, <i>Elementi decorativi architettonici per la chiesa di San Giovanni Battista a Morbegno</i> , ca. 1726 – av. 1727, crayon, encore et aquarelle sur papier, Fondo Ligari, Museo Valtellinese di Storia ed Arte	79
III. 148	Giovanni Pietro Ligari, <i>decorazione per presbiterio parrocchiale di Lanzada</i> , 1720, crayon, encore et aquarelle sur papier, Fondo Ligari, Museo Valtellinese di Storia ed Arte.....	79
II. 149	Jean-Pierre et Jean-Joseph Galezot, retable du maître autel, 1 ^{ère} moitié du 18 ^e siècle,	79
III. 150	Anonyme, retable majeur, 1 ^{er} tiers du XVIII ^e siècle,	80
III. 151	G. Boffrand, contre-chœur, ca. 1740, Cathédrale Saint-Jean, Besançon (25).....	81
III. 152	Jean-Charles Colombot, projet pour le retable de l'église de Loeuilley, 1759	82
III. 153	Andrea Pozzo, autel de saint Ignace de Loyola, 1696-1700, église del Gesù, Rome.....	83
III. 154	Couronnement du retable majeur de Marchaux	83
III. 155	Stylobate quator" extrait de A. Pozzo, <i>Perspectiva pictorum et architectorum</i> , Rome : Komarek, 1693-1700, 3 vol.....	83
III. 156	Stylobate quator"(détail) extrait de A. Pozzo, <i>Perspectiva pictorum et architectorum</i> , Rome : Komarek, 1693-1700, 3 vol.....	84
III. 157	Jacques François Marca, 1750-1751, église Saint-Martin, Scey-sur-Saône (70)	84
III. 158	Anonyme valesian, retable majeur,	84
III. 159	Andrea Bergondi, retable de Sant' Alessio ca. 1750, église dei Santi Alessio e Bonifacio, Rome	84
III. 160	Egid Quirin. Asam , chœur, Assomption de la Vierge, 1720-1721,.....	84
III. 161	Egid Quirin. Asam , chœur, Assomption de la Vierge (détail), 1720-1721,	84
III. 162	Jean Antoine Marca (attr. à), <i>antependium</i> de l'autel saint Antoine, 1695	85
III. 163	Jean Antoine Marca (attr.à), <i>antependium</i> de l'autel majeur, 1728,	85
III. 164	Jean Antoine Marca (attr. à), <i>antependium</i> de l'autel saint Antoine, 1729,	85
III. 165	Baïna Domenico (attr. à), <i>antependium</i> , 4 ^{ème} quart du XVII ^e siècle,.....	85
III. 166	Quelques exemples d'autels rencontrés dans la production des Marca et de certains de leurs concurrents entre la fin du XVII ^e siècle et la fin du XVIII ^e siècle.....	85
III. 167	Jacques François Marca (attr. à), décor en stuc du chœur, ca. 1756,	87
III. 168	Jean Antoine Marca, 1699-1700, décor de la chapelle de San Felice,	88
III. 169	Jean Antoine Marca, 1699-1700, décor de la chapelle de San Felice,	88
III. 170	Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,	89
III. 171	Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,	89
III. 172	Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,	90
III. 173	Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,	90
III. 174	Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,	91
III. 175	Jean Antoine Marca, décor en stuc, 1714-1721,	92
III. 176	Jacques François Marca, médaillon avec saint Jérôme et encadrement de la fenêtre, 1756,92	
III. 177	Jacques François Marca (attr. à), décor en stuc du chœur, médaillon de saint Augustin et encadrement de la fenêtre, ap. 1749 - av. 1768, église Saint-Bénigne, Tincey (70).....	92
III. 178	Jacques François Marca (attr. à), pendentif orné d'un bas-relief représentant saint Jean l'Évangéliste, ca. 1751, église Saint-Julien, Fretigney-et-Velloreille (70).....	93
III. 179	Giacomo Marca et Jean Antoine Marca, chapiteaux composites, 1687-1692, église du Santo Nome di Maria, Bettole Sesia (Vc).....	95
III. 180	Atelier des Marca, chapiteaux et entablement en stuc, ap. 1715,	95
III. 181	Jacques François Marca, entablement et arcade en stuc, 1747-1748,	96
III. 182	Jacques François Marca, décor stuqué, 1737,	97
III. 183	Jacques François Marca (attr. à), Saint Paul, ap. 1733, église Saint-Martin,.....	97

III. 184 Jacques François Marca (attr. à), Saint Pierre, ap. 1733,	97
III. 185 Jacques François Marca (attr. à), saint Paul, <i>ca.</i> 1751,.....	97
III. 186 Joseph Antoine Marca, saint Nicolas et l'Enfant Jésus, <i>ca.</i> 1750,	97
III. 188 Retable et autel majeurs, Chapelle du Grand Séminaire, Besançon (25).....	98